

LA RÉNOVATION RELIGIEUSE AU XVII^e SIÈCLE

G.

VINCENT DE MEUR

Missionnaire Breton

L'UN DES FONDATEURS ET PREMIER SUPÉRIEUR

DU

SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES A PARIS

(1628-1668)

PAR

Arthur du **BOIS** de la **VILLERABEL**

Président de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord

« Parler de Dieu, ou se taire. »

(Devise de V. DE MEUR.)



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE DE L. PRUD'HOMME

1885

LA RÉNOVATION RELIGIEUSE AU XVII^e SIÈCLE

VINCENT DE MEUR

Missionnaire Breton

L'UN DES FONDATEURS ET PREMIER SUPÉRIEUR

DU

SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES A PARIS

(1628-1668)

PAR

Arthur du **BOIS** de la **VILLERABEL**

Président de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord

« Parler de Dieu, ou se taire. »

(Devise de V. DE MEUR.)



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE DE L. PRUD'HOMME

1885

LA RÉNOVATION RELIGIEUSE AU XVII^e SIÈCLE

VINCENT DE MEUR

MISSIONNAIRE BRETON

L'un des Fondateurs et premier Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Paris

(1628-1668)

« Parler de Dieu, ou se taire. »
(Devise de V. DE MEUR.)

CHAPITRE I

SOMMAIRE : Etat religieux et social de la Bretagne au commencement du XVII^e siècle. — Les seigneurs de Meur. — Esquisse de vie domestique. — Enfance de Vincent de Meur.

(1628-1643)

Le XVI^e siècle venait de finir dans les convulsions de la guerre civile et la France épuisée avait besoin d'une longue paix pour renaître. Le règne glorieux et paternel de Henri IV devait inaugurer cette ère de rénovation sociale, poursuivie et menée à son apogée par Louis XIII et Louis XIV. Il appartenait au XVII^e siècle, le *Grand siècle*, comme on l'a si bien nommé, de relever les ruines et de faire reflourir les généreuses traditions de la vieille nation chrétienne.

Cette époque de notre histoire, absorbée par les agitations de

la Réforme et de la Ligue, a été étudiée dans ses intimes replis. Les mémoires du temps sont pleins de douloureux détails qui font toucher du doigt les fléaux qu'engendrent la perte des principes, la licence des mœurs, l'ignorance ou l'oubli du devoir ; c'est une véritable histoire de la *misère publique* en France. Aussi, est-il doux pour le chercheur, en feuilletant nos annales privées, de rencontrer, auprès de cette histoire de la misère, le palliatif providentiel, l'histoire de la charité chrétienne. A cette heure en effet, Dieu suscita de grandes âmes. Paris eut Vincent de Paul et toute une pléiade d'apôtres ; la province ne fut pas moins bien partagée, car, le mal n'était pas simplement localisé dans Paris, cette tête toujours un peu folle de la France, il était partout ; partout aussi trouverons-nous le médecin pour guérir, l'apôtre pour évangéliser. Qui de nous en particulier, Bretons, ne doit saluer avec amour ces suaves et saintes figures de Michel Le Nobletz, du P. Maunoir et de tant d'autres hommes de Dieu, rénovateurs de notre vieille foi ? N'est-ce pas œuvre de piété filiale que de rechercher la trace effacée de leurs pas ; de faire revivre le souvenir, le nom oublié de quelque pauvre prêtre, enseveli dans le silence du bien qu'il a fait ; de déposer sur une tombe modeste l'hommage d'une tardive reconnaissance ! Telle a été notre pensée en consacrant ces simples pages à la mémoire d'un missionnaire breton, à Vincent de Meur, qui, après avoir semé la parole divine dans plusieurs de nos provinces, devait être l'un des fondateurs et le premier supérieur du célèbre séminaire des Missions Etrangères, foyer de lumières qui a porté la *civilisation chrétienne sur tous les points du globe et peuplé le ciel de martyrs*.

En étudiant le XVII^e siècle, cette importante époque de transition, « ce qu'il faut chercher, écrit M. Ropartz, ce ne sont pas les événements généraux ; ils sont rares... La Bretagne réduite à l'état de province, n'a plus de vie politique qui lui soit propre ; son histoire guerrière et dramatique est terminée ; mais à ce même moment commence pour elle une histoire intime, dont tout le monde pressent l'immense et profond intérêt... l'histoire privée des hommes, le tableau des mœurs. Il est vrai de dire que toujours mêlés à des guerres sans fin, les Bretons jusqu'au XVII^e siècle n'avaient pas eu le temps de vivre à leur guise et suivant leur nature. Quand les horribles brigandages,

qui marquèrent la dernière période des guerres de la Ligue en Bretagne, eurent à peu près cessé, la province apparut comme un désert où campaient quelques sauvages. Comme aux V^e et VI^e siècles, le christianisme vint apporter la civilisation à ces nouveaux barbares (1). »

Pour apprécier l'œuvre de nos missionnaires bretons, il suffit de parcourir les vieux auteurs du temps. « Cette pauvre Basse-Bretagne, écrit le chanoine Moreau, a été bien désolée et ce en punition des péchés des hommes qui y estoient si débordés que l'on n'y savoit plus prier Dieu que par manière d'acquit (2). » Clergé, noblesse, bourgeoisie, peuple, toutes les classes avaient été profondément atteintes. Donc, étudier le presbytère, le manoir et la chaumière, c'est entrer dans le vif de la situation.

« Le P. Maunoir sentait que la réforme des peuples sans la régénération du clergé ne serait qu'un édifice sans fondement. Tout le mal provenait de l'ignorance, de l'incapacité, du défaut de zèle de la plupart des recteurs. Les exemples et les travaux de M. Le Nobletz et du P. Quintin, la vigilance des évêques avaient déjà fait disparaître bien des scandales, mais il s'en fallait encore que le clergé fût à la hauteur de ses devoirs. Tant qu'il resterait étranger au mouvement général, il ne pouvait que perdre de plus en plus de l'estime et de la considération des peuples ; il fallait donc qu'il y prit sa part... Régénérer les prêtres séculiers par l'exercice du zèle apostolique et leur faire reconquérir ainsi leur place dans l'estime des populations, telle fut la grande pensée du P. Maunoir, pensée féconde d'où sortit la rénovation complète de notre pays et cet ascendant extraordinaire que le clergé possède encore en Bretagne, malgré tous les ébranlements qui nous ont agités depuis le XVII^e siècle (3). »

Si l'on passe du presbytère au manoir, même affaissement moral, même effervescence des esprits. Depuis que l'on s'est battu et pillé aux cris de : *Vive la Ligue !* ou *Vive le Roi !* le gentilhomme est devenu soudard ; le fils est resté en révolte

(1) Ropartz. *Portraits bretons* des XVII^e et XVIII^e siècles, préface p. III et IV.

(2) *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne, durant les guerres de la Ligue*, par M. Moreau, chanoine et conseiller au présidial de Quimper. MMs. des archives du Finistère. — Edit. L. Prud'homme, Saint-Brieuc 1857.

(3) L'abbé Kerdaffret. — Voy. *Revue de Bretagne et Vendée*.

contre le père, les frères sont ennemis. On ne marche plus que l'arquebuse sur l'épaule et le pistolet au poing.

Qu'on en juge par ces curieuses doléances adressées, en 1595, par le sieur de Lesmoal (1), aïeul de notre missionnaire, au duc d'Aumont guerroyant pour Henri IV dans l'évêché de Tréguier :

« MONSEIGNEUR,

» Monseigneur d'Aumont, Mareschal de France, Lieutenant Général pour le Roy en Bretagne (2).

» Suplie humblement et remontre Maurice Meur, sr de Lesmoal, Conseiller du Roy, Lieutenant Général du Provost soubz Nosseigneurs les Mareschaux de France en Bretagne, comme, dès l'an mil cinq centz quatre vingt unze, Monsieur de Goesbriand (3) estant retenu prisonnier de guerre au chasteau de Nantes, par Monseigneur de Mercœur (4), lequel, dès le cinquiesme jour de May audict an, accorda leschange dudict sieur de Goesbriand avec deux prisonniers espagnolz, retenuz à Rennes par Monseigneur de Montpensier, nommés Allonzo Gontierès, dict le Contador, aultre se disant Martin de Villanova, pourveüe et moyennant que led. sieur de Goesbriand eust païé sa première ranczon arestée à quatre mille escuz, et les despens dès à depuis son emprisonnement ; pour parvenir à l'exécution,

(1) Maurice Meur, sr de Lesmoal, en Plounérin, fils de Guillaume de Meur et de Marie Hémer, sr et dame de Lesmoal, Kerigonan, etc., avait épousé Julienne de Quélen, de la maison de Guérian, en Plufur ; il était chef de nom et d'armes de sa branche, qui se fonda, dans le courant du xvii^e siècle, dans Le Rouge, par le mariage de Françoise de Meur, dame de Lesmoal, avec Pierre Le Rouge, sr de la Haye, auquel elle porta la terre de Lesmoal, passée depuis par alliance dans la maison de Kersauson. (Archives de famille.)

(2) Jean, duc d'Aumont, Maréchal de France, l'un des plus vaillants capitaines de Henri IV, tué au siège du château de Comper, en 1595, âgé de 73 ans.

(3) François de Goesbriand, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre et Gouverneur de Morlaix, fils d'Yves de Goesbriand et de Marguerite de Kernech, avait épousé, le 24 août 1589, Renée de la Marzelière, fille de Renaud, Chevalier de Saint-Michel, et de Renée de Gué.

(4) Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne et chef de la Ligue en cette province. Le duc de Montpensier y tenait le parti du Roi.

de laquelle eschange, led. sr de Lesmoal faict délivrer et rendre à Nantes à mond. sieur de Mercœur ledict Martin de Villanova, et led. Contador fuct randu à Blain, pour estre aussy délivré pour led. sr de Goesbriand ; lequel sr de Goesbriand obtient passe-port et sauf-conduit pour led. sr de Lesmoal d'avecq Monsieur de Mercœur, pour aller et venir par ceste province, pour amasser et randre la somme de cinq mille escuz à Nantes, pour lad. première ranczon ; et pour recouvrer lesd. deniers, icelluy sr de Goesbriand délivra procure spéciale pour recevoir lad. somme, vendre ou aliéner de ses héritages, pour recevoir son entière liberté. Et advint, le douziesme jour d'avril aud. an mil cinq centz quatre vingt unze, estant led. suppliant en la maison d'une sienne parente, nommée Kersenant (1), près Lanyon, lieu destiné pour amasser la ranczon dud. sr de Goesbriand, le sieur de Couëtédrez (2), lors de la Ligue, se rend en personne en lad. maison de Kersenant, accompagné de bien vingt sallades et quarante harquebuziers, se saisir de la personne dud. suppliant et de troys de ses archers, néantmoins que led. suppliant luy faisoit aparoir qu'il estoit soubz passeportz, gerant la liberté dud. sr de Goesbriand, ainsy qu'il estoit à plein faict menssion par les lettres d'eschange, sauf-conduitz et passeportz, dont les transcriptz sont cy attachés. Cependant, led. sr de Couëtédrez ne portant respect aud. passeportz, desquelz il se saisit en présence de toute sa troupe, fait ravager et butiner l'argent, armes et chevaux du suppliant et de ses archers ; contre tout ordre militaire, faict conduire et constituer misérablement le suppliant en la prison criminelle de Morlaix, en une tour où il n'estoit loisible à personne de parler aud. suppliant sur peine de vie. (Comme en effect, un paisant fuct aud. an pendu et estranglé à Morlaix pour avoir esté soupezonné d'avoir parlé aud. suppliant qui ne pouvoit, pour ces occasions,

(1) Le manoir de Kersenant, en la paroisse de Ploumilliau, était habité, à la fin du xvii^e siècle, par François Raison et Marie Le Guallès, sa compagne, sr et dame de Kersenant, Kerdu, etc. (Acte de 1586.)

(2) Pierre de Coëtredrez, sr de Saint-Michel, de Keradenec, de Kerbisquin, etc., Chevalier de l'Ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Capitaine de l'arrière-ban et garde-côte de l'évêché de Tréguier, né vers l'an 1550, avait épousé Marie du Dresnay, fille de Jean et de Marguerite du Perrier. Il périt d'une façon tragique, d'après ce que rapporte le chanoine Moreau.

demander la justice ny la raison aud. seigneur de Mercœur.) Et, après avoir esté led. suppliant ainsy cruellement et inhumainement traité par led. s^r de Couëtedrez, recepvant journallement mille afrontz et injures en sa prinson, icelluy suppliant ne pouvant plus supporter la prinson ny telles cruaultéz, et, après avoir esté ainsy retenu l'espace de huict moys ou plus, fuct contrainct d'accorder aud. s^r de Couëtedrez deux mille escuz de ranczon et les lui paier, comme il en porte quittance, pour recouvrer sa liberté, d'autant que led. s^r de Couëtedrez disoit que mond. s^r de Mercœur avoict commandé de faire paier ranczon aud. suppliant, néanmoins tous passeportz, ce que led. s^r de Couëtedrez ne faisoit lors justifier, ny avoir jamais fait déclarer le suppliant de bonne prinse, comme encore il ne scauroit avoir fait ; au contraire, mond. sieur de Mercœur ne voudroit permettre que ses passeportz sy signaléz et raisonnables soienct enfreinctz, et ne voudra avouer ung si cruel acte. Ce considéré, Monseigneur, plaise à Vostre Grandeur faire appeler par devant Vous, en Vostre Conseil, led. sieur de Couëtedrez et l'interroger sur les faitz cy-dessus et condamner led. s^r de Couëtedrez à la restitution des deux mille escuz qu'il a touchés des deniers dud. suppliant, et au paiement des deniers, armes et chevaux qui furent prins sur led. suppliant, led. jour douzième d'April aud. an, aud. lieu de Kersénant, qui pouvoienct valloir plus de douze centz escus, et aux despans, dommaiges et intéretz que led. suppliant auroict souffertz en sa prinson, qui se montent à plus de quinze centz escus.

» Et ce faisant, ferez justice.

» *Signé* : Maurice MEUR.

» Et, en l'expédition est escript : Sera led. sieur de Couëtedrez appelé, par devant Nous, dans un moys au Conseil, pour, luy oüy, ordonner sur le contenu de la présente requeste ce que de raison. Faict aud. Conseil tenu au camp de Bourbriac, ce dixneufiesme Février, mil cinq centz quatre vingt quinze. *Signé* : D'AUMONT. Et plus bas : LE BERET (1). »

(1) Nous possédons l'original de cet important document, inédit jusqu'à ce jour.

On nous pardonnera la longueur de la pièce ci-dessus en raison de son importance au point de vue historique. Voilà ce qui se passait entre gentilshommes. Poursuivons notre étude.

Dans les villes, si souvent harcelées et pillées, et toujours en émoi, les Bourgeois sont devenus faux, avares et rancuneux, le peuple, traître et farouche : on ne sait plus que croire, ni auquel entendre. Quant aux populations rurales, le crayon, que nous en ont gardé les missionnaires, est peut-être plus affligeant encore.

« Le peuple estoit si peu instruit que plusieurs périssoient pour ne sçavoir pas les mystères que tout chrestien doit sçavoir : Les enfans arrêtés à paistre les bestes, estoient plus abandonnés que les animaux dont on leur avoit donné le soin : on voyoit ceux qui eussent dû instruire les autres avoir eux mesmes un extrême besoin d'instruction et s'attacher plus à labourer la terre qu'à cultiver les âmes que Dieu leur avoit recommandées. — On entretenoit un grand commerce avec le démon qu'on adoroit, qu'on invoquoit, qu'on consultoit : il ne s'est jamais rien vu de si exécrable, ni de si commun que les superstitions, dont nous ne trouvons encore que de trop malheureux restes parmi les gens grossiers : les sortilèges, les enchantemens diaboliques, les sermens abominables, les invocations de démons, les bénédictions impies, c'est ce que les vieillards enseignoient aux jeunes gens (1)... »

L'âge d'or de la Bretagne semble à jamais passé. On prévoit au prix de quels labeurs durent s'opérer les prodiges de charité, de dévouement, des infatigables apôtres choisis par la Providence pour faire rentrer dans les limites du devoir une société si profondément troublée.

Cependant, au milieu de cette perversité des idées et des mœurs, le ciel avait su préserver de la contagion quelques familles, au sein desquelles s'étaient gardés, dans leur pureté native, la vieille foi et le vieil honneur. Sous le chaume, comme au manoir, on retrouvait de ces races patriarcales qui avaient fait jadis de la Bretagne la patrie des Saints.

Parmi ces dernières, la maison de Meur tenait, dans le pays Trécorrois, un rang distingué autant par son extraction que par

(1) *Le parfait missionnaire*, par un Prêtre missionnaire (Le R. P. Boschet, S. J.) A Paris, 1697, in-12.

ses vertus héréditaires. Guy Le Borgne, en son curieux *Armorial breton*, s'exprime ainsi en parlant d'elle : « De Meur, *alias* à » Kerarc'han, en Guerlesquin ; Lesmoualh et autres en Tréguier ; » maintenant, Coetanroux Lez-Lannion, Kerigonan, Kerhuon et » autres : *d'Argent à la fasce d'azur*. Cette dernière maison a » donné un Escuyer ordinaire de la Petite Escurie de Sa Majesté, » qui est mort depuis peu Capitaine et Gouverneur de Lannion, » et nous fournit encore un Ecclesiastique de rare sçavoir, » Docteur en Sorbonne, sous le nom du sieur de Saint-André » de Meur (1). »

Ce docte personnage et cet *escuyer*, cités par le vieux magistrat qui écrivait en 1667, ne sont autres que le saint missionnaire, dont nous allons esquisser la vie, et son frère aîné, Jean de Meur, Gouverneur des ville et comté de Lannion.

Cadets de la maison de Lesmoal-Kerigonan, en la paroisse de Plounérin, les seigneurs de Kerhuon possédaient divers fiefs relevant de la bannière de Tonquédec, et, entre autres, ce manoir de Kerhuon, aujourd'hui oublié, et que devaient illustrer la naissance et les œuvres apostoliques de l'un de ses possesseurs. C'est là en effet que naquit, en l'année 1628, Vincent de Meur ; c'est là que s'écoulèrent les premières heures de son enfance, dans les *cedres casanières* du foyer héréditaire, au contact incessant de la vertu et du devoir. A cette date de 1628,

(1) La maison de Meur, qui figure avec honneur aux réformations et montres de la noblesse de Bretagne, aux xv^e et xvi^e siècles, fut maintenue d'*Ancienne extraction*, par arrêt du Conseil privé du roi, en 1697, et par deux arrêts du Parlement de Rennes, en 1773 et 1774 ; elle prouva dix degrés de noblesse. Aux armes données ci-dessus par Guy Le Borgne, les de Meur ajoutaient un *croissant de gueules en chef*.

Cette ancienne famille, qui vient de s'éteindre, fidèle jusqu'à la fin à toutes les saintes et nobles traditions, avait puisé son origine dans l'évêché de Léon, d'après les titres fournis au parlement de Bretagne, et sur l'un desquels nous lisons : « Maurice Meur et Marie de Kercabin, seigneur et dame de Keraz'han, » sont les plus anciens pères que la famille des Meurs (*sic*) a eu dans l'évêché » de Tréguier, suivant les actes que l'on a pu recouvrer jusqu'à présent. On dit » que ce Maurice estoit fils de Nicolas Meur et d'Amice de Kerguay, et ledit » Nicolas, fils d'autre Nicolas et d'Adelice de Coatquevrin, toutz successivement seigneurs et dames de Keraz'han, en la paroisse de Guerlesquin, » évêché de Tréguier. Et sont ces Messieurs de Keraz'han que l'on dictz estre » sortys d'une ancienne maison de Léon, nommée Kerhiriou. » (Archives de famille.)

Kerhuon abritait toute une jeune famille. Messire Régnauld de Meur, écuyer, S^r de Kerguz, Kerhuon et autres lieux, et Marie Cam, de la noble maison de Kernasquierec, sa compagne, voyaient grandir autour d'eux quatre enfants qui répandaient sous leur vieux toit la vie et la douce gaieté qu'engendrent la liberté et la simplicité des champs : Jean, leur chef de nom et d'armes, qui deviendra Gouverneur de Lannion ; puis Françoise, mariée en 1650 à messire Rolland Lestic, s^r de Kerraoul et des Salles, en l'évêché de Saint-Brieuc ; Jeanne, qui épousera Yves de Ker-verder, s^r de Kerjean ; enfin notre Vincent, qui préférera aux riches bénéfices ecclésiastiques la pauvreté, aux titres pompeux, celui de *prêtre indigne*, de *pauvre missionnaire*, et qui mourra en odeur de sainteté, en 1668 (1).

Rien de plus propre à reposer la pensée du spectacle de la dépravation et des désordres, que la vue d'un intérieur chrétien. Entrons un instant dans l'une de ces demeures où Dieu et l'honneur règnent toujours. Sur plusieurs de ces vieux manoirs, perdus au fond de nos campagnes, nous avons lu ces mots significatifs, gravés au fronton de la porte : PAX HVIC DOMVI, en devise autour du blason. Oui, la paix existe bien là où le père, la mère et les enfants ont gardé la crainte du Seigneur en même temps que ses commandements. Les jours s'y succèdent dans un doux labeur : le modeste seigneur surveille et dirige ses valets et ses tenanciers, cultive par lui-même le *pourpris* du manoir, chasse et pêche en compagnie des gentilshommes du voisinage, et ne perd guère de vue la girouette qui tourne au sommet de sa tourelle, que pour suivre de loin en loin l'appel du ban et de l'arrière-ban, ou les *tenues* des Etats de Bretagne. Ces événements alimentent les causeries de la veillée, après que la noble dame a terminé sa laborieuse journée, entourée de ses enfants, et donnant l'exemple de la vaillance à ses femmes qui filent ou s'occupent des soins de l'intérieur. Les voyez-vous, le dimanche, chevauchant, la dame en croupe derrière son seigneur et maître, suivis d'une partie de leur maison, à travers des chemins souvent impraticables, qui conduisent à l'église ? Pasteur et père tout à la fois, le

(1) Madame de Kerraoul devait survivre à ses deux frères et à sa sœur, et devenir héritière des biens de la branche de Kerguz-Kerhuon, qu'elle transmit à la maison des Lestic-Kerraoul.

maître du logis dira le *Benedicite*, au commencement du repas, de même que chaque soir, sa pieuse compagne récitera, à haute voix, la prière, ou expliquera aux serviteurs réunis quelques traits de la *Vie des Saints*. A ces parents chrétiens, le soin de l'éducation première des petits enfants, jusqu'au jour où les oiseaux s'échapperont du nid pour courir là où doit les appeler le service de Dieu ou le service du roi.

Les années s'écoulaient paisiblement en ce temps-là pour l'enfant du manoir : le rudiment à l'école d'un vieux prêtre et les jeux innocents se partageaient ses heures. — « Il n'est pas rare, avons-nous écrit ailleurs, de rencontrer, parmi les chaumières de nos villages, une humble maisonnette surmontée d'une chambre à laquelle on accède, le plus souvent, par un perron extérieur. Vous voyez grossièrement gravé sur le linteau de la porte le monogramme de Jésus-Christ, quelquefois un calice. Les vieillards l'appelleront encore, cette chaumière, la maison de *Dom Jean* ou de *Dom Yves*, en breton ils la nommeront *Kerbélek* (la demeure du prêtre), c'est que là habitait un homme de Dieu. Là, il exerça l'apostolat auprès des humbles et des petits ; et souvent il s'est échappé de ce sanctuaire, ignoré du monde, mais tout embaumé d'humilité, de sainteté et de science, des disciples qui ont fait fructifier à leur tour la bonne semence. Chose à remarquer, ces traditions anciennes se sont religieusement gardées en Bretagne : Avant d'entrer au *grand collège* de la ville, les trois quarts des écoliers de nos campagnes auront reçu d'un bon prêtre les premières notions du rudiment (1). »

Plus heureuse que beaucoup d'autres, la paroisse de Tonquédec était singulièrement favorisée au point de vue spirituel. Une importante collégiale, composée de cinq chanoines, dont la dotation était due à la munificence de la maison de Coatmen, héritière de la vicomté de Tonquédec, desservait son église (2).

(1) *L'Instruction publique en province, avant 1789. Voir Revue de Bretagne et Vendée*, V^e série, t. X., p. 298.

(2) Ce fut à la demande et grâce aux largesses de Rolland IV de Coatmen, vicomte de Tonquédec, que Jean de Pleuc, évêque de Tréguier, érigea l'église de Tonquédec en collégiale, le 17 août 1447. Cette fondation autorisée par bulle du Pape Eugène IV, et successivement confirmée par ses successeurs Martin IV et Nicolas V, ainsi que par Jean de Bruc, évêque de Tréguier en 1452, comptait dans l'origine huit canonicats, réduits à cinq dans la suite, y compris le Prévôt

Ces vénérables ecclésiastiques, choisis parmi les prêtres éminents de la contrée, entretenaient avec un soin jaloux les traditions de science des vieux âges et offraient tout naturellement aux jeunes gens du voisinage de précieuses ressources d'éducation.

Ce fut à ces sources fécondes que les deux fils du seigneur de Kerhuon puisèrent les premières semences de la science et de la vertu. Le calme des champs aidait singulièrement au succès de cette éducation. Après les heures sérieuses de l'étude, le grand air, les courses vagabondes à travers monts et vaux. Une des promenades favorites des deux enfants devait être naturellement les ruines imposantes de la vieille forteresse de Tonquédec (1). Chaque jour, nos écoliers pouvaient y passer des heures propices à l'éclosion de leurs pensées ; mais pour deux intelligences de natures différentes les impressions ne pouvaient être les mêmes. Pour Jean de Meur, le futur écuyer du roi, ces vieilles tours parlaient de combats, de gloire, de hauts faits et de prouesses qui exaltaient son jeune courage, de nobles ambitions ; pour Vincent, la vue de ces ruines amoncelées devenait une mélancolique image de l'inanité des grandeurs d'ici-bas, de leur fragilité, et sa pensée remontait tout naturellement vers ce qui ne passe pas.

Ainsi que nous l'avons dit, peu d'événements venaient interrompre la douce monotonie de cette vie. Nous n'en exceptons pas le séjour de quelques mois d'hiver que Régnauld de Meur et sa famille passaient à l'hôtel de Kerguz, qu'ils possédaient en la ville voisine de Lannion (2). Des relations de bonne amitié et de

ou Doyen qui exerçait les fonctions curiales de la paroisse. Jusqu'à la Révolution, les chanoines de cette collégiale furent à la présentation des seigneurs de Tonquédec, avec approbation du roi et de l'évêque. Le Prévôt touchait 2,400 fr. de revenu et chaque chanoine 800 fr.

Une belle verrière du xv^e siècle, due à des artistes trécorrois, et brisée par la foudre en 1847, fait encore le plus bel ornement de la collégiale de Tonquédec et offre les images des fondateurs, Rolland de Coatmen et Jeanne du Plessix-Anger, sa femme, ainsi que celles de Jean, leurs fils, et de Jeanne du Pont, sa femme, donateurs du vitrail.

(1) Ces belles ruines, admirablement posées sur un escarpement du Guer, sont encore l'un des plus importants vestiges des constructions militaires du xiv^e siècle, en Bretagne, et attirent à bon droit l'artiste et le touriste.

(2) Cet hôtel, appelé la *grande maison de Kerguz*, avait été acquis par

parenté avec la noblesse très nombreuse alors qui habitait cette cité, autant que les ressources d'éducation ou de sanctification qu'offraient les monastères qui florissaient partout, dans cette première moitié du XVII^e siècle, les y appelaient presque tous les ans. Notre futur apôtre et son frère devaient trouver, en pareil milieu, de nouveaux motifs d'émulation et de zèle. L'œil vigilant de la mère se reposait avec une sollicitude et une tendresse toutes particulières sur le *Benjamin* de la famille. L'humeur heureuse, la douceur, l'angélique piété, le précoce oubli de lui-même rendaient cet enfant cher à tous ceux qui l'entouraient. Bientôt, sans s'en douter, Vincent allait inaugurer son rôle d'apôtre et donner la mesure de la puissance de sa parole pour guérir les plaies du cœur. De quel secours ne fut-il pas au manoir pour adoucir les larmes qui accompagnèrent le départ de son frère aîné pour la cour. Jean de Meur en effet venait d'être admis parmi les pages de l'écurie du Roi, honneur fort recherché de la jeune noblesse et qui ouvrait d'ordinaire la carrière des hauts emplois militaires.

Et cependant, il n'était pas réservé au père et à la mère de Vincent de garder désormais bien longtemps près d'eux leur petit consolateur.

Le moment devait venir bientôt où la séparation allait s'imposer, car, « il a grandi, dirons-nous avec le premier historien » de François de Sales, il a grandi ce très béni enfant, au visage » mansuète et si doux que rien de plus ; simple aux choses du » monde, innocent en sa conversation, quiète en lui, pacifique » avec les autres, affectionné à la dévotion, plein de pudeur et » d'honnêteté, bénin, débonnaire à tous (1). » Le futur apôtre comprenait déjà la nécessité du sacrifice, et, quoique l'existence sous le toit paternel fût pour lui bien douce, il se faisait comme un reproche intérieur de s'y arrêter plus longtemps. Ses pieux maîtres avaient conseillé d'envoyer Vincent à Paris pour y suivre les hautes études de l'Université.

Guillaume de Meur, écuyer sr de Kerguz, suivant contrat du 8 juin 1588, de Fiacre Prigent, sr de Goasmorvan, moyennant la somme de 1008 écus. Cet immeuble était situé dans la rue *memant de la Halle au Portmeur, avec jardin derrière domant sur la rue des Febvres*. (Communication de M. Tempier, archiviste des Côtes-du-Nord.)

(1) Le P. de la Rivière, en sa première *Histoire* du B. François de Sales.

Le déchirement fut grand de part et d'autre lorsque le jour du départ pour la grande ville fut décidé. La pauvre mère, quoique brisée, voulait être forte en présence de cette énergie précoce ; elle garda ses pleurs pour ses jours de solitude, car, elle aussi, devait plus d'une fois exhaler cette plainte de la mère de Tobie : « Ah ! mon fils, mon cher fils, pourquoi vous avoir envoyé si loin, vous qui étiez la lumière de nos yeux, le bâton de notre » vieillesse, le soulagement de notre vie et l'espérance de notre » postérité (1) ! »

Une pensée chrétienne vint calmer les angoisses du père et de la mère : leur fils semblait suivre une voie providentiellement tracée. L'enfant partit, et son dernier baiser fut un gage de paix.

(1) Lib. Tob.

CHAPITRE II

SOMMAIRE : Le collège de Tréguier, à Paris. — Physionomie des étudiants. — Le P. Bagot et la Société des *Bons-Amis*. — L'Écuyer du Roi. — Le Prieur de Saint-André, aumônier de Sa Majesté. — Le Missionnaire.

(1643-1650)

Il existait à Paris, depuis des siècles, des sanctuaires de science et de sagesse ouverts par les largesses de nos Rois, par d'illustres prélats et de grands seigneurs à la foule des étudiants laïcs et clercs qui venaient puiser, auprès de doctes maîtres, les lumières, la *somme*, comme on disait alors, des Lettres et des Sciences sacrées et profanes.

La Bretagne comptait avec orgueil deux de ces écoles dans la capitale, le Collège de Léon et celui de Tréguier, ce dernier fondé, au XIV^e siècle, par un compatriote de Vincent de Meur, Guillaume de Coatmohan, grand chantre de Tréguier, conseiller au Parlement et docteur régent en droit de l'Université de Paris (1). Guillaume de Coatmohan avait obtenu du roi Philippe Le Bel, dont il était secrétaire, de nombreux privilèges pour cette école, qu'il fondait en vue surtout des étudiants bretons. Par son testament, daté de l'an du Seigneur 1325, il spécifiait qu'il y voulait *a toujours doter huit écoliers de sa famille*, ou du moins, du diocèse de Tréguier, ajoutait-il ; clauses qui devaient être religieusement exécutées. Ce fut vers cette maison que notre étudiant Trécorrois fut dirigé ; il allait y faire fructifier les germes de l'éducation reçue au manoir paternel, et se préparer aux vertus

(1) Guillaume de Coatmohan était né, vers la fin du XIII^e siècle, au manoir de Guernanchanay, paroisse de Plouaret, évêché de Tréguier, presque limitrophe de celle où Vincent de Meur avait reçu le jour. Le Collège de Tréguier fut doté de nouveau, en 1575, par un autre breton, Olivier Donjou. La même année, le fond très amoindri du Collège de Léon lui fut annexé, et ces deux établissements réunis augmentés, vers 1610, des revenus d'un troisième collège, dit des *Trois Evêques*, devinrent plus tard le *Collège de France*.

du sacerdoce en même temps qu'aux grades éminents des Universités.

Deux courants contraires entraînaient alors, à travers les écueils de la Capitale, le monde des étudiants, en ce quartier latin devenu célèbre : le groupe des turbulents, où se recrutait de longue date la trop fameuse *Bazoche*, et le groupe des *clercs* d'allures studieuses et pacifiques. Le désordre des guerres civiles avait singulièrement excité les passions de cette jeunesse des écoles. La fureur du duel notamment avait reparu comme une sorte de compensation au désarmement général qui suivit la pacification de 1598. Ne pouvant plus invoquer les rivalités de partis pour batailler, les jeunes gens se provoquaient journellement, en dépit d'arrêts tombés en désuétude. Il n'était pas de jour où l'on ne se battit publiquement dans la rue, sur les places et dans ce *Pré-aux-Clercs* resté légendaire. Cette manie sanglante, introduite dans le quartier latin, avait dû nécessairement pousser à la scission des étudiants ; et pendant que les uns gaspillaient des années précieuses en désordres de toutes sortes, d'autres au contraire vivaient d'une façon presque austère, s'efforçant de faire reflourir les traditions des siècles passés. Encore fallait-il que parmi ces étudiants modèles il se trouvât quelqu'un d'entre eux habile à manier l'épée pour en imposer au moins au camp ennemi. Les Bretons, étant d'ordinaire en nombre et ayant le bras solide, formaient, à cet effet, ce que l'on appelait la *milice des Bretons*, avec un *prieur*, choisi parmi les plus déterminés, en dehors de la cléricature, et chargé de défendre l'honneur de la compagnie (1).

Après ce que nous avons entrevu de la petite enfance de notre clerc, il n'est pas besoin de dire quelle voie il devait suivre à travers ces écueils. Les relations du chevalier de Meur, son frère aîné, devenaient les siennes et semblaient de nature à aplanir bien des difficultés pour l'avenir d'un cadet. Mais c'était précisément ce qui effarouchait l'humilité de notre nouveau venu. Comment allier sans froissement ces exigences de position et ces aspirations d'une âme déjà morte aux vanités du monde ! Il faut dire vite qu'une main amie autant qu'habile le guidait paternellement depuis son arrivée à Paris.

(1) Voyez, à ce sujet, la *Vie de M. Le Nobletz*.

Parmi tant d'œuvres que devait enfanter et féconder le XVII^e siècle, il en était une, mystique et pratique à la fois, celle de la direction des consciences. Qui n'a déjà nommé saint François de Sales, et le Cardinal de Bérulle, les modèles du genre ? Après eux, le P. de Condren, second général de l'Oratoire, et le P. Bagot, pieux et savant jésuite breton, se partagèrent, avec quelques autres ecclésiastiques éminents, l'empire des âmes, dans Paris. Le P. de Condren, « dont le nom, dit Bossuet, inspirait la piété, dont la mémoire a été douce à l'Eglise comme une composition de parfum (1), » fut le directeur le plus renommé de son temps (2). La situation du P. Bagot était non moins bien établie, à la Cour, où sa réputation de science et de prudence l'avait appelé comme confesseur de Louis XIV encore enfant, à la ville, où les succès de son apostolat sur les foules et parmi les jeunes gens étaient merveilleux (3).

Le bon religieux avait reçu, les bras ouverts, son jeune compatriote, et sans doute qu'en ce moment leurs âmes s'étaient comprises, car, à partir de ce jour, leur tendresse, leur vénération mutuelles furent scellées pour jamais. Dès lors, pour Vincent, la vie devint facile, joyeuse même, malgré les souvenirs de la famille et de la patrie absentes. Notre ami s'abandonna sans peine à la paternelle direction que le ciel lui avait ménagée, et vint grossir le nombre des quelques étudiants d'élite qui s'étaient

(1) Oraison funèbre du P. Bourgoing.

(2) En apprenant la mort du P. de Condren, Louis XIII se prit à pleurer, disant qu'il venait de perdre le plus saint homme de son royaume et le plus désintéressé ; et la reine, pénétrée des mêmes sentiments, chargea Etienne de Villazel, évêque de Saint-Brieuc, celui de ses prédicateurs qu'elle goûtait le plus, de prononcer son oraison funèbre. (V. *Vies des Saints*, Collin de Plancy et Darras.)

(3) Le P. Jean Bagot, fils de Jean Bagot, syndic des Bourgeois de Saint-Brieuc, en 1579, était né dans cette ville, à la fin du XVI^e siècle. Une grande part lui revient dans l'honneur de la fondation du Séminaire des Missions étrangères. « Il aida, écrit M. Le Vot dans la *Biographie bretonne*, M. de Meur dans la fondation de l'œuvre charitable qui fut le berceau de l'Institution des *Missions Etrangères* et qui se composa, dans l'origine, d'une douzaine de jeunes gens qui se préparaient à l'apostolat par des exercices de piété faits en commun. » (*Biog. Bret. Art. Bagot.*) Le P. Bagot composa plusieurs ouvrages de théologie et de polémique religieuse estimés, et mourut, en 1664, recteur de la maison professe des Jésuites à Paris.

groupés autour de la houlette du P. Bagot. Il est intéressant de pénétrer la vie intime des jeunes clercs de cette époque.

Disséminés dans des chambrettes peu éloignées du collège, où les rappelait l'heure des cours, ces étudiants modèles partageaient leurs heures entre l'étude, les devoirs de leur état et les exercices réguliers d'une piété agissante. Leur premier acte est de s'enrôler dans la Congrégation de Notre-Dame. Ils ont même érigé dans l'appartement de l'un d'entre eux, un modeste oratoire à celle qu'ils nomment leur *bonne Maitresse*. C'est à ses pieds qu'ils se donnent rendez-vous ; c'est là qu'ils retrouvent comme le parfum de la vie de famille, du pays natal, des premières heures où leur mère de la terre leur apprenait déjà à aimer leur mère du Ciel. Chaque jour, comme but de promenade, ils visiteront les vieux sanctuaires de la cité, ses hôpitaux, ses prisons. Parmi ces sanctuaires, il en est un qui captive particulièrement les Bretons, l'antique chapelle de saint Yves (1). Aux jours de congé, les excursions deviennent de vrais pèlerinages dans les environs de Paris ; chemin faisant, ils tirent leurs chaussures, pour faire l'apprentissage de la mortification, et entonnent des hymnes et de pieux cantiques. Enfin, tels étaient entre les disciples du P. Bagot, les liens de la charité et de la fraternité chrétiennes, qu'ils n'étaient plus connus dans le quartier des écoles que sous le nom des *Bons-Amis*.

Dans le principe, le *logis* choisi par les *Bons-Amis*, comme centre de leur congrégation, fut un modeste appartement situé rue La Harpe ; de là, ils durent passer dans la rue Coupeau, au faubourg Saint-Marcel, mais, leur nombre s'étant accru, il fallut émigrer une fois encore, et ils vinrent occuper un grand corps de bâtiment, rue Saint-Dominique, dans le faubourg Saint-Jacques. « Ce fut principalement dans ce lieu, qui fut pendant quelques années le théâtre de leurs vertus, lisons-nous dans un récit contemporain, qu'ils donnèrent à leur siècle un spectacle

(1) Cette chapelle, située rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue des Noyers, fut acquise par un marchand de chiffons, lors de la Révolution et démolie en 1796. Elle avait été fondée en 1348, par les écoliers bretons étudiant à Paris, qui en avaient fait décorer le portail des statues de Jean IV et de Jeanne de France, duc et duchesse de Bretagne. La Confrérie des Avocats et Procureurs se tenait, depuis des siècles, dans ce vénéré sanctuaire aux lambris duquel étaient appendus, en *ex-voto*, des liasses de procès.

» qui seroit nouveau pour le nôtre. Quoique la plupart de ces
» messieurs fussent d'un sang illustre... leur maison ressembloit
» moins à une retraite d'écoliers réunis qu'à un collège d'hommes
» apostoliques. Le lieu où ils s'assembloient n'inspiroit que la
» piété, que le désir d'être à J.-C. et de n'être qu'à lui seul. C'étoit
» une grande salle, sans tapisserie, sans fauteuils, sans autre orne-
» ment qu'un grand tableau très bien fait où étoient représentés
» les cœurs de Jésus et de Marie environnés d'anges, qui, hum-
» blement prosternés devant eux, rendoient à l'un et à l'autre les
» honneurs qui lui sont dûs. Au-dessous se lisoient ces paroles
» qui étoient l'expression des vœux et des désirs de nos pieux
» congréganistes : *Cor Jesu et Mariæ cætus nostri gloria*, le cœur
» de Jésus et de Marie est la gloire de notre Association. Ces
» messieurs vivoient dans une si parfaite union de cœur et d'âme,
» qu'on ne les appeloit dans le quartier que la Congrégation des
» *Bons-Amis*. Le lever, le coucher, l'heure du repas, les récréa-
» tions, le temps de l'étude, les conférences, l'oraison, les lectures
» spirituelles, la fréquentation des sacrements, l'entrevue avec le
» directeur et généralement tous les exercices y étoient réglés
» comme dans les communautés les plus exactes (1). » Cette
» union semble d'autant plus merveilleuse que les éléments les
» plus divers constituaient ce groupe d'élite, « les uns, ajoute
» l'auteur que nous venons de citer, étoient ecclésiastiques, les
» autres séculiers, ceux-ci étudioient en théologie, ceux-là en
» droit, et d'autres faisoient des armes. »

De bonne heure et pour se soustraire plus facilement aux exi-
gences du monde, Vincent de Meur avait pris le petit collet. Nul ne devait porter plus saintement ce religieux habit. Cependant cette existence qui voulait être toute d'humilité et d'oubli allait être mise à de rudes épreuves. Ce fut d'abord un assez important bénéfice, le prieuré de Saint-André-de-la-Bellière, dont l'abbé de Meur fut gratifié ; ce fut surtout une malencontreuse faveur qui, pour tout autre, eût été le ciel ouvert et qui devenait pour lui un perpétuel objet d'effroi. Il venait d'être attaché à l'aumônerie du roi de France ! A cette annonce, Vincent se prosterna la face contre terre et versa d'abondantes larmes ; il était frappé

(1) *Vie de M. Boudon*, grand archidiacre d'Evreux. Paris, Hérisant, lib. M.DCC.LIII. t. 1, p. 89, etc.

au plus intime de son âme. Il fallut toute l'éloquence du P. Bagot et la promesse de pouvoir continuer à vivre au milieu de ses chers Bons-Amis pour l'empêcher de s'enfuir vers sa Bretagne. N'avait-il pas entendu sortir de la bouche de ce sage directeur, (qui avait expérimenté par lui-même le périlleux honneur des fonctions de Cour) ces redoutables paroles : « Si l'on vous fait entrer à la Cour par la porte, sauvez-vous par les fenêtres ! »

Ce fut en vain que le Prieur de Saint-André objecta au P. Bagot ses propres paroles. Celui-ci, sûr de la vertu de son disciple, ne voyait pour lui qu'une nouvelle occasion de mérites et de puissants motifs d'édification pour la jeune noblesse qui entourait le jeune Roi. Une pensée humaine se mêlait peut-être aussi chez le bon religieux à ces diverses considérations, celle d'attirer sur l'association des Bons-Amis, dont le rôle s'accroissait chaque jour comme apostolat dans Paris, la protection de la Reine mère et de la Cour. Le nouvel attaché à l'aumônerie de Louis XIV ne devait faillir à aucune des espérances du P. Bagot, ainsi qu'on le verra par la suite.

Une douce compensation aux alarmes de sa modestie et au chagrin de ne plus suivre aussi exactement les exercices de la congrégation attendait l'humble prieur de Saint-André, c'était de revoir plus souvent un frère bien-aimé. Le chevalier de Meur, en sa qualité de page, postillonnait avec la Cour d'une résidence royale à l'autre ; ils allaient donc pouvoir bien souvent causer ensemble des chers absents, du toit paternel, de cette Bretagne toujours aimée ! Ainsi qu'on le lui avait promis, dès que le service de l'aumônerie était achevé, notre captif retournait à tire d'aile vers le logis des Bons-Amis. Là, plus humble, plus fervent que jamais, le futur missionnaire reprenait avec bonheur les labeurs et les austérités volontaires de la règle et de la discipline.

Nous avons dit que l'action de la petite communauté du P. Bagot commençait à s'exercer fructueusement dans Paris, dans ce Paris que le souffle de Vincent de Paul remuait alors si profondément. Cette grande ville, si largement ouverte de nos jours, était alors, à part quelques grandes voies, où les carrosses pouvaient circuler, un labyrinthe inextricable que parcouraient péniblement en désordre les nobles à cheval, leurs femmes en croupe ou en litières, les magistrats sur des mules, les soudards,

la foule des piétons et des hommes de peine chargés de lourds fardeaux. Ajoutez que ces rues garnies de porches surplombants étaient d'une exigüité extrême et prêtaient singulièrement à ces conflits qui dégénéraient d'ordinaire en *cohues* et en batailles entre passants. Là grouillait au fond des cours sombres une population étrange, apport verveux et presque sauvage fourni par la province et l'étranger. Ces hideux repaires de mendiants et de voleurs, connus sous le nom de *Cours des miracles*, déshonoraient encore la capitale et ne disparurent complètement que lorsque les largesses de la duchesse d'Aiguillon et de quelques autres grandes âmes, permirent à Vincent de Paul de fonder l'hospice de la Salpêtrière, origine et modèle des établissements charitables ouverts depuis à toutes les misères (1). Durant l'oragieuse minorité du successeur de Louis XIII surtout, la sécurité des rues n'existait pas, et les édits du Parlement, appuyés par la Maréchaussée, étaient bien souvent impuissants à calmer l'effervescence des affamés et des mécontents.

En de telles conditions, l'intervention morale des hommes apostoliques groupés autour du célèbre *Monsieur Vincent* allait devenir un auxiliaire puissant d'apaisement et de régénération. Anne d'Autriche et Mazarin avaient compris, en dehors de leur zèle pour le triomphe de la religion, tout le parti que leur politique pouvait tirer du concours de ces hommes de Dieu ; combien il importait de les protéger et de favoriser leur action sur les foules. De là ces exercices religieux non seulement dans les églises, mais cet apostolat en plein soleil, ces prédications, ces processions à travers les places et les carrefours de la capitale.

Depuis longtemps déjà, et des premiers, nos Bons-Amis s'étaient jetés dans la mêlée, inaugurant dans les quartiers les plus abandonnés, souvent au milieu des quolibets et des menaces, leur rôle d'apôtres. Plus d'une fois, monté sur les degrés d'une croix de carrefour, Vincent de Meur avait évangélisé la foule. Malgré sa jeunesse, l'ardent missionnaire avait le talent de se faire écouter. De fortes études lui fournissaient, au début de sa carrière, des éléments multiples pour éclairer et instruire, l'ardeur de sa foi communiquait à sa parole l'art de convaincre et de toucher.

(1) Il existait encore quatre de ces repaires, en 1652.

Suivant l'usage du temps, à peine avait-il terminé ses humanités et sa philosophie, qu'il était passé maître à son tour, enseignant gravement la rhétorique, déjà muni d'un riche bagage de sermons, de harangues académiques, de dissertations de toutes sortes. Plus heureux que beaucoup d'autres, il put éviter le ridicule apprentissage des *secrets et des effets oratoires* qu'enseignaient très sérieusement alors de véritables rhéteurs qui, à l'exemple des anciens, tenaient en plein dix-septième siècle boutique d'éloquence à Paris. Comme étude de mœurs, nous citerons un sieur de *Richesource* qui faisait école, sous le titre pompeux d'Académie, et vendait, moyennant *trois louis d'or*, certaines recettes propres à transformer, *en trois mois*, un novice en orateur accompli. « Par mes exercices, disait-il dans son prospectus, les jeunes prédicateurs peuvent acquérir quatre belles habitudes : celle de composer judicieusement, celle de prononcer agréablement, celle de critiquer un discours et celle de présider en toutes sortes d'assemblées. — Je donne avis au public que je les explique, avec l'art de bien dire, les mardi, mercredi et vendredi, à deux heures précises, jusqu'à quatre (1). » Il ne faut pas oublier que nous sommes au temps des *beaux esprits*, des *précieuses* et des *ruelles*, sous l'influence desquels, se dégageant bientôt de l'afféterie alors en vogue, la langue française va s'épurer et enfanter ces incomparables orateurs du siècle de Louis XIV.

Mais, pour toucher et convertir les masses, il fallait mieux que cela, il fallait avant tout l'éloquence du cœur, il fallait les prodiges de la sainteté dans le missionnaire de la parole sacrée. A ceux-là, seuls, ces immenses succès oratoires qui tiennent du prodige puisqu'ils nous montrent, suspendues aux lèvres d'un

(1) Jean de Soudier, ou Soudrier, écuyer sieur de Richesource, mort à Paris vers la fin du XVII^e siècle, a laissé nombre de productions littéraires toutes plus baroques les unes que les autres. Chose étonnante, Fléchier avait été, dans sa jeunesse, l'un des assidus de Richesource ; il subissait l'engouement de son époque pour le style ampoulé des sermonaires italiens et espagnols. Il est vrai qu'il devait quitter promptement ce genre guindé pour suivre les leçons du célèbre Père Senault, Supérieur général de l'Oratoire, qui consacrait alors les dernières heures de sa vie à former à l'éloquence de la chaire la jeunesse oratorienne et nombre de jeunes ecclésiastiques, par ses fameuses conférences de Saint-Magloire.

pauvre prêtre, des foules haletantes et qui tombent à genoux. Tels seront en particulier les triomphes de nos missionnaires bretons. Telle sera bientôt l'éloquence de Vincent de Meur et son action sur le peuple, à Paris et sur les points les plus divers de nos provinces.

Pour en venir là le secours d'en haut était indispensable, aussi le P. Bagot engageait-il vivement ses disciples à aller demander aux tombeaux des plus illustres serviteurs de Dieu secours et protection, à entreprendre de fréquents pèlerinages aux célèbres sanctuaires. Vincent de Meur et ses amis devaient trouver dans ces pieux voyages l'occasion de s'essayer. « Distribués en petites bandes, ils se répandoient de côté et d'autre, non-seulement dans les bourgs et dans les villages, mais encore en différents quartiers de Paris. Tout auditoire leur étoit bon. Ils évangélisoient le laboureur dans les champs, le berger dans les prairies, l'artisan dans sa boutique. Ces petites missions, qui n'avoient ni éclat, ni appareil, produisirent de très grands fruits (1). »

Vincent de Meur semblait particulièrement doué pour ces succès populaires. Chaque fois qu'il lui étoit donné d'aller se retremper pour quelques jours dans sa Bretagne, il en revenait plus riche des dons du ciel. C'est que là, tout près du toit paternel, existait une tombe illustre où venaient se reconforter tous ceux qui avoient soif de vérité, besoin d'aide, de protection, du don de persuader ; cette tombe du glorieux saint Yves-de-Kermartin, Vincent avait appris à la vénérer dès sa petite enfance. De plus notre jeune missionnaire se trouvait en contact avec d'illustres maîtres dans l'art de parler aux simples et de toucher les cœurs. La Bretagne, toujours ardente à embrasser les grandes causes, n'étoit certes pas restée en arrière du grand mouvement religieux. La Providence suscitait sur son sol une véritable floraison d'Apôtres. La terre qui avait enfanté saint Yves, ne pouvait rester stérile en effet : « Car, dit Albert-le-Grand, en parlant de ce grand saint, s'il étoit soigneux de nourrir corporellement les pauvres et les substanter du pain matériel, il l'étoit encore plus à nourrir leurs âmes du pain de vie, de la parole de Dieu. Il ne se contentoit pas de prescher ses paroissiens, il preschoit les autres circonvoisins, faisant par trois, voir quatre

(1) *Vie de M. Boudon*, loc. cit.

» prédications par jour... Il s'adonnoit avec telle ferveur et attention d'esprit à ce saint apostolique office que souvent il en oubloit le boire et le manger, et estant de retour au logis, le soir, après avoir presché tout le jour, ne se pouvoit presque tenir sur bout tant il estoit foible... Le monde couroit après luy de paroisse en autre pour entendre ses admirables sermons (1). »

(1) *Vies des saints de Bretagne*, par le P. Albert-le-Grand, de Morlaix. — Edit. M.DC.LIX. p. 162.

CHAPITRE III

SOMMAIRE : Le P. de Rhodes chez les Bons-Amis. — Le germe des Missions-Étrangères. — Vincent de Meur part pour Rome. — Quarantaine et solitude en Provence. — Le Cardinal Bagni. — Présentation au Pape Alexandre VII.

(1650-1658)

Bien souvent le P. Bagot, *cet homme d'une prudence consommée, d'une expérience admirable*, ainsi que le qualifient ses biographes, venait visiter ses chers disciples, les édifier et s'édifier avec eux. Parfois il était accompagné de quelqu'un de ces apôtres, dont le nom et les œuvres remplissaient alors Paris : un jour, Vincent de Paul, un autre, M. Bourdoise ou M. Olier, les pieux fondateurs des séminaires de Saint-Nicolas et de Saint-Sulpice. Tous portaient un vif intérêt au petit groupe des Bons-Amis, parmi lesquels leur intuition apostolique présentait sans doute des émules, des frères.

Un après-dîner, au moment de la récréation, le Père se présenta dans la grande salle du *Logis* ; il était accompagné, ce jour-là, d'un prêtre vénérable, dont la sainteté et les actes excitaient l'admiration universelle : c'était le P. de Rhodes (1). Longtemps employé dans les missions de la Perse, de la Chine et du Tong-King, cet infatigable religieux venait recruter, en France, des apôtres et des martyrs nouveaux.

L'émotion fut grande parmi les Bons-Amis, et bientôt elle fit place à l'enthousiasme.

Après avoir conversé familièrement de ses lointains voyages, le P. de Rhodes se tourna vers le P. Bagot et lui dit : « Mon Père, je viens du bout du monde et du fond de la Perse à Paris » afin d'y trouver des ouvriers qui nous aident à défricher ces

(1) Le P. Alexandre de Rhodes, né à Avignon en 1591, mort en 1660, est resté célèbre dans les annales des Missions, sous le nom de l'Apôtre de la Chine et du Tong-King.

» pays barbares, où nous travaillons depuis tant d'années. Dieu me fait connaître présentement qu'il choisira, d'entre ces jeunes messieurs, ceux qui lui seront propres pour cette grande entreprise (1). » En prononçant ces paroles les yeux du missionnaire s'étaient, paraît-il, fixés sur Vincent de Meur qui, au même moment éprouva un trouble extrême et crut entendre comme une voix intérieure qui lui disait de se dévouer et de partir.

A dater de ce jour, l'ardeur qui le poussait depuis longtemps à la conquête des âmes, devint un feu dévorant qui se répandit au dehors enflammant à son tour d'un zèle immense ses pieux amis.

Tout en rendant grâce au ciel de ces généreuses ardeurs, le P. Bagot s'efforçait d'en tempérer la vivacité. D'ailleurs, l'abbé de Meur et plusieurs autres n'avaient encore que les ordres mineurs du sacerdoce : il fallait attendre. Puis ce sage religieux ne prévoyait-il pas pour son disciple de choix un autre théâtre, tout aussi favorable à l'exercice de son zèle, que ces lointaines contrées. Enfin, la famille de Vincent, plus soucieuse d'une santé déjà frêle, n'allait-elle pas s'opposer à une décision d'une telle gravité ? Ces diverses considérations furent habilement exploitées par le P. Bagot ; et, pour cette fois, le P. de Rhodes dut se contenter de prélever les rares épis mûrs pour sa gerbe. Cependant cette dime prélevée sur la petite Congrégation la marquait dès lors au front du signe de l'Apostolat : le germe des *Missions-Étrangères* était définitivement écloso au souffle de l'apôtre du Tong-King.

« Le Père de Rhodes instruisit la Congrégation de la Propagande du succès de ses démarches (1652), et cette Congrégation chargea le prélat Bagni, alors nonce en France, de choisir, dans la petite société dirigée par le P. Bagot, trois sujets propres à être envoyés comme évêques dans les Indes. Le nonce indiqua l'abbé Pallu, l'abbé de Laval, et un autre ecclésiastique, l'abbé Piques, qui n'avait pas moins de zèle. La duchesse d'Aiguillon, le prince de Conti, M^{me} de Miramion et d'autres personnes de distinction favorisaient ce projet ; mais d'un autre côté il se présentait des obstacles. La cour de Portugal était opposée à l'envoi des évêques. Plusieurs incidents retardaient la conclusion de cette affaire ; Innocent X mourut ; le P. Bagot

(1) Vie de M. Boudon, loc. cit.

» et le P. de Rhodes furent envoyés par leurs supérieurs, le premier, en province, et le second en Perse, où on le nomma supérieur des missions. Leur absence apporta quelque retard à l'exécution du plan dont ils étoient les plus ardents promoteurs. Dans l'intervalle, l'abbé de Laval fut destiné à la mission du Canada; l'abbé Pallu, qui étoit chanoine de Tours, y alla résider, et Piques accepta la cure de Saint-Josse à Paris (1). » Ce début étoit une épreuve.

La résignation chrétienne ramena vite le calme parmi les hôtes du logis de la rue Saint-Dominique. De nouvelles recrues comblèrent les vides; il fallut émigrer une fois encore et prendre un appartement plus vaste dans la rue Saint-Honoré, nouvelle et dernière étape avant d'arriver à cette maison de la rue du Bac, pierre angulaire de l'œuvre du P. Bagot et de M. de Meur.

Ce dernier établissement, dû à la générosité de l'un des membres de la Compagnie, offroit de réels avantages comme proportions et aussi par sa situation dans ce paisible faubourg Saint-Germain-des-Prés, où s'élevaient déjà nombre de fondations pieuses. Tout dans ce nouvel asile semblaient fait pour inspirer les grandes pensées. Après plusieurs étapes sur le chemin de leurs destinées, les Bons-Amis semblaient avoir trouvé, comme les apôtres à la suite du maître, le lieu où il faisait bon de se reposer, avant d'entreprendre les grands voyages. Les éléments de la Congrégation s'étaient épurés, il ne restait plus parmi ses membres que des ecclésiastiques; partant il devenait plus facile d'établir une règle en rapport avec la sainteté de leur état. Une vraie communauté religieuse naissait de ce nouvel ordre de choses, mais encore avec le vague qui enveloppe toute œuvre nouvelle. A cette date en effet, la pensée de la fondation des séminaires ne faisait que de naître en France. L'organisation d'une entreprise aussi spéciale que celle d'un séminaire pour la propagation de la foi en pays lointains, semblaient réclamer peut-être encore de plus longues méditations.

M. de Meur, auquel le ciel réservait le redoutable honneur de diriger, à sa naissance, cette maison des Missions-Étrangères, résolut d'utiliser les heures d'épreuves pour sa propre sanctifi-

(1) *Essai historique sur l'influence de la Religion en France, au XVII^e siècle.* Paris, Adrien Leclerc, édit. 1822. T. 1, p. 487-488.

cation et celle de ses frères. Bien qu'éloigné momentanément de ses chers disciples, le P. Bagot, qui pressentait le rôle important que devait jouer son compatriote dans la mise à exécution de ses pieux desseins, le voulait, autant par la science que par la vertu, à la hauteur de la tâche qui l'attendait. Ce fut dans ce but qu'il lui imposa l'obligation de prendre ses grades en Sorbonne.

Cependant de pénibles traverses éprouvaient déjà cette famille religieuse à peine constituée : d'abord l'absence du P. Bagot, envoyé en mission par ses supérieurs, puis la persécution née des agitations de la Capitale pendant la guerre civile qui troubla la minorité du Roi. Voici en quels termes l'auteur de l'*Essai* précité nous rapporte les émotions qui agitèrent les Bons-Amis : « De Meur forma le projet d'une sorte de communauté; il y eut une vingtaine de jeunes gens qui se réunirent ainsi. L'union étoit parfaite entr'eux; ils ne s'occupaient que de bonnes œuvres, et s'animoient les uns les autres à servir Dieu. Les troubles de la Fronde dispersèrent pour quelque temps une réunion si édifiante (1652); quelques-uns se réfugièrent au château des frères des Mezerets (du groupe des Bons-Amis), près Argenton, et ne revinrent à Paris que lorsque le calme fut rétabli. Dans ce voyage de Normandie, ils eurent occasion de voir à Caen M. de Bernières, et trouvèrent chez lui un établissement assez semblable au leur... M. de Bernières s'étoit bâti un ermitage au milieu de la ville de Caen, près du couvent des Ursulines, dont sa sœur, Jourdainne de Bernières, étoit supérieure. Il y vivoit en solitaire avec quelques amis choisis, pratiquant l'oraison, se tenant constamment en la présence de Dieu, et réalisant les conseils que l'on voit tracés dans ses ouvrages de spiritualité. » Ce fut sans doute une consolation pour Vincent de Meur et ses amis de retrouver des frères dans cet exil momentanément, cependant, dès qu'il le put, il s'empressa de rentrer dans Paris, pour y reprendre sa tâche laborieuse.

En dépit de ces labeurs multiples, qui devaient user sa vie avant le temps, le zèle du prêtre, du missionnaire, semblaient grandir d'année en année. Il n'y avait pas jusqu'à l'aumônier du Roi, qui ne s'efforçât d'utiliser, pour l'avancement des chers projets, ces séjours à la Cour, toujours si à charge à son humilité. Parmi les grandes dames qu'il y trouvait, il en étoit une, bienveillante entre toutes, la duchesse d'Aiguillon, la fameuse madame

de Combalet d'autrefois, la nièce préférée du Cardinal de Richelieu (1). « Après madame de Gondi et mademoiselle Le Gras, c'est » madame d'Aiguillon qui a contribué le plus à toutes les entre- » prises de saint Vincent-de-Paul. Elle a été l'âme de ses assem- » blées de charité, de ses missions évangéliques et de la plupart » de ses institutions charitables.... Cependant ce fut une exis- » tence malheureuse, partagée presque également entre le monde » qu'elle n'aimait pas, mais au milieu duquel son rang l'obligeait » à vivre, et le cloître où elle aurait été s'ensevelir si l'autorité » de son oncle ne lui en eût fermé les portes (2). »

Vincent de Meur devait être lui aussi honoré de la protection particulière de la duchesse d'Aiguillon, protection qui lui valut bientôt celle de la Reine-mère et de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, seigneur temporel du faubourg de ce nom, sur le fief duquel était assis le *logis* de nos amis de la rue du Bac (3).

On sait combien Anne d'Autriche se plaisait à encourager les pieuses fondations et les établissements de tous genres qui ont fait de Paris, au XVII^e siècle, le foyer de la charité chrétienne. Ce fut près de la Reine qu'il fut donné à Vincent de Meur de connaître deux femmes célèbres dans les annales religieuses de ce temps, madame de Miramion et cette autre sainte amie de *monsieur Vincent*, mademoiselle Le Gras, fondatrice avec ce dernier des *Filles de la Charité*. Malgré ces nouvelles relations, les liens qui unissaient les membres de la famille spirituelle du P. Bagot se resserraient chaque jour. Déjà bien des plans d'organisation définitive avaient été étudiés en commun, chacun avait concouru à ces projets de statuts imprégnés de foi, de prudence, d'abnégation, de sacrifice. Le sage religieux les approuvait complètement, mais dans son humilité il voulait une

(1) Marie Magdeleine de Vignerod, fille de René de Vignerod, s^r de Pontcourlay, et de Françoise du Plessix (sœur du Cardinal de Richelieu), connue d'abord sous le nom de madame de Combalet, par suite de son mariage avec Antoine de Roure, s^r de Combalet, puis créée duchesse d'Aiguillon, en 1638, et dame d'atours de la Reine, célèbre par sa beauté, sa vertu et ses largesses.

(2) *La duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu, sa vie et ses œuvres charitables, 1604-1675*, par M. A. Bonnean-Avenant. Paris. lib. Djidier.

(3) L'abbé laïc de cette riche abbaye était pour lors le duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Henriette d'Entraigues, l'un des plus puissants seigneurs de la Cour.

sanction plus haute, et engagea vivement nos amis à faire le voyage de Rome, pour soumettre au Pape ces statuts et appeler sur leurs auteurs les bénédictions du ciel. Séance tenante, on procéda à l'élection des membres de la Congrégation qui devaient être chargés de cette importante mission. Le nom de Vincent de Meur fut le premier acclamé pour la direction du pieux pèlerinage. MM. Pallu et de Milliau lui furent adjoints.

Ce n'était pas petite affaire qu'une longue route à travers la France, à cette époque lointaine, surtout pour des voyageurs tels que les nôtres, s'acheminant à pied, en pauvres pèlerins, par esprit d'humilité chrétienne. M. de Meur et ses compagnons voulaient d'ailleurs que ces rigueurs, ces fatigues fussent pour eux une occasion de mérites, et ils résolurent, dans ce but, de se livrer, chemin faisant, à la prédication et aux autres œuvres que le zèle et la charité peuvent inspirer.

Nous n'entreprendrons pas de redire les difficultés et les misères qui, plus d'une fois, éprouvèrent les voyageurs, les déboires qu'ils eurent à essayer, les dangers même qu'ils coururent. L'ignorance était telle alors dans nos provinces que la vue de deux à trois pauvres prêtres, le bâton à la main, le sac sur le dos, demandant quelquefois la charité au nom de Dieu, après l'avoir faite eux-mêmes très largement, semblait menaçante pour la sécurité publique. Les sauf-conduits dont ils étaient porteurs leur furent souvent d'un secours négatif, aussi bien en présence de la maréchaussée que de la populace grossière de certains villages. Le zèle de nos pèlerins pour la sanctification des âmes leur avait fait prendre la route du Limousin, pour se rendre à Marseille, « afin, écrit l'abbé Tresvaux (le seul auteur » qui ait consacré quelques lignes à la mémoire de Vincent de » Meur), afin de passer dans un plus grand nombre de villes, et » de communiquer aux prêtres qu'ils y verraient les pieux sentiments dont ils étaient animés (1). »

Comme les premiers hommes apostoliques, ils avançaient courageusement sur leur route. Que l'accueil fût bon ou mauvais, leurs prédications fécondes ou stériles, leurs sueurs et leurs larmes sans effet, ils marchaient toujours. Ils frappaient au nom

(1) *Vie des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété*, par M. Tresvaux, chanoine de Paris. L'auteur de la *Biographie bretonne* a reproduit le texte de l'abbé Tresvaux, dans son article consacré à Vincent de Meur.

de la paix à la porte des villes, des maisons et des cœurs. Acceptés ou repoussés, ils n'en bénissaient pas moins le nom de Celui qui les envoyait. Souvent pour tromper les longueurs du chemin, ils entonnaient de pieux cantiques, s'arrêtant au pied des croix, dont on trouvait encore des débris en quelques carrefours. Bientôt le bruit de leurs voix attirait la foule, que nos missionnaires s'empressaient d'évangéliser. Il arriva souvent que ces foules, avides de la parole de Dieu, s'attachèrent à leurs pas et leur firent comme un cortège d'honneur d'un village à l'autre, alternant la récitation du rosaire avec le refrain de quelques-uns de ces cantiques populaires venus jusqu'à nous.

C'était à Marseille que nos pèlerins devaient retrouver deux de leurs amis pour de là prendre ensemble la route d'Italie ; mais, à ce moment une peste cruelle sévissait dans la ville de Gènes et ses environs ; force leur fut de faire une longue quarantaine en Provence. C'était une dernière épreuve que le ciel réservait aux voyageurs. M. de Meur et ses compagnons résolurent d'utiliser ce contre temps par un redoublement de prières et de mortifications, dans quelques-unes de ces *solitudes* où venaient fréquemment autrefois se retremper les grandes âmes. Il n'était pas rare en effet, au XVII^e siècle (et la coutume s'en est conservée longtemps en France), de voir hommes du monde aussi bien que gens d'église fuir pour quelques jours les bruits de la terre et se plonger dans la méditation des vérités éternelles à l'ombre de ces ermitages perdus dans les forêts, les rochers ou les montagnes. L'histoire de plus d'un héros de ce temps, fait mention de ces heures bénies. Ce que notre siècle décoloré taxerait de folie passait pour tout naturel en ces jours de foi vive. Avant même que l'abbé de Rancé eût ouvert ces pieux asiles de la Trappe au repentir ou simplement au recueillement de l'âme fatiguée, on admettait que l'homme de guerre, à la veille d'une campagne périlleuse, le magistrat avant de rendre une sentence redoutable, le jeune homme indécis ou chancelant dans sa voie, éprouvassent le besoin de recourir directement à Dieu. En parlant de la Trappe et de son célèbre réformateur, le très caustique duc de Saint-Simon, qu'on ne peut taxer de bigotterie, s'exprime ainsi : « Je désirais toujours d'y retourner, et je me satisfis toutes les années, et souvent plusieurs fois, et souvent des huitaines de suite. Je ne pouvois me lasser d'un spectacle si grand et si

touchant, ni d'admirer tout ce que je remarquois dans celui qui l'avoit dressé pour la gloire de Dieu, et pour sa propre sanctification et celle de tant d'autres (1). »

Les environs de Marseille possèdent et vénèrent, depuis des siècles, l'une de ces solitudes fameuses, la Sainte-Beaume, sanctifiée par le repentir et les larmes de Magdeleine. L'accès de cette grotte célèbre n'était pas alors sans dangers (2) ; cependant Vincent de Meur voulut y implorer le secours du ciel, puis il s'achemina, seul, vers les ruines d'une bastide isolée.

La vie dans ces ermitages était toute de silence et d'oraison ; on y trouvait le seul nécessaire, grâce à la charité de quelque villageois du voisinage qui regardait comme un gage de bénédiction pour lui et les siens de partager avec un solitaire son pain, son lait et son fromage. Puissants et riches éprouvaient parfois le besoin de se retremper dans les rigueurs de cette pauvreté volontaire. Ainsi s'écoulèrent pour nos pèlerins cette quarantaine, jusqu'au jour où, le fléau ayant cessé, la voie d'Italie leur fut ouverte. Le ciel bénit le reste du voyage.

Grâce à la protection de la duchesse d'Aiguillon, les portes du palais Bagni allaient s'ouvrir généreusement à la pieuse ambassade. Nicolas Bagni, longtemps nonce du Saint-Siège à Paris, aimait la France et les Français (3). Sympathique à toutes les grandes œuvres, le pieux cardinal accueillit avec une extrême bienveillance les ouvertures de nos missionnaires, approuva leurs projets et leur promit d'obtenir du Saint-Père l'audience si anxieusement désirée.

Nul message ne pouvait être plus agréable au Pontife qui gouvernait alors l'Eglise. Elevé depuis peu sur la chaire de

(1) Saint Simon, en ses *Mémoires*.

(2) De là sans doute les vers satiriques du *Voyage*, de Chapelle et Bachaumont :

« Mais si d'une adresse admirable
» L'ange a taillé ce roc divin,
» Le démon, cauteleux et fin,
» En a fait l'abord effroyable ;
» Sachant bien que le pèlerin
» Se donneroit cent fois au diable
» Et se damneroit en chemin. »

(3) Nicolas Bagni, de la maison des Bagni de Florence, fils de Fabricio, marquis de Montebello, et de Laura Pompéia Colonna, d'abord général des troupes du pape dans la Valteline, 1624, quitta peu après l'épée pour embrasser l'état ecclésiastique. Nonce en France, sous les pontificats d'Innocent X et d'Alexan-

Pierre, Alexandre VII tenait de l'illustre race des Chigi un ardent amour pour la religion et la diffusion de l'évangile ; aussi le ciel ménageait-il de douces consolations à ce pontife dont l'habile diplomatie et la foi ardente surent faire rentrer dans le giron de l'Eglise d'illustres dissidents, tels que la reine de Suède, le duc de Meklembourg, la princesse Palatine, le roi de Maroc et la reine de Cinga. L'honneur de haranguer le pape était échu à Vincent de Meur, qui trouva pour la circonstance des accents qui impressionnèrent vivement le Pontife et en firent de ce jour le protecteur et le père de nos missionnaires. Alexandre VII ouvrit les bras et, pressant Vincent de Meur sur sa poitrine, non seulement il accueillit la supplique, mais il loua hautement devant sa cour la pensée de la fondation d'un séminaire de missionnaires pour aller porter la foi en pays barbares ; approuva sans réserve les statuts rédigés par le P. Bagot et ses disciples, et appela les bénédictions du ciel sur l'œuvre naissante.

Le but du pèlerinage était atteint. Après cette bénédiction du Pontife, Vincent de Meur et ses frères s'étaient relevés transformés, et, comme les apôtres après la descente de l'Esprit-Saint, ils proclamaient les merveilles du Tout-Puissant. Il leur tardait de reprendre le bâton du voyage. Cependant le cardinal Bagni, ayant appris que l'abbé de Meur se préparait aux grades de la Sorbonne, ne voulut pas qu'il quittât Rome avant d'avoir assisté à quelques-unes des leçons des plus éminents docteurs de l'Université, auxquels il le présenta ainsi que ses amis. Et ce fut, pénétrés d'une sainte allégresse et d'une vive reconnaissance, qu'après avoir vénéré une dernière fois le tombeau des Saints-Apôtres, nos missionnaires quittèrent la Ville Eternelle. Un regret vint troubler ces joies du retour, la séparation d'un frère particulièrement cher à Vincent de Meur, l'abbé Pallu, qui dut rester à Rome, pour servir les intérêts des missionnaires près de la Congrégation de la Propagande, et se tenir à la disposition du Souverain Pontife, auquel il avait été précédemment désigné comme évêque et vicaire apostolique des futures missions.

dre VII, il reçut de ce dernier le chapeau de cardinal. Fort versé dans l'étude des sciences physiques et apprécié de Des Cartes, qui le consultait quelquefois, le cardinal Bagni avait gardé de son séjour en France un véritable attachement pour les français qu'il se faisait une joie de patronner dans Rome. Il mourut en 1663, âgé de 80 ans.

CHAPITRE IV

SOMMAIRE : Retour en France. — Etudes en Sorbonne. — Le nonce Piccolomini. — Le Bonnet de Docteur. — Bref du Pape et inimitié des Jansénistes. — Vincent de Meur et les grandes œuvres religieuses à Paris et en province. — Epreuves.

(1658-1663)

Nos pèlerins revirent la France avec bonheur ; peut-être prévoyaient-ils que de son sol fécond devait bientôt sortir ces intrépides phalanges qui porteraient sur tous les points du globe la foi chrétienne, la lumière, la paix, le germe de toutes les vertus, l'exemple de tous les héroïsmes. A leur aller, ils avaient évangélisé les provinces du centre et la Provence ; au retour, ils voulurent jeter à travers de nouvelles contrées la semence de la parole divine, y réchauffer la foi endormie, et recruter de nouveaux ouvriers évangéliques. Nous savons peu de choses sur leurs labeurs, mais seulement que Vincent de Meur séjourna quelque temps à Avignon et à Toulouse, où son zèle s'exerça d'une façon fructueuse.

On devine l'accueil que leur firent au Logis des frères tendrement unis, auxquels les heureux pèlerins rapportaient tant de saintes espérances et de bénédictions ! Le P. Bagot triomphait. Il s'entretint longuement avec eux et les encouragea à se mettre dès lors résolument à l'œuvre. Sans s'en douter nos missionnaires venaient de faire leurs preuves en payant le tribut de leur zèle à des populations non pas idolâtres, mais profondément endormies à l'ombre de la mort. Déjà leur parole avait porté des fruits et gagné de nouveaux missionnaires.

Nous allons voir que Vincent de Meur et ses compagnons de voyage avaient habilement pris leurs mesures, à Rome, pour arriver à un commencement de fonctionnement de leur œuvre, avant même son établissement définitif. Déjà ils avaient deux des leurs, MM. Pallu et de la Mothe-Lambert, accrédités près de la Congrégation de la Propagande et munis de nombreuses et

sages instructions. Les difficultés éprouvées par le P. de Rhodes, en 1652, s'étaient aplanies, grâce à de puissants protecteurs, grâce surtout au redoublement de zèle et d'activité de chacun des disciples du P. Bagot. Ce qui n'avait pas été possible alors, le devenait quelques années plus tard, tant il est vrai que les épreuves sont inévitables et presque toujours utiles pour le perfectionnement de tout ce qui est entreprise humaine. Aussi, pour reconnaître tant de vertu et répondre aux pieuses sollicitations qui lui arrivaient sans cesse de Paris, le Saint-Père daigna-t-il faire savoir au P. Bagot et à Vincent de Meur, que sur leurs instantes prières, il venait de nommer, avec titres d'évêques, *in partibus infidelium*, d'Héliopolis, de Beryte et de Metellopolis, MM. Pallu, de la Mothe-Lambert et Cotelendi, avec les vicariats apostoliques du Tong-King, de la Cochinchine, et de Nankin, 1659-1660.

La joie fut grande parmi les Bons-Amis en voyant enfin le Pape sanctionner et couronner leurs généreux efforts. Toutes les âmes pieuses de Paris s'intéressèrent à l'organisation de cette triple mission. La duchesse d'Aiguillon assigna des fonds considérables à cet effet, l'Assemblée du clergé accorda 6.000 livres pour les frais du voyage, le Roi promit des pensions. Les nouveaux évêques se préparèrent, en compagnie de leurs missionnaires, à leur grande et périlleuse tâche, par de ferventes retraites et l'exercice de l'Apostolat dans les environs de Paris. L'évêque de Beryte prit, le premier, la route de la Perse avec Jacques de Bourges et François Deydier, qui devinrent plus tard Vicaires apostoliques. Les évêques d'Héliopolis et de Metellopolis ne purent partir que l'année suivante.

Mais revenons au logis de la rue du Bac et à Vincent de Meur, dont le rôle devenait plus délicat et plus laborieux à mesure que la ruche des Bons-Amis se vidait, et vers laquelle il avait mission d'attirer de nouveaux essaims. Le bon P. Bagot était là heureusement, pour soutenir et encourager ceux que la Providence retenait captifs, afin d'entretenir le feu sacré au foyer de cette religieuse famille, correspondre à tous les besoins des frères absents et les assister au milieu de leurs difficultés et de leurs périls, par la prière, les conseils, les secours de toutes sortes. Malgré l'absence, une tendre fraternité ne pouvait cesser d'exister entre eux. Les mérites devenaient communs, malgré la diversité des destinées et des œuvres. La nécessité d'un centre d'action se

faisait voir chaque jour d'avantage. Absents et présents se complétaient par un ensemble de devoirs réciproques et un égal dévouement.

Pour Vincent de Meur, cette pensée, qui restait le thème favori du P. Bagot, était sa consolation de ne pouvoir militer d'une façon plus effective. Il est vrai que des occupations et des devoirs multiples allaient plus que jamais absorber ses journées et quelquefois ses nuits mêmes. *Condamné* aux grades éminents de la Sorbonne, notre missionnaire dérobaît à regret, on le pense, pour l'étude des hautes sciences, des heures que son zèle apostolique eût bien mieux aimé consacrer à catéchiser les humbles et les ignorants. Déjà bachelier, il avait dû, suivant les rubriques, professer la philosophie, argumenter, disputer sans trêve ni repos, et soutenir ces inévitables *thèses* mineure, majeure, sabbatine, petite et grande sorbonique, avant d'aborder l'épreuve suprême du doctorat. Le prétendant à cette insigne faveur du *bonnet* devait, en vérité, passer une rude journée, si l'on s'en rapporte aux mémoires contemporains et règlements sur la matière. Depuis sept heures du matin, jusqu'à sept heures du soir, sans boire, sans manger pour ainsi dire, sans quitter la sellette, le malheureux soutenait et repoussait les attaques de vingt assaillants ou *ergoteurs*, qui se relayaient de demi-heure en demi-heure pour le harceler. Or l'usage voulait que le public et surtout les parents et amis du récipiendaire fussent présents à cette lutte acharnée.

La thèse de Vincent de Meur fut brillamment soutenue et dans des conditions qui méritent d'être rapportées. Les relations de l'attaché à l'aumônerie du Roi y avaient attiré les sommités de la cour et du clergé, dont l'assemblée générale se tenait alors. Le nonce Piccolomini, auquel le cardinal Bagni avait chaudement recommandé l'abbé de Meur, daigna se rendre à cette solennité et voulut se charger lui-même de déposer cette thèse, fort remarquée du reste, aux pieds d'Alexandre VII, auquel la reconnaissance avait fait un devoir au nouveau docteur de la dédier (1).

(1) Celio Piccolomini, fils d'Alexandre Piccolomini et de Lucrèce Ugurgieri, né à Sienne en 1609, archevêque de Césarée, nonce en France et secrétaire des Brefs apostoliques, fut créé cardinal par le pape Alexandre VII, 1664, archevêque de Sienne en 1671, et mourut en 1681.

On était alors dans toute l'effervescence des agitations du Jansénisme. Port-Royal et ses *solitaires* tenaient l'Eglise de France en état d'agitation fiévreuse ; cette célèbre maison devenait le foyer d'où s'échappaient incessamment des étincelles incendiaires. Nous n'avons pas ici à étudier des théories qui ne tendaient à rien moins qu'à provoquer un schisme. En nos jours sans foi, ces subtilités de doctrine n'auraient pas d'action, et l'on sourirait à cet abus d'interprétations ou de traductions de textes ; mais, au XVII^e siècle, il ne pouvait en être ainsi, et comme rien n'est parfait en ce monde, on portait le sentiment de la perfection quelquefois jusqu'à l'extrême. Aussi est-on agréablement surpris de rencontrer, parmi les contemporains de ces luttes, une appréciation qui semblerait écrite de nos jours, si nous avions encore des Sévigné. « Il y a, écrit la spirituelle marquise, il y a le plus beau galimatias que j'aie encore vu au vingt-sixième article du dernier tome des *Essais de morale*, dans le Traité de tenter Dieu. Cela divertit fort ; et quand d'ailleurs on est soumise, que les mœurs n'en sont pas dérangées, et que ce n'est que pour confondre les faux raisonnements, il n'y a pas grand mal, car s'ils vouloient se taire, nous ne dirions rien ; mais de vouloir à toute force établir leurs maximes, nous traduire saint Augustin, de peur que nous l'ignorions, mettre au jour tout ce qu'il y a de plus sévère, et puis conclure, comme le P. Bauni, de peur de perdre le droit de gronder ; il est vrai que cela impatient. Je veux mourir, si je n'aime mille fois mieux les Jésuites ; ils sont au moins tout d'une pièce, uniformes dans la doctrine et dans la morale. Nos frères disent bien, et concluent mal ; ils ne sont point sincères ; me voilà dans Escobar (1). »

Cette page est comme un clair rayon qui égaie subitement un tableau sombre ; et l'on ne peut cependant taxer madame de Sévigné de préventions contre Port-Royal et ses hôtes, dont les plus éminents lui tiennent de près par la parenté et l'amitié. L'aveu ci-dessus double de valeur en présence du lyrisme de cette description de l'Abbaye célèbre, échappée à la même plume : « Ce Port-Royal est une Thébàide ; c'est un paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est

(1) *Lettres de Madame de Sévigné, à sa fille et à ses amis*, — L. 496. — Edit. Grouvelle, 1820.

une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde ; il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connoit point, qui vivent comme les pénitents de Saint-Jean-Climaque ; les Religieuses sont des anges sur terre... Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avais tant oui parler : c'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut (1). »

Le célèbre Arnauld, hôte pour lors de cette *Thébàide*, prenant ouvertement le parti de l'*Augustinus*, avait avancé, peu auparavant, que les cinq fameuses *propositions* « avoient été forgées à plaisir par les ennemis de la doctrine de saint Augustin ; qu'elles n'avoient été soutenues de personne ; que pour lui, ayant lu avec soin le livre auquel on les attribuoit, il n'avoit pu les y trouver. » On sait les tiraillements, les tempêtes qui agitèrent les esprits. Les thèses proposées en Sorbonne roulaient naturellement sur les questions brûlantes du jour. En dépit de la confraternité, la révolte du docteur Arnauld contre les constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, le désignait à la vindicte de la masse des membres de la Sorbonne restée orthodoxe. Chaque thèse devenait l'objet d'une bataille nouvelle. Celle de M. de Meur fut particulièrement vigoureuse ; son argumentation inflexible et d'une orthodoxie absolue : « le premier, il soutint que ceux qui niaient que les cinq propositions

(1) Sévigné. L. 286, *ibid.*

Le trait suivant achève de peindre le trouble qui agitait alors le monde religieux : « J'ai été à Sainte-Marie, écrit M^{me} de Sévigné au marquis de Pomponne, où j'ai vu Madame votre tante (la mère Agnès Arnauld) qui m'a paru abîmée en Dieu, elle était à la messe comme en extase. Mademoiselle votre sœur... est très incommodée : sa tante a toujours pour elle la même douceur. M. de Paris lui a donné une certaine manière de contre-lettre qui lui a gagné le cœur ; c'est cela qui l'a obligée de signer ce diantre de Formulaire ; je ne leur ai parlé ni à l'une ni à l'autre : M. de Paris l'avait défendu. Mais voici encore une image de la prévention ; nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit : « Enfin, Dieu soit loué ! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant, elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance et du salut. » De là, je vais à Port-Royal ; j'y trouve un certain grand solitaire (Arnauld), que vous connoissez, qui commence par me dire : « Eh bien ! ce pauvre oison a signé ; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut. » Pour moi, j'ai pensé mourir de rire, faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur. » (*Ibid.*, Lettre 19.)

» condamnées se trouvaient dans Jansénius étaient schisma-
» tiques (1). »

Cette thèse valut à son auteur un bref de félicitations du Pape; elle lui valut en même temps l'inimitié des Jansénistes, ce dont M. de Meur se faisait gloire et remerciait Dieu.

L'humilité du nouveau docteur semblait croître avec chacun de ces succès qui d'ordinaire excitent l'amour-propre chez les esprits vulgaires. On le pressait en haut lieu d'accepter des postes éminents, mais plus les faveurs du monde venaient le solliciter, plus il déployait d'ardeur à s'y soustraire. Pour arriver au double but qu'il se proposait sans cesse, sa propre sanctification et celle du prochain, il employait utilement, comme moyen, de se dérober à ceux qui venaient le troubler dans l'exercice de ses œuvres miséricordieuses. Alors, accompagné de quelques-uns de ses amis, il prenait le bâton et le bissac du missionnaire et allait à la recherche des âmes ignorantes ou égarées. Les contrées les plus abandonnées l'attiraient de préférence; l'on imagine que sa province natale ne devait pas être oubliée, ainsi que nous aurons occasion de le voir au chapitre d'une mission restée célèbre en Bretagne, qu'il donna, avec le P. Maunoir, dans sa paroisse de Tonquédec.

La France, du reste, offrait le plus vaste champ pour exercer l'apostolat; les intelligences comme les âmes, trop longtemps comprimées par la guerre et l'hérésie, semblaient peu à peu prendre l'essor vers les sommets et n'attendre que l'appel vivifiant de l'apôtre pour les atteindre. Mais aussi, quelle fécondité, quelle puissance dans les moyens employés, dans les hommes choisis par la Providence pour cette renaissance religieuse! « Comptez si vous le pouvez, écrit le C^{te} de Champagny dans une éloquente page sur les institutions et les hommes apostoliques de cette époque, comptez tout ce qui se fait de bonnes œuvres, de saintes fondations. Saint François de Sales et Marie de Chantal établissent la Visitation; saint Vincent de Paul, les sœurs de Charité, les hospices d'enfants trouvés, la congrégation de la Mission; César de Bus fonde la congrégation de la Doctrine; saint François Régis inaugure les Missions; Le

(1) *Vie des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété*, par M. l'abbé Tresvaux, art. de Meur.

» Nobletz et Maunoir évangélisent la Bretagne et font d'une
» province à demi sauvage la province chrétienne que nous
» savons; Eudes de Mézeray est le missionnaire de la Normandie;
» M. Bouhier, du Forez et de l'Auvergne; d'Autier de Seizan,
» du Dauphiné; le P. Lequien, de la Provence; René Lévêque
» fonde des retraites à Nantes; Le B. Fourier est non seulement
» le missionnaire, mais l'apôtre, le pasteur, l'instituteur, le père
» nourricier de la Lorraine; le cardinal de la Rochefoucauld, le
» P. Tarisse, Alain de Solminihac, Denys l'Argentier réforment
» les couvents que l'agitation des guerres civiles avait troublés;
» le cardinal de Bérulle amène en France les Carmélites, fonde
» l'Oratoire; le redoutable M. Bourdoise fonde une communauté
» pour le service des paroisses, l'instruction des enfants, la for-
» mation du Clergé; Claude Bernard, dit le pauvre prêtre, se fait
» l'ami de tout ce qui souffre, de tout ce qui est pauvre, de tout
» ce qui est déchu, et sollicite comme une grâce d'accompagner
» les condamnés jusque sur l'échelle du gibet; M. Le Royer de
» la Dauversière, M^{lle} Manse, et la sœur Marguerite Bourgeois,
» aidés de beaucoup d'autres saintes âmes, entre autres de Marie
» Rousseau, la cabaretière, et de l'artisan Claude Leglay, le bon
» Lorrain, fondent l'église si catholique, si française et si vivante
» encore du Canada. Le coutelier Jean Clément et le mercier
» Beaumais, instruisent les hérétiques, et en convertissent en
» moyenne six par jour; et cela bien avant la révocation de l'Edit
» de Nantes.

« N'est-ce pas assez? et reste-t-il quelque chose à faire? Oui,
» sans doute; car sur les pas de cette génération de saints, une
» autre génération se presse déjà, et les fils sont à l'œuvre avant
» que les pères soient entrés dans le repos. C'est le P. Condren,
» après le cardinal de Bérulle; c'est M. Olier, enfanté, on peut
» le dire, par saint François de Sales, par saint Vincent de Paul
» et même par M. Rousseau, qui l'ont béni ou converti ou
» encouragé; c'est Anne de Melun, c'est M^{me} de Miramion, c'est
» la bienheureuse Marguerite Marie. Les saints et les saintes ne
» feront jamais défaut à l'Eglise, et, si nombreuses que soient
» les œuvres fondées, les œuvres à fonder ne feront jamais défaut
» aux saints et aux saintes (1). »

(1) C^{te} de Champagny, de l'Académie française. *Le correspondant*, T. 68, p. 408-409.

Comment résister à ce torrent qui entraînait alors toutes les activités vers le bien ? Comment ne pas devenir apôtre et saint au contact de ces apôtres et de ces saints ? et dans cette brillante énumération que nous nous sommes plu à citer en entier, que de noms oubliés !

Vincent de Meur eut la bonne fortune d'approcher un grand nombre de ces saints personnages et même de se trouver mêlé à leurs œuvres. Ce fut en s'attachant à leurs pas qu'il évangélisa ainsi Paris et la province.

« Il s'employa, écrit le pieux auteur qui le premier a tiré de l'oubli cette apostolique figure, il s'employa de tout son pouvoir à procurer le salut des âmes en diverses parties du royaume. Il engageait des docteurs et d'autres ecclésiastiques à partager ses travaux, de sorte que le nombre des missionnaires se montait quelquefois jusqu'à trente-cinq, réunion dont on n'avait point jusqu'alors d'exemple. M. de Meur se prodiguait en quelque sorte dans ces précieuses occasions ; il prêchait tous les jours, adressait des exhortations aux dames de charité, dont il établissait la confrérie dans les lieux où elle n'était pas ; faisait des conférences aux curés et aux autres ecclésiastiques du pays ; donnait des instructions publiques sur l'oraison mentale, confessait, s'occupait des réconciliations, résolvait les difficultés que les confesseurs venaient souvent lui proposer, et de plus remplissait toutes les fonctions de supérieur de la Mission. Après avoir si dignement employé sa journée, son habitude était de passer une partie de la nuit en oraison et à écrire des lettres, ou à prendre d'une manière rigoureuse la discipline, afin d'obtenir par cette pénitence le succès de ses Missions. Il faisait à la même intention célébrer tous les jours une messe en l'honneur de la Sainte-Vierge. Les efforts de son zèle, qui montraient véritablement en lui un homme apostolique, produisirent des fruits de salut abondants (1). »

Cependant ces travaux apostoliques ne détournèrent pas M. de Meur de sa sollicitude pour l'œuvre des Missions lointaines, et sa pensée et ses yeux étaient constamment fixés sur ces pays d'Orient, théâtre des premiers essais et des premiers sacrifices de la Congrégation de la rue du Bac. Nous disons sacrifices, car

(1) M. l'abbé Tresvoux. *Loc. cit.*

toute œuvre durable semble vouée, dès son berceau, à l'épreuve. Nos vaillants missionnaires allaient en faire une pénible expérience. L'évêque de Béryte, M. de la Mothe-Lambert, parti le premier, on s'en souvient, arriva en 1662 dans le royaume de Siam et y commença l'exercice de son ministère. M. Cotolendi, évêque de Métellopolis, Bagdad et Bassora, avec deux missionnaires, MM. Chevreuil et Hainques, et un pieux laïc, Jean de Fortis de Claps, d'une riche famille d'Aix, qui voulut leur servir de Catéchiste. Mais, arrivés à Pallacol, près de Masulipattam, dans l'Inde, le saint évêque y tomba malade et mourut le 16 août 1662. La perte de ce prélat, âgé de 32 ans et doué d'un zèle à toute épreuve, suivie peu après de celle de M. de Fortis, fut un coup terrible pour sa mission et un deuil cruel pour les deux missionnaires, qui rejoignirent seuls, après bien des difficultés, l'évêque de Béryte, à Siam. Quand à l'évêque d'Héliopolis, il ne put atteindre cette capitale que plus tard, après avoir perdu quatre de ses missionnaires dans le voyage. M. Laneau, seul, lui restait avec un catéchiste laïc, M. de Froissy de Chamesson. Sans se décourager de ces douloureuses épreuves, M. de la Mothe-Lambert était parti de Siam pour la Chine, en 1663, empressé de remplir sa mission, mais ayant essuyé un terrible naufrage, force lui fut de revenir à Siam, où il devait se fixer dans la suite et établir un séminaire qui devint comme le centre des missions de l'Orient.

Ces affligantes nouvelles avaient un douloureux retentissement parmi les membres du petit cénacle de la rue du Bac. M. de Meur et ses frères restaient forts cependant, plus étroitement serrés que jamais autour du vieux P. Bagot qui, retrouvant en pareilles circonstances l'énergie de ses premiers ans, leur faisait entrevoir que ces sacrifices étaient la marque des prédéfinés. Alors chacun, à son exemple, redoublait de confiance et d'ardeur et se remettait à l'œuvre.

CHAPITRE V

SOMMAIRE : Le Séminaire des Missions-Etrangères. — L'évêque de Babylone. — M. de Meur, premier supérieur du Séminaire. — Sa vertu et son zèle attirent de saints missionnaires. — M. de Trémaria. — Deuils cruels.

(1663-1665)

« Nous sommes au séminaire des Missions étrangères, écrivait » il y a peu d'années une plume savante ; c'est là que se préparent » dans le silence, c'est de là que partent incessamment les » hommes intrépides qui vont porter dans les pays de l'Extrême- » Orient la semence de la foi chrétienne et y grandir le nom de » notre France. Le sanctuaire qu'ils veulent bien nous ouvrir » renferme des instruments de supplice, des ossements brisés, » des vêtements, des linges, des cheveux, des crucifix baignés » de sang, quelques pauvres livres de prière qui consolèrent les » prêtres captifs, leurs lettres écrites dans les cages, dans les » cachots et signées du mot de saint Paul : « Prisonnier de » Jésus-Christ. » Leurs vases sacrés, les peintures faites au-delà » des mers et représentant, avec la naïveté particulière aux » Orientaux, les martyrs tenaillés, étranglés, brûlés, décapités, » leurs membres dispersés horriblement ; ces tristes objets, un » jeune séminariste vous les montre, vous les explique, le visage » riant, le cœur tranquille. On ose à peine lui demander si lui, » si frêle en apparence, est de ceux qui doivent plus tard affron- » ter ces périls d'une mission chez les barbares. « Dans trois » mois, dit-il simplement, je partirai. » Et cette réponse le trou- » ble moins qu'elle n'émeut celui qui l'a reçue... Hommes et » choses, là, tout m'a touché. Ce que j'ai lu de plus émouvant » dans l'histoire des premiers martyrs m'est revenu à la pensée ; » la vue du courage vivant, si je puis parler ainsi, s'est mêlée » pour moi aux souvenirs, les renouvelant, les rendant à la fois » plus sensibles et plus vénérables... J'ai senti que ce que

» faisaient les fils, leurs ancêtres l'avaient pu faire, et que les » miracles de courage accomplis aux jours où nous vivons, » l'avaient été par ceux qui nous ont précédés (1). »
Ces lignes émues contiennent une révélation du but héroïque : Dieu et Patrie ! poursuivi par les fondateurs de l'œuvre si chrétienne et si française que nous étudions en ce chapitre.

Il ne rentre pas dans notre cadre de traiter à fond l'établissement du séminaire des Missions-Etrangères à Paris, ni les péripéties qui accompagnèrent les développements successifs de cette célèbre maison, nous voulons seulement y relever la part très active et très méritoire qui revient au P. Bagot et à M. de Meur dans l'idée première de cette institution providentielle, si éminemment française, et la reconnaissance qui doit leur être gardée comme en ayant eu, l'un et l'autre, l'initiative, en même temps que la charge à la première heure.

La Providence toutefois se montra prodigue de faveurs envers ces généreux et ardents promoteurs, qui non-seulement y dépendèrent leur zèle apostolique, mais encore une partie de leur patrimoine. L'œuvre devant être considérable, le ciel lui envoya de puissants protecteurs. Nous avons déjà nommé Louis XIV, Anne d'Autriche, la duchesse d'Aiguillon et le duc de Verneuil, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui, dès les premières ouvertures de nos missionnaires, s'empressèrent de les seconder ; il est un nom qui doit particulièrement marquer parmi les fondateurs de cette maison, celui du célèbre P. Bernard de Sainte-Thérèse, premier évêque français de Babylone (2).

(1) *Les Martyrs de l'Extrême-Orient et les persécutions antiques*, par M. Ed. Blant, de l'Institut.

(2) L'auteur de l'*Essai sur l'influence de la religion en France pendant le XVII^e siècle* rapporte ainsi la fondation du séminaire des Missions-Etrangères : « Un séminaire fut créé pour procurer des missionnaires qui portent la foi » aux extrémités de l'Asie. Il y avait longtemps que l'évêque de Babylone avait » formé ce projet. Il avait acquis, dans la rue du Bac, un terrain où il se pro- » posait de fonder un séminaire. Il donna pour la même fin sa chapelle, ses » meubles et sa bibliothèque. Vincent de Meur, un des premiers et des plus » fervens associés de la Congrégation du P. Bagot, Armand Poitevin et Michel » Gail, tous prêtres, s'unirent pour commencer cet établissement, qui fut auto- » risé par lettres patentes du 27 juillet 1663. Le cardinal Chigi, légat alors en » France, l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés approu- » vèrent la formation du séminaire... L'église du séminaire fut commencée

L'évêché de Babylone avait été érigé, en 1638, grâce aux largesses d'une pieuse et riche veuve, qui spécifia et obtint du Souverain Pontife que les titulaires de cet évêché *in partibus infidelium* devaient être français de nation et que le premier évêque fût un carme déchaussé, le P. Bernard de Sainte-Thérèse, religieux dans lequel elle avait une grande confiance (1). Ce saint missionnaire se rendit en Perse et y exerça avec un zèle remarquable ses fonctions qui eurent les plus heureux résultats au point de vue religieux et diplomatique. Mais ayant été ensuite desservi auprès des autorités du pays, il faillit être massacré et revint, brisé de fatigues, se fixer à Paris, où il continua de s'employer activement pour la propagation de la foi (2).

Ce pieux et opulent prélat possédait tout auprès du *logis* des Bons-Amis, dans le quartier du Bac-Saint-Germain, des terrains considérables (3). Le bon voisinage avait noué tout naturellement de fréquentes relations entre lui et la petite Congrégation; il allait bien souvent conter ses missions aux disciples du P. Bagot, et devint de bonne heure le confident de leurs projets. Bientôt cédant au penchant qui le portait vers tout ce qui tenait aux grandes œuvres de l'apostolat, il résolut de doter magnifiquement la fondation naissante.

» plus tard; l'archevêque de Paris, François de Harlai, en posa la première pierre, le 4 avril 1683, au nom du Roi, et une médaille fut frappée en cette occasion. Dès ses premières années le séminaire fit partir des missionnaires pour les Indes. » Nous sommes heureux d'avoir pu, par nos recherches sur la vie et les œuvres du premier supérieur des Missions-Étrangères, ajouter quelques détails inédits relatifs à la fondation de cette maison. On voit que si l'évêque de Babylone a été par ses largesses le fondateur matériel du séminaire, le P. Bagot et Vincent de Meur peuvent revendiquer avec lui l'honneur de cette création.

(1) Madame du Gué de Bagnols, veuve de M. de Ricouart, qui donna à cet effet 66,000 livres.

(2) L'évêque de Babylone avait eu pour vicaire général un prêtre breton, le P. Michel du Saint-Esprit, qui avait fait profession dans la chapelle des carmes de Rennes, en 1633, et ne contribua pas peu à rendre son supérieur ecclésiastique favorable à l'œuvre entreprise par ses compatriotes, le P. Bagot et M. de Meur. L'évêque de Babylone mourut en 1669, peu de mois après M. de Meur, auquel l'unissait une tendre et sainte amitié.

(3) Situés à l'angle formé par la rue du Bac et une rue nouvellement ouverte, en partie sur le terrain de l'évêque de Babylone, auquel elle emprunta son nom.

Par acte de donation du 16 mars 1663, l'évêque de Babylone imposa pour condition que la maison serait nommée *Séminaire des Missions-Etrangères*, et la chapelle érigée sous le vocable de la *Sainte-Famille*. D'importants travaux furent immédiatement entrepris. Le consentement de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, seigneur du fief, et les Lettres-patentes du roi, du mois de juillet suivant, enregistrées le 7 septembre de la même année, vinrent consacrer cette fondation. Une salle de la maison servit de chapelle jusqu'en 1683, époque où l'on commença la construction d'une église plus vaste, dont la première pierre fut posée, au nom du roi, par l'archevêque de Paris, le 24 avril de cette année (1). Quelques tableaux de prix, notamment celui qui dès la première heure avait fait le seul ornement de la grande salle du logis des Bons-Amis (2), deux toiles de la *Sainte-Famille*, par André Bardou et le Restout, une *Adoration des Mages*, de Carle Vanloo, un peu plus tard, des instruments de torture ayant servi au martyre d'un grand nombre de missionnaires, formèrent le trésor de ce sanctuaire vénéré.

Une partie des bâtiments devait être reconstruite en 1736. Mais, nous le répétons, nous n'avons pas à entrer dans le détail des transformations successives du séminaire, nous ne voulons que suivre la trace de notre apôtre breton auprès de son berceau.

« Ceux qui commencèrent ce célèbre Séminaire, écrit à son

(1) Cette chapelle provisoire reçut, en 1668, le cœur de Vincent de Meur qui venait de mourir en odeur de sainteté, à Vieux-Château-en-Brie où il donnait une mission. Ce cœur fut déposé sous une plaque de marbre avec ces mots d'une simplicité éloquente :

DOMINI VINCENTII DE MEVR
COR PLANE APOSTOLICVM.

Précieuse relique transférée depuis dans une place d'honneur de la nouvelle chapelle, bâtie en 1683, où elle fut vénérée jusqu'à la Révolution, et regardée comme un gage de protection pour une maison qu'il avait tant aimée et qui lui devait tant.

(2) « ... Grand tableau, très bien fait, où étoient représentés les *Cœurs de Jésus et de Marie*, environnés d'anges, qui humblement prosternés devant eux rendoient à l'un et à l'autre les honneurs qui lui sont dûs. Au dessous se lisoient ces paroles qui étoient l'expression des vœux et des desirs de nos pieux congréganistes : *Cor Jesu et Maria catus nostri gloria*, le cœur de Jésus et de Marie est la gloire de notre association. » (*Vie de M. Boudon*, loc. cit.)

» tour le R. P. Giry, furent M. de Meur, personnage plein de zèle et de cœur pour la gloire de Dieu, docteur de la Maison de Navarre; l'abbé Pallu, qui fut depuis évêque d'Héliopolis, après avoir été missionnaire très zélé dans les Indes; M. de Montigny, ensuite évêque de la Chine; M. de Laval, évêque de Québec; M. Poitevin, qui fut curé de Saint-Josse à Paris; M. Fermanel, qui a été un saint prêtre; MM. Bazas, Gazil, Basile et plusieurs autres, dont le mérite a été assez connu, et dont les noms sont écrits dans le *Livre de Vie* (1). » On voit par cette simple énumération des premiers organisateurs des Missions-Etrangères, quelle était la valeur des disciples que le P. Bagot avait si bien dirigés dans la voie apostolique. Leur union avait fait leur force, et il est touchant de retrouver dans les lettres de ces missionnaires, s'écrivant des extrémités du monde, l'accent fraternel; le saint religieux qui les avait groupés autour de lui était bien le *Père*, dans toute l'acception du mot, par la bonté, l'indulgence, l'autorité. M. de Meur était particulièrement uni à M. Pallu, ce saint évêque d'Héliopolis; l'un et l'autre se consultaient et se reconfortaient dans les difficultés que la responsabilité et la charge d'âmes entraînent fatalement à leur suite.

Appelé, dès 1663, par le vœu de tous aux difficiles fonctions de la supériorité du nouveau séminaire, M. de Meur y fit briller dans tout leur éclat les vertus d'une âme héroïque, la prudence et les lumières d'un esprit remarquablement doué; il continua à être le plus humble et le plus mortifié de tous et à se dépenser au service de tous. « On peut dire que le zèle du salut des âmes a été la vertu qui a le plus brillé en M. de Meur. Toute sa carrière sacerdotale a été employée à la sanctification des peuples. Ce zèle le retint au milieu du monde malgré l'attrait qu'il se sentait pour la solitude dans laquelle il désirait vivre, afin de ne penser qu'à Dieu. Lorsqu'il entendait parler des besoins spirituels des peuples, il en était accablé de douleurs; il aurait voulu pouvoir être en divers lieux en même temps pour secourir les parties du troupeau de Jésus-Christ qu'il savait être abandonnées. Il sollicitait les prêtres qu'il voyait à se

(1) *Vie des Saints*, etc., par le R. P. François Giry, religieux de l'ordre des Minimes, t. IV, p. 599.

» dévouer et à courir pourvoir aux besoins de ces pauvres âmes dans les régions les plus lointaines. L'obéissance seule l'empêcha de satisfaire le vif désir qu'il éprouvait d'y aller lui-même, ainsi qu'il le manifesta plusieurs fois. Il croyait que dix ans d'exercice dans les missions de France étaient très avantageux pour les prêtres qui se destinaient aux Missions-Etrangères (1). »

On comprend combien le choix de M. de Meur avait été précieux pour le recrutement et l'organisation d'un séminaire de missionnaires. Ses relations avec tant de saints prêtres qu'il avait édifiés à Paris et dans un grand nombre de provinces lui donnèrent, dès la première heure, une riche moisson d'ouvriers tout prêts à entamer les rudes labeurs de l'apostolat; et parmi ces foules immenses que sa parole avait fécondées devaient germer de précieuses vocations qui n'attendaient que le signal du maître pour accourir.

Dès le premier instant, il sut imprimer à son séminaire cette sage et merveilleuse direction encore en vigueur de nos jours. La religieuse Bretagne devait naturellement fournir à M. de Meur de précieux auxiliaires. Un allié de sa famille, M. de Tréméria (2), dont le nom reste comme l'une des plus pieuses figures de nos apôtres bretons au XVII^e siècle, devait être l'une de ses premières conquêtes. Voici comment le vieil historien du P. Maunoir raconte cet événement. « La plus grande grâce que Dieu fit alors au Père Maunoir et à toute la Basse-Bretagne fut de donner à ce Père un illustre missionnaire séculier, et voici les circonstances de cette faveur. Il y avait déjà plusieurs années qu'une veuve de qualité et d'une grande vertu, nommée Madame de Kerazan, attirait le P. Maunoir dans les paroisses qui lui appartenaient, et l'obligeait à loger chez elle, afin d'engager son fils, dont elle demandoit sans cesse à Dieu la conversion, à entendre le Père et à l'entretenir: comme sainte Monique avait engagé saint Augustin à entendre et à voir saint Ambroise. Ce fils estoit M. de Tréméria, qui s'estant défait de sa charge

(1) *Vie des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété*, etc., par M. l'abbé Tresvaux.

(2) Nicolas de Saludem, Sr de Kerosan et de Tréméria, conseiller au Parlement de Bretagne en 1645, puis missionnaire breton, ami et protecteur du P. Maunoir, entre les bras duquel il mourut, le 23 juin 1674, pendant la mission qu'il faisait donner à sa paroisse de Ploemeur-Bodou.

» de conseiller au Parlement de Bretagne, s'estoit retiré dans
» une de ses terres. Il avoit entendu plusieurs fois le P. Maunoir
» et avoit eu plusieurs entretiens avec luy, mais toujours inutili-
» lement pour son salut : lorsque le Père venant à Kerazan, fut
» inspiré dans le chemin de faire à Dieu cette prière : « Seigneur
» vous m'avez osté le P. Bernard, M. de Trémaria seroit fort
» propre à le remplacer. Vous l'avez dégagé des liens du
» mariage ; si vous l'appeliez à l'Eglise et aux missions il travail-
» leroit pour votre gloire et nous seroit d'un grand secours. »
» Cette prière monta jusqu'au trône du Très-Haut, et il en des-
» cendit une grâce extraordinaire sur M. de Trémaria...
» Dans cette heureuse conjoncture le P. Maunoir arriva à
» Kerazan, M. de Trémaria le reçut avec plaisir, et ne luy découvrit
» pourtant rien le premier jour de ce qui se passoit dans son
» cœur. Mais, le lendemain matin, incertain encore de ce que
» Dieu demandoit de luy, comme il répétoit ces paroles de
» l'Apôtre : « Seigneur, que vous plait-il que je fasse ? » Il aperçut
» le P. Maunoir qui sortoit, le sac sur le dos, le baston à la main
» et qui alloit en mission : et, au mesme instant il eut une si
» forte inspiration de suivre et d'imiter ce missionnaire qu'il le
» suivit en effet jusqu'à Plogoff, qui est une paroisse dont il estoit
» seigneur, et où le Père devoit faire des instructions pendant le
» caresme. Il assista à tous les exercices qu'on y fit ce jour-là ;
» et voyant le bon effet qu'ils produisoient sur luy et sur les
» autres, il prit la résolution de renoncer au monde et d'embrasser
» la vie apostolique. Il s'en ouvrit au Père, et le Père luy dit la
» prière qu'il avoit faite en venant à Kerazan, luy ajoutant qu'il
» ne doutoit point que sa vocation n'en fut l'effet. Ainsi le
» nouveau serviteur de Dieu sachant la volonté de son maître
» ne pensa plus qu'à l'exécuter. Le Père luy conseilla d'aller à
» Paris, et de se retirer au séminaire des Missions-Etrangères ;
» il suivit ce conseil et Dieu ne tarda guère à récompenser sa
» fidélité (1). »

Durant les heures de la récréation, les causeries de nos deux bretons roulaient sur les choses et les hommes du pays natal, sur leurs misères ou leurs qualités, sur les moyens les plus propres à rendre la Bretagne, comme jadis, la patrie des Saints.

(1) Le P. Boschet, p. 214-216.

M. de Trémaria racontait les merveilles opérées par le P. Maunoir, le saint et zélé successeur du pieux Michel Le Nobletz, et constatait les fruits de salut et de bénédiction qui germaient après son passage dans les paroisses qui avaient le bonheur d'entendre sa voix. Mais il restait encore beaucoup à faire, et les deux missionnaires en gémissaient se promettant d'aider de tout leur pouvoir l'apôtre qui se dépensait si généreusement au salut de leurs compatriotes. Dans cette expectative M. de Trémaria s'adonnait avec une ferveur extrême aux études théologiques et hâtaît de son mieux l'heure à laquelle il lui serait permis de recevoir les ordres sacrés. Vincent de Meur offroit au ciel le sacrifice de sa volonté en restant au poste où la Providence l'avait placé. Tous les deux, escomptant l'avenir, entretenaient le feu sacré qui consumait leur âme et prodiguaient leurs généreux secours à ceux qui évangelisaient soit en France, soit par delà les mers aux extrémités du monde, en attendant leur tour.

Sur ces entrefaites, une grande douleur avait atteint M. de Meur. Son frère aîné, le compagnon de sa petite enfance, devenu son protecteur à son arrivée dans la capitale et dont les qualités solides et aimables lui avaient été si douces loin du foyer paternel, le chevalier de Meur, que nous avons vu page et brillant officier à la Cour, devenu gouverneur de la ville de Lannion, après de nobles blessures reçues au service du roi, venait de mourir prématurément. Ce fut un coup cruel pour le saint prêtre, qui bien qu'absorbé par la pensée de Dieu, n'en gardait pas moins au fond du cœur une grande tendresse pour les siens. Ce deuil d'ailleurs rouvrait des plaies encore saignantes ; peu auparavant, M. et M^{me} de Kerhuon, ce père et cette mère tendrement aimés de notre missionnaire, s'étaient doucement éteints. Au point de vue humain, la mort du chevalier de Meur empruntait encore quelque chose de particulièrement triste dans l'histoire d'une famille : avec lui s'éteignait une branche de cette ancienne maison. Vincent de Meur, voué au culte des autels, restait seul avec M^{mes} de Kerjan et de Kerraoul, ses sœurs (1). Ce douloureux

(1) M. l'abbé Tresvaux donne la date de 1665 comme celle de la mort du chevalier de Meur, mais nous avons sous les yeux des titres de famille qui nous prouvent que cette mort arriva en 1663, notamment un acte du : « 11^e May 1663, copie du compte rendu par noble et discret Messire Vincent de Meur, sieur de Saint-André, dame Jeanne de Meur, dame douairière

événement entraînait encore un règlement de succession, et diverses questions d'intérêt qui réclamaient la présence de M. de Meur en Bretagne. Il est vrai que les considérations de cette nature n'avaient guère de prise sur celui qui aimait à signer le *pauvre prêtre*, et qui avait placé ses trésors plus haut que la terre, là où *ni la rouille ni les voleurs* ne pouvaient les atteindre. Le temps de sa supériorité d'ailleurs n'était pas encore expiré, et comprimant ses larmes et faisant taire les battements de son cœur, fidèle à ses engagements, le Supérieur restait à son poste.

D'ailleurs toutes les croix semblaient en ce moment s'appesantir sur lui ; au milieu de ces deuils de famille, une perte non moins sensible allait encore l'éprouver. Le bon P. Bagot, comme le saint vieillard Siméon, venait de s'endormir dans le Seigneur, après avoir vu la réalisation du rêve de sa vie. Lui aussi mourait joyeux, puisqu'il lui avait été donné de voir un *séminaire des missions* et ses chers *Bons-Amis* régulièrement établis. Mais, pour Vincent de Meur, ce fils tant aimé, pour ces disciples, que le vieillard appelait ses enfants, quel vide ! Du moins ils avaient un protecteur de plus au ciel ; cette épreuve chrétiennement supportée devait attirer sur nos courageux missionnaires et leur supérieur de nouvelles bénédictions.

» de Kerjan, dame Françoise de Meur, dame de Kerraoul, autorisée de justice, des biens de la succession bénéficiaire de défunt Messire Jean de Meur, s^r de Kerhuon, vivant leur frère, datté en la présentation de l'unziesme May 1663. » — Cette acte fait partie du dépôt des archives des Côtes-du-Nord et nous en devons communication à l'aimable obligeance de M. D. Tempier, archiviste du département.

Regnault de Meur, père de Vincent, mourut peu avant 1660, et sa mère en 1662 ; ses deux sœurs mesdames de Kerjan et de Kerraoul devaient lui survivre, et porter leurs biens dans la maison de Kerraoul, ainsi qu'il ressort d'un acte de 1672, par lequel le greffier de la juridiction de Ploubazlanec, Kérity et Perros, en l'évêché de Saint-Brieuc, procéda au château des Salles, à l'inventaire des titres dépendants de la succession de Rolland Lestic et de Françoise de Meur, en leur vivant seigneur et dame de Kerraoul, agissant à la requête d'Yves de Kerret, s^r de Kerdoret, tuteur et curateur des enfants mineurs des dits Rolland et Françoise. — Arch. des Côtes-du-Nord et arch. de famille.

CHAPITRE VI

SOMMAIRE : M. de Meur en Bretagne. — La mission de Tonquédec. — Deux miracles du P. Maunoir. — Similitude de prodiges opérés par le P. Maunoir et Vincent de Meur. — Floraison d'apôtres bretons au XVII^e siècle.

(1665)

De religieuses sollicitations, d'importantes affaires d'intérêt et le besoin de revoir les siens, après des deuils cruels, amenèrent enfin M. de Meur à Tonquédec. Mais, s'il devait être heureux de témoigner à tous sa tendresse, une pensée d'un autre ordre le sollicitait tout autant. Pour lui, les questions d'intérêt étaient secondaires et il l'avait prouvé en les traitant de loin avec un extrême abandon ; une augmentation de fortune devenait uniquement un accroissement d'obligations et de pieux devoirs. Le saint prêtre, sans s'absorber dans les détails qu'entraîne d'ordinaire une liquidation de cette nature, se contenta de prélever la part de son *cher séminaire*, de ses *chers pauvres* sur l'héritage de son frère, qu'il abandonna à ses sœurs. Puis, après avoir payé ce tribut d'affection aux siens, l'humble seigneur de Kerhuon voulut laisser non-seulement dans des cœurs reconnaissants, mais encore dans des âmes réconfortées au contact de sa foi des traces durables de son passage.

L'annonce de l'arrivée de Vincent au pays natal était toujours un événement, car les témoins de ses vertus précoces avaient fidèlement suivi ses traces, depuis son départ pour Paris. On gardait un religieux et tendre souvenir ; on était fier du renom de science et de sainteté du fils du manoir, qui volontairement se faisait plus humble que les plus humbles et les plus petits. La noblesse et le clergé des environs le revoyaient avec les mêmes sentiments de vénération et de bonheur.

A cette date, un homme providentiel évangélisait avec un succès merveilleux la Basse-Bretagne, cet homme de Dieu, dont le nom restera auprès des noms bénis de saint Yves et de Vincent Ferrier, était un prêtre, un missionnaire, un saint, le

R. P. Julien Maunoir. A peine arrivé à son manoir de Kerhuon, M. de Meur s'occupa des besoins spirituels de la contrée ; et ce fut entouré d'un nombre considérable de vertueux prêtres des environs (qui se groupaient d'ordinaire autour de lui, dès son arrivée, pour évangéliser les cantons du Trécorrois et de la Cornouaille les plus abandonnés), qu'il voulut recevoir le célèbre missionnaire que nous venons de nommer.

Mais laissons le P. Boschet nous raconter la mission de Tonquédec, en l'année 1665 : « Le Père Maunoir trouva dans l'évêché de Tréguier un nouveau travail et des ouvriers tout frais. Un docteur de Sorbonne, nommé Monsieur de Meur, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères et fort connu en Bretagne sous le nom du Prieur de Saint-André, l'attendoit avec une troupe de missionnaires pour le mener à la paroisse de Tonquédec, où il étoit né, et où il voulut travailler sous ses ordres. Au commencement de cette mission on amena au Père une fille qu'on croyoit obsédée, et qui probablement n'étoit que folle ; mais les accès de sa folie étoient très violents. Dans ses meilleurs intervalles elle ne pouvoit souffrir que personne s'approchât d'elle ; elle ne vouloit point manger, et l'aversion qu'elle avoit pour la prière étoit si grande, qu'on ne pouvoit pas même lui faire prononcer le nom de Jésus. Le Père ne fit que lui donner sa bénédiction, et aussitôt elle s'adoucit et s'aprivoisa avec le monde : Elle mangea et elle revint à son bon sens : Quelques jours après, elle se confessa et communia, et depuis elle a toujours été dévote et raisonnable.

La guérison des maladies spirituelles de l'âme surprenoit beaucoup plus M. de Meur que la guérison des maladies du corps et de l'esprit. Il ne pouvoit assez admirer les prodigieux effets que produisoient dans le cœur de tout le monde les discours du P. Maunoir, et il fit éclater son étonnement à la dernière prédication par où le Père finit tous les exercices. Car ce docteur éclairé remarquant le silence et l'attention d'un effroyable auditoire qui s'étendoit de tous côtés, beaucoup plus loin que la portée de la voix ; et entendant ensuite les gémissements et les cris de cette multitude infinie, il ne put s'empêcher de dire : « *Il faut l'avouer, il y a ici quelque chose de divin.* Et quand l'action fut finie, il ajouta dans le

même sentiment d'admiration. : « *Que tout ce monde, même les plus éloignés, entendent le prédicateur, ou ce qui seroit encore plus extraordinaire, qu'ils l'écoutent comme s'ils l'entendoient ; que le prédicateur qui ne dit rien que d'assez commun touche tous ses auditeurs jusqu'aux larmes, et moi tout le premier ; et qu'il nous inspire à tous un regret sincère de nos fautes sans qu'il y ait presque personne qui ne les pleure amèrement ; non, l'éloquence humaine ne va pas jusque-là. C'est un miracle qui ne peut venir que de Dieu et que Dieu ne fait, comme nous le voyons, que par l'organe du Père Maunoir (1).* » — « La réflexion d'un homme aussi habile et aussi expérimenté que l'étoit M. de Meur est fort remarquable, ajoute le même auteur, mais elle ne lui étoit point particulière. L'on ne pouvoit guère entendre le discours qui terminoit les plus grandes missions, et en voir tous les effets, sans en être surpris, et sans reconnoître que Dieu en étoit l'auteur. » Ces dernières lignes semblent écrites pour Vincent de Meur ; son éloquence opérait les mêmes prodiges et sa façon d'apprécier les effets miraculeux de la parole du P. Maunoir et d'affirmer que *l'éloquence humaine ne va pas jusque-là* peut lui être appliquée à lui-même. « Dans les missions qu'il fit en Picardie, en Champagne, en Berry, en Bourgogne, en Poitou, et dans plusieurs autres provinces de France, écrit l'abbé Tresvaux, M. de Meur prêchoit avec tant de ferveur et d'onction, qu'il tiroit ordinairement les larmes des yeux. On voyoit souvent dans les clôtures de ses missions, les ecclésiastiques, les militaires et les personnes d'une classe élevée pleurer à chaudes larmes et avec tant de sanglots qu'il pouvoit à peine ensuite se faire entendre. Ce don de toucher les âmes le faisait rechercher des évêques et des princes. Il avoit non-seulement la grâce de convertir les pécheurs, mais aussi celle de porter les âmes à la perfection. C'étaient les effets de sa foi vive et de sa conviction profonde ; il étoit tellement pénétré des vérités qu'il prêchoit, que quelquefois, après avoir parlé de l'enfer, il en avoit les peines et les feux si présents qu'il prenoit des charbons ardents et les rouloit dans ses mains (2). »

(1) Le P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*. Paris, 1697.

(2) Tresvaux, *Vie des saints de Bretagne*, loc. cit.

Cette similitude dans l'art de toucher les cœurs, chez le P. Maunoir et M. de Meur, est un des traits les plus frappants de leur vocation parmi des foules qu'il fallait à tout prix impressionner pour convertir.

Sans se douter qu'il fût lui-même favorisé du Ciel d'un don si précieux, M. de Meur se plaisait à reconnaître les prodiges opérés par son saint ami, le P. Maunoir : « *C'est un miracle que Dieu fait*, disait-il, *mais il ne le fait au milieu de nous que par lui.* » — « Telles étaient les paroles du pieux et savant docteur, qui venait de passer trois heures, sous une pluie battante, à l'écouter avec une foule innombrable, ajoute encore le P. Boschet (1). » Le Ciel leur avait accordé à l'un et à l'autre de merveilleuses faveurs : prodiges d'audition à des distances dépassant la portée de la voix humaine, de variations subites de température ; don de commander aux éléments, de guérir les corps, de *ressusciter* des âmes (2). Tels sont les privilèges que nous trouvons communs à ces deux grands serviteurs de Dieu, ainsi qu'il appert des actes recueillis sur leur vie. Et ces foules immenses qui s'attachent à leurs pas, notamment à cette mission de Tonquédec, où l'on compta *vingt mille personnes* ! N'est-ce pas le cas de s'écrier : il y a là quelque chose de divin ! Mais, Dieu réserve ses grâces aux hommes et aux siècles de foi, or, la foi, au XVII^e siècle, s'était réveillée plus active et plus féconde qu'auparavant sur tous les points de la France et notamment en Bretagne.

Les traditions apostoliques de saint Yves, ravivées au XV^e siècle par les merveilleuses prédications de saint Vincent Ferrier et d'Alain de la Roche devaient reflourir au contact de Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. A la tête d'une glorieuse phalange d'apôtres marcheront les évêques de ces diocèses bas-bretons, où l'ignorance et son triste cortège de vices s'étaient plus particulièrement ; ils poursuivront par tous les moyens l'œuvre de régénération interrompue par les désastres de la guerre civile et aussi par la mort de deux à trois saints religieux dont l'action

(1) *Vie du P. Maunoir*, passim.

(2) Nous disons *ressusciter des âmes*, Vincent de Meur et le P. Maunoir opérèrent nombre de fois ces miracles de conversion ; il était réservé au P. Maunoir, plus favorisé du Ciel, de *ressusciter des corps*, ainsi que le constatent les enquêtes ouvertes en vue de sa Béatification.

isolée n'avait pu qu'empêcher sur divers points le flambeau de la foi de s'éteindre. Admirables sans doute dans leur dévouement, ces hommes de Dieu, mais insuffisants en raison de l'énormité de la tâche. Tel, ce vieux P. Morin qui, vers la fin du XVI^e siècle, parcourait nos campagnes un bâton de houx à la main, un pauvre bissac de cuir sur le dos et prêchant la pénitence dans le désert des âmes presque partout rebelles. C'est à lui cependant que l'on attribue nombre de pieuses pratiques encore en usage dans nos paroisses, et quelques-unes de ces *chansons dévotes*, parmi lesquelles ce célèbre cantique de l'*Enfer*, dont la mâle et farouche poésie est restée, pour notre littérature nationale, ce qu'est pour la peinture le fameux *Jugement dernier* de Michel Ange (1). Tel encore le *bon P. Quintin*, 1559-1629, d'abord lieutenant des gens d'armes du capitaine Coëtredrez, sous la Ligue, qui quitte subitement la cuirasse pour revêtir la blanche livrée de saint Dominique, évangélise ceux qu'il a combattus et meurt en odeur de sainteté, laissant à son nouveau frère d'armes, Michel Le Nobletz, le soin de poursuivre le sillon à peine entamé et de le féconder par ses sueurs, ses larmes et son sang (2). Mais les saints engendrent les saints, et l'œuvre de ces vaillants isolés va bientôt s'épanouir en une riche gerbe d'ouvriers évangéliques accourus des quatre points de la Basse-Bretagne, à la voix du P. Maunoir, peut-être aussi au son de cette miraculeuse *clochette* que lui avait donnée Michel Le Nobletz mourant (3).

(1) Voyez le *Barzas-Breiz*, de M. de la Villemarqué, au cantique *Ann Ifern*. Quelques auteurs attribuent au P. Maunoir ce cantique, mais c'est à tort, car la facture du cantique de l'*Enfer*, du P. Morin, et celle du cantique du P. Maunoir ne se ressemblent pas. Voici ce qu'écrivit le P. Boschet, en traitant de la Mission de Plouhinec, 1644 : « Le P. Maunoir avoit composé un cantique sur les tourments de l'enfer, qui se trouve parmi ceux qu'il a faits. C'est un dialogue instructif et pathétique, où les hommes qui sont encore sur la terre interrogent ceux qui souffrent dans les enfers et leur demandent quelles sont leurs peines et quelle en est la cause. A la fin de la procession générale, par où le P. finissoit cette mission selon la coutume, il fit monter sur un théâtre dressé exprès au milieu de la campagne, les enfants qui devoient faire les interrogations au nom des vivants, et il plaça sous le théâtre ceux qui devoient faire les réponses des damnés. » p. 164-165.

(2) Par délibération du 4 octobre 1679, les Etats de Bretagne chargèrent leurs députés en cour de solliciter la béatification du P. Quintin.

(3) « Ce vénérable vieillard voyant son successeur, pleura de joye... il luy

L'Eglise de Bretagne gardera fidèlement les noms de ces prélats protecteurs de nos missionnaires, des du Louët, de Rosmadec, de Videloup, de Coëtlogon, de ce pieux Balthazar Grangier, passionné pour le salut du peuple trégorrois, de Denis de la Barde, ce vénérable évêque de Saint-Brieuc qui, « blanc comme un cygne, écrit le P. Maunoir dans son Journal, se rend à l'église de grand matin et se met sur un banc qui lui sert de confessionnal, où il reçoit tous ceux qui se présentent, et où il demeure aussi longtemps que les plus jeunes et les plus robustes missionnaires, sans se souvenir de la faiblesse de son grand âge. »

Partant de si haut la contagion de l'apostolat ne pouvait manquer de se produire. La parole divine vivifiée et féconde va retentir à travers les places publiques de nos villes et de nos bourgades, sur nos landes, au fond des forêts et jusque sur nos îlots inabordables, partout sur terre et sur mer. C'est le souffle de Dieu qui passe et qui enflamme prêtres réguliers et séculiers, laïcs mêmes, qui vont se dépenser dans cette sainte croisade contre les ténèbres et l'assoupissement qui oppriment l'âme de la Bretagne. Dominicains et Capucins, prêtres de Vincent de Paul ou pères de la Compagnie de Jésus vont rivaliser d'enthousiasme, de dévouement, de sainteté. Le P. Joseph de Morlaix, 1600-1661, gardera sous la bure de saint François l'âme chevaleresque du gentilhomme et deviendra un controversiste éminent, pendant que l'incomparable Albert Le Grand édifiera et charmera les veillées du foyer chrétien par sa merveilleuse *Vie des Saints de Bretagne*, où la légende populaire dans sa fleur prime-sautière se mêle à l'histoire à peine éclose de nos antiquités nationales ; pendant que les PP. Rigoleuc, Thomas, Huby, Bernard et Martin, frères et émules du P. Maunoir, apporteront l'infatigable ardeur des fils de saint Ygnace à combattre et à organiser partout le bon combat. A leur voix, nos pasteurs, les prêtres de nos paroisses accourent.

L'évêché de Léon, le premier réveillé à la voix de Michel Le Nobletz, verra un pauvre pêcheur devenir l'apôtre d'une de ses îles inaccessibles, François Le Su, 1641, pasteur légendaire et

» donna par manière d'investiture la clochette et les peintures énigmatiques, » dont il s'estoit servi pour expliquer nos mystères. » *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 71-72.

patron des barques de ceux qu'on appelait les démons de la mer (1). L'abbé de Coëtlogon, y restera le protecteur-type des missionnaires et, le premier, recueillera les actes de la vie du P. Maunoir ; M. de la Pinsonnière, le fameux *Monsieur de la Pinsonnière*, comme on disait, transformera Brest et ses marins, officiers et matelots, par des accents qui arrachent des larmes aux galériens eux-mêmes ; l'abbé de Tourmel, recteur de Plou-dalmezeau, dont l'éloquence était si persuasive et le langage si pur que ses confrères le nommaient le *Cicéron de la Basse-Bretagne*, cet apôtre, blanchi au service du prochain, après lequel, le P. Boschet, réunissant des matériaux pour écrire la vie du P. Maunoir, courut en toute hâte, bien avant dans l'évêché de Léon, de peur que ce vieux missionnaire, témoin des merveilles du Père ne lui échappât.

La Cornouaille aura M. Galerne, recteur de Mûr (1650), que le P. Maunoir appellera *son aîné*, parce que, le premier, il l'aura suivi (2) ; M. Canan, recteur de Plévin, le *Benjamin* des fils

(1) « Avant que M. Le Nobletz eut passé à Sizun, et qu'il en eut adouci les habitants par la parole de Dieu, ils n'avoient rien d'homme que la figure ; aussi les appeloit-on les démons de la mer. Toute leur application étoit à faire périr des vaisseaux pour profiter des débris. Ils allumoit la nuit des feux sur leurs rochers, afin que les navires trouvaissent un naufrage certain, où cette lumière trompeuse sembloit leur promettre un port assuré. »
 « A la sortie de l'église de Sizun, le Père Maunoir demanda comment on se souvenoit encore du chant de la messe depuis tant de temps qu'on ne la chantoit plus et qu'ils n'avoient point de Pasteur. Pour réponse ils luy présentèrent François Le Su, un ancien disciple de M. Le Nobletz qu'ils avoient fait capitaine de l'isle et qui leur servoit de Pasteur et de Père. Cet homme scavoit le françois et avoit appris la religion dans les livres que luy avoit donné M. Le Nobletz. Il avoit chanté toute sa vie à l'Eglise et avoit appris le plein-chant, de sorte que voyant l'isle destituée de Pasteur et de prêtre, animé du zèle de la maison de Dieu, il montra à lire aux matelots, et leur enseigna le chant de l'église, et avec l'autorité que luy donnoit sa charge de capitaine, il assembloit les insulaires à la paroisse les jours de festes et les dimanches, et là il faisoit chanter à deux chœurs tous les endroits de l'office divin que les laïcs pouvoient chanter. Le dimanche, il annonçoit les festes et les jeûnes de la semaine. Tous les ans, le jour du vendredi saint, il faisoit à toute la paroisse assemblée dans le cimetière un discours sur la Passion de Nostre Seigneur et par tout cela il entretenoit dans l'isle l'esprit de piété ou du moins l'exercice de la prière. » — *Vie du P. Maunoir*, passim.

(2) On doit à M. Galerne la construction de l'église de Saint-Elouan, vulgairement appelé *Saint-Guen*, devenue succursale de Mûr, sur l'emplacement du

spirituels du grand missionnaire qui viendra mourir entre ses bras ; le savant M. Falchier, bachelier en Sorbonne, recteur de Cleden-Poher, auquel incombera le douloureux honneur de prononcer, devant la Cornouaille en pleurs, l'oraison funèbre du Père ; enfin M. Picot de Coathual, 1669, pasteur et missionnaire tout ensemble, qui bâtira un séminaire au milieu des landes et apaisera, de concert avec le P. Maunoir, tout un canton en révolte, bien mieux que les dragons du duc de Chaulnes mis au service des agents du fisc, 1675. Le rôle capital joué par M. Picot dans la rénovation d'une contrée jusque-là oubliée et presque sauvage, mérite que nous nous y arrêtions quelques instants. L'auteur anonyme d'un manuscrit précieux pour l'histoire de la fondation des séminaires de Cornouaille et récemment publié par les soins de la Société historique et archéologique des Côtes-du-Nord, nous apprend ce qui suit :

« Le fondateur des Séminaires de Cornouaille, c'est Maurice Picot, né à Vitré dans la haute Bretagne, vers le commencement du XVII^e siècle. Les Mémoires que j'ai vus ne parlent presque pas de sa famille, quelques-uns cependant lui donnent la qualité de noble. On sait d'ailleurs qu'un de ses neveux épousa une demoiselle de Plouguernével qui avoit la propriété de la terre de Coathual (où depuis a été bâti le château de ce nom), et que de ce mariage sont issus les Coathual d'aujourd'hui qui tiennent dans la province un rang distingué. Plusieurs actes donnent aussi à M. Picot le titre de Bachelier en théologie ; ils ne disent pas en quelle université il avoit pris ce grade, mais il est à présumer que ce fut dans celle de Paris. Ces mêmes actes prouvent qu'il fut recteur de Plouguernével, et M. Moulin (l'un de ses successeurs), assure qu'il avoit en cette

tombeau de ce saint, et but de pèlerinage pour la Cornouaille. Ce vertueux ecclésiastique, secondé par un neveu, fut sans doute meilleur apôtre que poète à en juger par les quatrans suivans, gravés en 1656, l'un sur le frontispice du tombeau, l'autre sur la fontaine dédiée au bienheureux :

D. O. M.

ET SANCTO ELOUANO

Fait faire, à Dieu soit l'honneur,	Ici dessous où voyez l'eau
Saint Elouan son serviteur,	De saint Elouan est le tombeau,
Par deux G. Galerie vous assure,	Priez Dieu en sa maison
Oncle et neveu, recteurs de Mûr.	De vos maux aurez guérison.

» paroisse en cour de Rome, et qu'il la gouverna quarante ans. On peut conclure de là que M. Picot fit le voyage de Rome tôt après qu'il eut reçu l'ordre de la prêtrise.... On m'a assuré que M. Picot était borgne. On l'appeloit communément *ar person born*. Je n'ai que la tradition pour garantir ce que j'avance... M. Picot étoit si humble que quand on lui offroit la première ou la seconde place, il menaçoit de quitter la maison, si on lui refusait la dernière... Il mourut à Plouguernével le 7 janvier 1681, à huit heures du soir (1). »

Dans l'évêché de Vannes, le marquis de Pontcallec et M. de Quériolet, le *grand pêcheur converti*, quitteront le monde pour s'attacher aux pas des missionnaires et excelleront dans l'art des catéchismes aux petits enfans ; MM. Le Jay, recteur de Rédené, et de l'Estourbillon, recteur de Caudan, seront les prédicateurs infatigables des gens de la campagne, pendant que l'abbé de Kerlivio inaugurera à Vannes ses fameuses *retraites*, 1621-1685. Dans l'évêché de Saint-Brieuc, l'abbé Leuduger, 1649-1722, composera le *Bouquet de la mission*, résumé des grandes vérités

(1) *Histoire des Séminaires de Cornouaille*, manuscrit rédigé vers l'année 1785 par l'un des directeurs de Plouguernével et publié par M. G. du Mottay dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord*, année 1871.

Après du nom de M. Picot, il en est un autre que nous ne pouvons passer sous silence, en parlant des apôtres de la Cornouaille, celui de M. Le Coz. Il avoit été établi supérieur de Plouguernével en 1682, lisons-nous dans le manuscrit ci-dessus, quoiqu'il ne fut alors âgé que de 27 ans.... C'étoit, dit M. Moulin, un saint homme, studieux, laborieux, grand pénitencier, homme d'oraison et un Elie en zèle ; il mourut en odeur de sainteté... Il prêchoit chez lui et dans les missions avec un zèle véhément qui l'a fait comparer au prophète Elie. Il instruisoit jusqu'au milieu des campagnes ; et l'on voit encore aujourd'hui, entre Plouguernével et Goarec, une fontaine auprès de laquelle on assure qu'il catéchisoit les enfans après y avoir pris, au retour de Goarec, où il disoit souvent la messe, un déjeuner frugal qui consistoit en un morceau de pain, et c'est sans doute de là qu'est venu le nom de *fontaine de M. Le Coz* que porte encore aujourd'hui cette fontaine... Il fut enterré dans le même endroit ou avoit été enterré, en 1681, M. Picot. Le projet étoit d'abord de tirer de cet endroit les ossements du pieux fondateur et de mettre en leur place le corps de M. Le Coz... Mais le corps de M. Picot ayant été trouvé tout entier à la surprise et à l'admiration, de le redescendre dans le même tombeau avec celui de M. Le Coz. Ce qui fut fait après un service solennel que l'on chanta pour le fondateur. Tous ces faits sont constatés par les registres de Plouguernével, en l'année 1700, le 24^e janvier. »

de la religion et des devoirs du chrétien, encore populaire de nos jours, pour se défatiguer de ses chaudes prédications, et fondera cette congrégation des *Filles du Saint-Esprit*, auxiliaire perpétuel des missionnaires au fond de nos campagnes.

Dans le Trégorrois, M. de Querméno, plus connu sous le nom de *l'abbé de Plivern*, établira à Lannion, la maison des *Hospitalières*, et sera avec un saint prêtre du pays, M. Jacques Guégan, vicaire perpétuel de Lannion, le bras droit du P. Maunoir (1). Le savant recteur de Serval, M. Le Gall de Kerdu, auteur de *l'Oratoire du Cœur*, vulgarisera l'usage de la méditation spirituelle, par le moyen de ses touchants tableaux qui consoleront l'agonie d'un saint Pape mourant (2). Il nous reste à prononcer trois noms qui doivent marquer particulièrement dans les annales religieuses de cette région privilégiée où naquit saint Yves : Vincent de Meur, M. de Trémaria, et M. de Kérisac, tous les trois unis par les liens de la fraternité chrétienne, de l'abnégation, d'un même amour du sacrifice, bien plus encore que par les liens du sang ; tous trois également féconds en œuvres et en mérites devant Dieu et devant les hommes, après avoir sacrifié les vaines grandeurs du siècle pour se faire plus pauvres et plus humbles que les plus déshérités. Vincent de Meur qui, fuyant les splendeurs de la cour de Louis XIV, évangélisera Paris, parcourra en apôtre les provinces de France, fondera avec le concours d'un autre Breton, le P. Bagot, le séminaire des Missions-Etrangères, et mourra enfin prématurément sur la brèche, *ardore juvenis, labore senex*, ainsi que le porte sa glorieuse épitaphe. M. de Trémaria, dont nous avons parlé au chapitre précédent, lui aussi, chargé de labeurs apostoliques, aura le bonheur de mourir entre les bras du P. Maunoir, dont il fut le protecteur en même temps que le fils spirituel, après avoir échangé la pourpre du parlement de

(1) Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé France, curé-doyen de Lannion, de pouvoir faire connaître le nom de son saint prédécesseur, dont le P. Boscher ne fait que citer les œuvres apostoliques. Le nom de ce pieux ecclésiastique, que l'on menaçait de *mettre en tutelle, parce qu'il donnoit tout aux pauvres et que sa cure manquoit de nécessaire*, se trouve écrit sur la marge d'un vieil exemplaire de la *Vie du P. Maunoir*, de l'année 1697, avec cette apostille : « M. Jacques Guégan, Vicaire de Lannion, mort en odeur de sainteté. »

(2) M. de Meur fut l'un des Docteurs de Sorbonne, commissaires ecclésiastiques nommés pour l'approbation de ce livre, réédité plusieurs fois depuis.

Bretagne contre l'humble soutane du missionnaire ! Enfin, M. de Kérisac, digne fils adoptif de M. de Trémaria, comme lui ami généreux du P. Maunoir, insigne bienfaiteur de toute une contrée (1).

Nous venons d'esquisser rapidement la figure des principaux apôtres de la Basse-Bretagne. Nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit ; nous laissons sans doute dans l'ombre d'autres noms dignes de vivre dans nos souvenirs reconnaissants. D'autres chercheurs nous compléteront. N'oublions pas toutefois de signaler encore le rôle important joué par de pieuses femmes dans l'œuvre de régénération entreprise par nos missionnaires. Grandes dames ou femmes du peuple, comment les nommer toutes ?

M^{me} de Querven, mère du P. Joseph-de-Morlaix, fondera le *Calvaire* de cette ville et y viendra mourir en 1634. La *Retraite* de Quimper sera dotée par mesdames de Brénélio et de Pratelas, « dont l'âme estoit encore plus grande que la fortune. » M^{lle} de Francheville parcourra la Bretagne, comme une inspirée, verra les foules se presser sur ses pas, « au point, écrit Dom Lobineau, » que beaucoup de personnes cherchoient en vain un logement « dans les villes où elle passoit », et fondera six maisons de *retraites* où nos missionnaires *abreuveront par milliers ceux qui*

(1) Jean-Baptiste Hingant, Sr^c C^{te} de Kérisac, fils de Jean, conseiller au Parlement de Rennes, et de Françoise de Beedelievre, naquit le 12 octobre 1611, au château de Kerduel, en l'évêché de Tréguier. Il épousa en 1665 Corontine de Saluden, dame de Kerosan et de Trémaria, fille unique de M. de Trémaria ; entra dans les ordres après la mort subite de sa femme, arrivée en 1676, et devint l'un des auxiliaires les plus saints et les plus laborieux du P. Maunoir, jusqu'à sa mort arrivée à Pontrioux, 1678, en faisant le discours d'ouverture d'une célèbre mission.

Presque de nos jours, une digne héritière des vertus et de la fortune de ces saints missionnaires, devait faire reflourir leurs œuvres miséricordieuses. M^{lle} Maria de la Fruglaye, dont le pays de Lannion et de Morlaix ainsi que la maison célèbre des *Oiseaux*, à Paris, garderont longtemps la mémoire, voulut faire revivre non-seulement les traditions de ces pieux personnages, mais encore remettre en lumière leurs douces figures. « Elle s'occupa très activement, » écrit son biographe, de la réimpression de l'excellent petit livre de M. Le Gall de Kerdu, intitulé *l'Oratoire du cœur*, et de celle de la *Vie du P. Maunoir*, cet apôtre de la Bretagne au xviii^e siècle, si humble et si doux à l'exemple du divin maître. C'est à elle qu'on doit la remarquable *Préface* qui accompagne la réimpression de cette vie, en 1848. Elle y joignit de courtes et intéressantes notices sur les divers personnages nommés dans la vie du P. Maunoir. » — *Vie de la R. M. Marie-Anne, Maria de la Fruglaye*, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame. — Paris, Lib. Lhuillier, in-8°, 1865.

sont altérés de la parole de Dieu. M^{me} de Kerazan, nouvelle Monique, deviendra la mère d'un saint, de M. de Trémaria. A l'exemple de M^{lle} de Francheville et de M^{lle} de Volvire, la *sainte de Néant*, les dames Budes feront des fondations de retraites, à Rennes, et M^{mes} de Ponchartrain et de Miramion, à Paris. M^{me} de Loz inspirera à son mari l'ardente charité qui la consume et tous les deux feront de leur manoir de Kergouanton l'asile du pauvre et du souffrant; plus encore, ils appelleront nombre de missionnaires pour évangéliser la paroisse de Tréléven et les cantons voisins, jusqu'au jour où ils iront soigner de leurs mains les pauvres de l'Hôpital de Tréguier, qu'ils viennent de fonder de leurs déniers, 1653-1654 (1). Et la *bonne Armelle!* et Marie Le Guyon! et tant d'autres dévouements qui brillent dans l'ombre!

Mais il serait trop long de redire les merveilles de ces temps héroïques. Que de joies saintes ne devait pas goûter Vincent de Meur au contact d'un grand nombre de ces vaillants chrétiens qu'il connaissait et chérissait, missionnaires comme lui, ardents comme lui pour le salut de cette vieille Bretagne! Il avait peine à s'arracher à ce milieu où son âme se dilatait délicieusement et se reconfortait.

Cependant, malgré ces triomphes de la parole évangélique, auxquels il lui était donné d'assister et de participer, son expérience du cœur humain lui disait que les effets même merveilleux de l'éloquence sont fugitifs, si quelque témoignage, quelque gage matériel ne vient les rappeler. Il voulut donc, avant de quitter sa terre natale, y ériger des *calvaires* de granit, sur le bord des grands chemins (et dont quelques-uns existent encore); le P. Maunoir bénit ces croix, et, du haut des degrés de pierre, sur lesquels elles s'élevaient, Vincent de Meur adressa à la foule immense de ces paroles brûlantes qui enflamment pour longtemps les âmes: c'était l'adieu du missionnaire à sa Bretagne (2).

(1) Ces époux charitables auront plus tard de généreux imitateurs sur plusieurs points de la Bretagne, notamment M. et M^{me} de la Garaye, dans l'évêché de Saint-Malo.

(2) M. de Meur voulut encore consacrer le souvenir de son passage à Tonquédec par de pieuses fondations. C'est à lui qu'on doit, entre autres, l'institution de la confrérie du Saint-Rosaire, qu'il dota de « quatre livres tournois » de rente annuelle hypothéquée sur sa terre de Kerannesq, audit Tonquédec, » suivant acte passé « en la maison presbytérale, le seiziesme iour d'aoust, » après midy, audit an Mil six cent soixante cinq. » Nous verrons, par son testament, que les pauvres du pays n'étaient pas oubliés.

CHAPITRE VII

SOMMAIRE : La Mission bretonne au XVII^e siècle. — Rubriques des vieux Missionnaires. — Les chansons spirituelles. — Les tableaux du P. Maunoir. — Anciennes pratiques de dévotion.

Nous avons signalé, dans les chapitres précédents, les succès de moralisation et de conversion obtenus par nos missionnaires. Essayons d'indiquer maintenant les moyens mis en œuvre pour arriver à de tels résultats. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces admirables procédés, disons tout d'abord que la réussite de l'œuvre n'a été que la résultante de la valeur de l'ouvrier. Le modèle offert à ces foules, en la personne du missionnaire, nous apparaît en effet ceint d'une double auréole, la science et la sainteté. Il a les lumières d'en haut pour parler avec autorité; il rendra palpables les vertus de foi, de charité, de pureté, de pénitence qu'il prêche, par l'ardeur de ses convictions, l'héroïsme de son dévouement, l'austérité, l'immolation de sa propre vie. Il fera voir le prêtre de si haut que, deux cents ans plus tard, un demi-siècle de persiflage, de mensonge, de blasphème, de haine contre l'Eglise et ses ministres, n'aura pu ébranler chez le Breton son estime pour ses pasteurs. Ce que le Breton est resté lui-même au plus intime de sa conscience, il sait ce que ses prêtres, nés de la même race que lui, doivent être restés.

A cette contagion première de l'exemple viendront successivement se joindre la puissance de la parole et le spectacle des plus touchantes manifestations du culte: dévotes consécractions, processions solennelles, amendes honorables, rénovation des promesses sacrées, commémoration des morts. Saisissantes de mise en scène, ces cérémonies radieuses ou lugubres, qu'elles se passent au milieu des flots de lumières, des nuages d'encens dans l'église enguirlandée de fleurs, au son joyeux des cloches, des hymnes et des cantiques, qu'elles se déroulent silencieusement, à la tombée du jour, au cimetière, sous la pluie fine de novembre, en face de l'ossuaire, parmi les fosses béantes, que

ces solennités s'appellent fête des vivants ou des trépassés, elles frapperont à la fois les cœurs et les sens. Incomparables charmeurs de foules, nos missionnaires appelleront enfin à leur secours l'art, cette émanation du ciel, et inventeront ces images allégoriques, ces fameux *tableaux de mission*, naïves peintures des divers états de l'âme, des vérités consolantes ou terribles, rimées dans ces *chansons spirituelles*, merveilleux cantiques que les Bretons chanteront toujours.

Arrivons à la *mission*, telle qu'elle se passait au xvii^e siècle.

D'ordinaire c'est l'évêque diocésain, le seigneur ou le recteur de la paroisse qui provoque la mission, d'après la connaissance que l'un ou l'autre de ces trois personnages peut avoir des besoins spirituels d'une contrée. Les pourparlers s'engagent, les mesures sont prises, les aumônes affluent; le chef élu de la mission, le *Père*, comme on l'appellera, désigné à l'avance sur sa réputation de sainteté, d'expérience, de pieuse popularité, va choisir ses collaborateurs. Le touchant appel que le P. Maunoir avait recueilli de M. Le Nobletz était ainsi conçu :

« Monsieur,

» Le Maistre de la moisson vous dict comme avx avtres ovvriers
» évangéliques : Levez les yeux et voyez des campagnes couvertes
» de grains pretz à covper. La mission commencera le... dv mois
» de... Venez donc nous ayder. Le Maistre de la moisson vous
» appelle; voicy ce qu'il vous promet : « Celui qui moissonne
» reçoit la récompense de son travail et amasse des frivicts pour
» la vie éternelle. » Vous serez bien païé. J'attends vne responce
» favorable et je sviv dans l'vniion de vos saints sacrifices,
» monsieur, vostre très hvmble et très obéissant servitevr en
» Nostre Seignevr (1). »

(1) Boschet, *Le parfait missionnaire*, Paris, Anisson, M. DC. XCVII.

Le P. Maunoir avait établi un tel ordre dans le fonctionnement des missions, qu'au premier signal tous les ecclésiastiques des environs s'empressaient d'accourir et de prêter leur concours. A sa mort une société de missionnaires fut même établie à Carhaix par l'un de ses fidèles compagnons, l'abbé de Bragelonne, assisté de deux ecclésiastiques zélés, M. Dugué, théologal du chapitre de Saint-Brieuc et M. Paillard, docteur de Sorbonne. A leur exemple quelques vertueux prêtres se réunirent à Nantes, pour donner des missions et des retraites, et fondèrent un établissement sur la paroisse Saint-Clément, dont ils prirent le nom. Ces pieuses associations devaient se multiplier dans la suite.

Déjà la grande nouvelle s'est répandue : on a vu passer les missionnaires, un bâton à la main, un sac léger sur le dos, quelques-uns plus âgés montés sur de pauvres chevaux. Au jour marqué, des groupes serrés débouchent de tous les points de l'horizon, par chemins et sentiers. En ce temps, les foules se déplaçaient par milliers pour voir, pour entendre le missionnaire et renaitre aux accents mystérieux de sa parole (1). Pauvres et riches, petits et grands pressent le pas, tant est ardente la soif des âmes, l'attrait de l'imprévu, d'un spectacle nouveau, de pompes inconnues, de quelqu'un de ces prodiges dont la renommée a divulgué au loin les merveilleux récits.

Le Père et ses missionnaires sont à leur poste depuis le samedi, car c'est d'ordinaire le dimanche, après vêpres, que s'ouvre la mission. Chacun d'eux a sa voie tracée, suivant ses aptitudes particulières pour catéchiser, prêcher, confesser, soutenir un dialogue ou chanter; mais tous ont charge d'instruire, de convaincre, de guérir, de sauver. Elles vont être laborieuses ces journées du missionnaire qui commenceront avant quatre heures du matin, car c'est à cette heure que le sacristain a reçu l'ordre de sonner la grosse cloche un quart d'heure durant, pour appeler les fidèles.

La mission s'est ouverte par la procession du Saint-Sacrement, suivie du sermon et de la lecture de la Bulle des Indulgences à gagner. Puis chacun s'est retiré pour se préparer aux exercices du lendemain. C'est le Père qui se charge de réveiller ses confrères; une clochette à la main, il leur adresse ces redoutables paroles : « *Surgite, mortui, et venite ad judicium! Levez-vous, morts, et comparez au jugement!* » A quoi ces messieurs répondent : « *Deo gratias! ou Eximus et sequamur illud, alleluia! Allons et le suivons avec joie!* » (2) Le dernier levé est condamné à lire à table ou à servir.

(1) Il y eut tels jours, où la foule fut si grande, qu'il fallut donner la communion jusqu'à sept heures du soir. — A Plessala, plus de cinq cents personnes attendirent dix jours entiers dans l'église le moment de pouvoir se confesser. — Vingt mille personnes restent, à Tonquédec, sous une pluie battante, pendant trois heures. — Les domestiques quittent leurs maîtres ou renoncent à leurs gages, lorsqu'on ne leur permet pas autrement de suivre la mission. — On trouve de nombreux traits de ce genre, en parcourant les récits contemporains. (V. *Le parfait missionnaire*; *Saint Vincent-de-Paul*, etc.)

(2) *Le parfait missionnaire*, passim.

Alors se déroulent les exercices de la matinée : prière, méditation, messes, exhortations, confessions et prédications, le tout entremêlé de chants. A cet effet, l'ecclésiastique faisant office de chantre, entraîne une partie des fidèles dans une chapelle voisine, s'il en existe, ou bien au cimetière pour leur apprendre les chansons spirituelles ou cantiques.

Un quart d'heure avant midi, le Père, toujours sa clochette à la main, parcourt l'église, récite l'Angelus devant le Saint-Sacrement, puis les missionnaires sortent, deux à deux et se rendent au logis préparé, chantant avec *modestie* et *gravité* le Te Deum.

Au réfectoire, examen particulier pour chacun, récitation à genoux du *de profundis* avant le *benedicite*, puis repas frugal accompagné de lecture et suivi d'une *conférence*, en *guise de récréation*, ajoute le pieux auteur auquel nous empruntons ces détails.

Les exercices de l'après midi commencent par le catéchisme, suivi du chapelet, de conférences et de dialogues, saintement *récréatifs* pour défatiguer et faire mieux saisir le côté même ridicule du vice. Puis les chants de cantiques, le grand sermon du soir, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, les prières et les confessions. Les missionnaires se retirent alors pour réciter *matines* et *laudes* du lendemain, souper, s'entretenir pieusement toujours en *conférence* qui leur sert de récréation et qui *véritablement en estoit une*, tant le Père sait intéresser (1).

Tel est le menu de la journée du missionnaire pendant *trois* ou *quatre* semaines que dure d'ordinaire une mission ; et cela, en présence d'une affluence immense se relevant sans cesse aux pieds de la chaire ou bien au confessional. Cependant une heureuse combinaison de cérémonies particulièrement solennelles vient interrompre la monotonie de ces graves exercices et entretenir la ferveur, qui augmente de jour en jour : nous avons nommé la *commémoration des morts* et la *procession de clôture*. « Une grande expérience avait appris au Père que les Bretons » estoient non seulement de bons amis, mais aussi de bons » parents, dont la tendresse ne finissoit pas à la mort de ceux » que la proximité du sang ou qu'un penchant raisonnable les

(1) Id., *ibid.*, *passim*.

» avait obligé d'aimer. Profitant donc de la bonne disposition » de ces cœurs tendres, il déclaroit que chacun pourroit délivrer » une âme du purgatoire en récitant les prières qui sont enjointes » par la Bulle, qui accorde cette indulgence, après avoir com- » munié le jour qu'on leur avoit indiqué. » La veillée qui précède cette grande journée des morts est empreinte d'une religieuse terreur. Dès que la nuit est venue, la foule des pauvres parcourt les rues du village et les chemins, empruntant les accents lamentables du cantique des *âmes du purgatoire* :

« Ne soyez pas surpris si nous sommes venus à votre porte ; c'est Jésus qui nous envoie pour vous éveiller si vous dormez. »

» Vous éveiller, gens de cette maison ; vous éveiller grands et petits ; s'il est encore hélas ! de la pitié dans le monde, au nom de Dieu, secourez-nous !

» Frères, parents, amis, au nom de Dieu ! écoutez-nous, au nom de Dieu ! priez ! priez !

» Mon fils, ma fille, vous êtes couchés sur des lits de plumes bien doux, et moi, votre père, et moi, votre mère, dans les flammes du purgatoire.

» Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par dessus, voilà les seuls biens de ce monde qu'on emporte au tombeau.

» Nous sommes dans le feu et l'angoisse ; feu sur nos têtes, feu sous nos pieds ; feu en haut, feu en bas ; priez pour les âmes. »

— « En entendant ces voix lamentables, ajoute M. de la Villemarqué dans les savantes notes qui donnent tant de valeur à son *Barzaz-Breiz*, tout le monde se lève dans les chaumières ; » tout le monde se jette à genoux, et l'on prie en commun pour » les trépassés sans oublier de faire une abondante aumône aux » pauvres qui sont à la porte et qui les représentent. Ceux-ci, » alors, poursuivent leur promenade nocturne à travers les bois » et les landes, au son des glas funèbres, et au murmure du vent » dans les feuilles flétries (1). »

De nos jours, comme au xvii^e siècle, cet appel en faveur des morts ne reste jamais sans effet. Tel a vu d'un œil indifférent se

(1) V^o de la Villemarqué, de l'Institut, *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne. — (Kanaouen ann Anaon, le *Chant des âmes du purgatoire*), t. II, p. 451-454. — Ed. 1846.

dérouler les manifestations les plus émouvantes, qui ne résistera pas aux émotions de cette visite à l'ossuaire où blanchissent les débris de ceux qu'il aimait. Il se dégage tant d'enseignements de ces grandes pensées de la tombe, qu'aucun sujet n'a captivé davantage la muse de nos missionnaires.

« Pour trouver la société chrétienne telle qu'elle était jadis, » une réunion d'hommes à natures primitives, à organisation puissante, à imagination dévorante; pour trouver un prêtre que la foule comprenne, qu'elle aime et qui soit de force à lutter corps à corps avec elle et à la terrasser, il n'est pas nécessaire de remonter le cours du temps et d'aller jusqu'au moyen-âge: on n'a qu'à venir en Bretagne. Les cantiques qu'y chante le peuple sont en harmonie avec ses mœurs, ses mâles croyances et les doctrines qu'on lui prêche (1). »

Rien de plus original, de plus dramatique, de plus religieux que ces chants populaires. Après l'exposition de la doctrine et des grandes vérités chrétiennes, le poète missionnaire demandera à la légende merveilleuse de ses saints des exemples et des consolations pour le labeur journalier de la vie. Il essaiera de pénétrer les mystères de l'autre monde, redoutables pour le pécheur impénitent, pour le *damné en Enfer*, enchanteurs pour l'âme fidèle dans les *jardins du Paradis*.

Cette vérité première du châtement et de la récompense nous a valu deux cantiques d'une haute saveur, autant pour le fond que par la forme.

« Descendons tous, chrétiens, en enfer pour voir quel supplice effroyable endurent les âmes damnées que la colère de Dieu tient enchaînées au milieu des flammes pour avoir abusé de ses grâces en ce monde.

» L'enfer est un abîme profond plein de ténèbres, où il ne luiit jamais la plus petite clarté; les portes en ont été fermées et verrouillées par Dieu, il ne les ouvrira jamais; *la clef en est perdue!* (2)

Que de désespérance dans ce mot *la clef en est perdue!*

(1) Barzaz-Breiz. Voy. cant. *Ann Ifern*, l'Enfer.

(2) Ce cantique de l'Enfer est attribué tantôt au P. Morin, Jésuite, qui vivait au XVI^e siècle, tantôt au P. Maunoir. — Voyez ce que nous avons dit au chapitre précédent.

En revanche, auprès de cette peinture lugubre de l'Enfer, que ce cantique du Paradis semble mystique et charmant :

» Jésus! combien sera grand le bonheur des âmes, quand elles seront devant Dieu et dans son amour!

» Je trouve le temps court et les peines légères, en songeant nuit et jour à la gloire du Paradis.

» Quand je regarde le ciel, ma patrie, je voudrais y voler comme une petite colombe blanche.

» Aussitôt que mes chaînes seront brisées, je m'élèverai dans les airs comme une alouette.

» Je passerai la lune pour aller à la gloire, je foulerai aux pieds le soleil et les étoiles.

» Quand je serai loin de la terre, cette vallée de larmes, alors je jeterai mes regards sur mon pays de Bretagne.

» Alors je dirai: — Adieu, mon pays, adieu, à toi, monde de souffrances et à tes douloureux fardeaux.

» Adieu, pauvreté, adieu, affliction, adieu, troubles de cœur, adieu, péchés!

» Mon corps, comme un vaisseau perdu, m'a conduit ici, malgré les vents et la tempête.

» Bonheur sans pareil! plus je pense à vous, plus je vous désire! vous consolez mon cœur dans les peines de cette vie (1). »

Cependant, parmi les sujets philosophiques abordés par nos missionnaires dans leurs chants, il en est un qui semble avoir captivé particulièrement l'imagination des foules. C'est l'instant redoutable de la séparation du corps et de l'âme, le *départ de l'âme*. Parler des chants populaires de la Bretagne, c'est parler de l'homme éminent qui les a recueillis et immortalisés, que M. de la Villemarqué nous permette donc de dire encore avec lui: « Le moment solennel où l'âme quitte le corps pour aller rendre compte à Dieu de ses vertus ou de ses crimes a souvent été le sujet des méditations du philosophe et des rêveries du poète. Il devait surtout frapper l'imagination d'un peuple dans le cœur duquel la religion tient une grande place. Aussi peu de sujets ont été plus souvent traités et avec plus de bonheur, par les poètes populaires bretons; peu de sujets leur plaisent

(1) Les paroles et l'air de ce cantique, dont nous regrettons de ne donner que quelques fragments, sont du saint et célèbre missionnaire Michel Le Nobletz de Kerodern.

» davantage. Ils aiment, en leur naïve et touchante simplicité, à se représenter l'âme arrivée au tribunal de Dieu, chargée de ses œuvres bonnes et mauvaises, comme une pauvre fermière qui vient, au terme, payer son maître (1). » La scène est émouvante, elle se passe entre le ciel et la terre.

« Venez entendre chanter le départ de l'âme bienheureuse au moment où elle quitte sa demeure.

» Elle jette un petit regard vers en bas, et elle parle à son pauvre corps qui est au lit malade.

L'ÂME.

» Hélas ! mon corps, voici l'heure venue ; il faut que je te quitte et que je quitte ce monde.

» J'entends les coups du petit marteau de la mort : ta tête tourne ; tes lèvres sont froides comme glace.

» Ton visage est horrible ; tes yeux sont verdâtres ; hélas ! mon pauvre corps, il faut que je te quitte.

LE CORPS.

» Si mon visage est horrible, si mes yeux sont verdâtres, vous dites vrai, il faut que vous me quittiez.

» Vous ne reconnaissez plus, vous méprisez votre pauvre ami ; hélas ! je suis tellement changé.

» La ressemblance est mère de l'amour ; puisque vous n'avez plus avec moi, laissez-moi.

L'ÂME.

» Non, non, mon cher ami, je ne vous méprise pas ; de tous les commandements vous n'avez violé aucun.

» Mais Dieu le veut (bénédictions sa bonté) ; il veut mettre un terme à mon autorité et à votre sujétion.

» Nous voilà séparés par la mort sans pitié ; et me voilà toute seule entre le ciel et la terre.

» Je reviendrai, vraiment, je te le jure ; je reviendrai vers toi au jour du jugement.

» Aie confiance, ami ; après le vent du nord-ouest, la mer devient calme ; je viendrai te donner la main (2)... »

(1) Barzaz-Breiz. Voy. *Le départ de l'âme*.

(2) Kimiad an ene. — (Traduction de M. de la Villemarqué.)

Et le dialogue se poursuit naïf et palpitant, laissant après lui un gage d'immortalité.

On comprend combien vite cette poésie, imprégnée de couleur locale et de sentiment, devait se populariser chez un peuple naturellement prédisposé à la nostalgie, en lui peignant l'âme ravie au Paradis et qui jette, quand même, un petit regard en bas, vers son pays de Bretagne (1). Peuple privilégié que celui-là qui fait compter parmi les félicités de l'autre vie de pareils souvenirs !

Mais terminons cette rapide étude en signalant l'influence des chants de nos vieux missionnaires, non seulement comme agents de vulgarisation des vérités chrétiennes, mais encore comme source d'inspiration pour nos poètes populaires modernes. Ces chanteurs d'ailleurs ne sont-ils pas encore de nos jours ces jeunes clercs parmi lesquels se recrute notre clergé breton, et nous pourrions en citer plusieurs que ne désavoueraient pas leurs glorieux devanciers.

La tradition rapporte que le P. Maunoir, au début de ses missions avec M. Le Nobletz et d'après ses conseils, employait une partie de ses nuits à composer ses cantiques, à genoux devant une image de la Vierge, la priant d'inspirer ses chants. Or il advint que la reine du Ciel exauça si complètement sa prière et rendit la lettre de ces *chansons dévotes* si tendre et l'air si touchant, que tous pleuraient de joie en les écoutant, le rude Michel Le Nobletz, tout le premier, qui un jour, sur le bord de la mer, entendant une flottille d'insulaires d'Ouessant et de Molènes entonner ces cantiques, s'écria baigné de larmes : « Ah ! Seigneur, faites-moi mourir maintenant que votre saint nom retentit partout ! »

A cette propagande de la doctrine chrétienne au moyen des *chansons spirituelles*, M. Le Nobletz, s'inspirant des ingénieux moyens employés par les Jésuites auprès des peuplades du Paraguay, avait ajouté la propagande des images, des *tableaux* symboliques, vigoureusement gravés et colorés, d'un effet saisissant. Une baguette à la main, le missionnaire, monté sur une estrade, expliquait, sur ces images, les principales vérités de la Religion, le symbole des Apôtres, les mystères, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés capitaux, les quatre fins dernières de l'homme, les divers états de l'âme.

(1) Voyez plus haut le cantique du Paradis.

Nous allons esquisser rapidement, à titre d'échantillon, les *Estats de l'âme*, d'après les curieuses estampes qui ont servi au P. Maunoir (1).

1^{er} Tableau : *L'estat d'un homme dans le péché qui n'y pense pas, au contraire pense à toutes autres choses qui se présentent à ses yeux et à son esprit.*

Un énorme cœur surmonté d'une tête d'homme, d'un mondain artistement peigné à la Louis XIII, occupe le tableau presque entier. Au sommet de ce cœur, un œil indifférent semble fixer les choses du dehors sans s'attacher aux objets qui meublent ce pauvre cœur : une étoile d'abord, symbole de la foi, mais sans rayonnement céleste ; la figure de Satan, affreux satyre en pied au centre de cette âme, une fourche à la main en guise de sceptre et entouré des sept péchés capitaux, dont les noms *Orgueil, Luxure, Gourmandise, Paresse, Ire, Envie* et *Avarice* se lisent au-dessous des sept animaux qui les symbolisent, le paon, le bouc, le pourceau, la tortue, le tigre, le serpent et le crapaud. Tout autour, mais à l'extérieur, voltigent, sous forme de flammes ardentes, les inspirations, le souffle de l'Esprit-Saint, qui plane à l'angle droit de l'estampe et tourne mélancoliquement la tête vers cette âme, à la prière de l'ange gardien, dont l'œil suppliant et les bras tendus vers le pécheur, semblent dire : Vois et prends pitié !

2^e Tableau : *L'estat d'un homme qui pense sérieusement au mauvais estat de sa conscience et qui commence à en estre touché.*

Ce n'est plus une tête orgueilleuse qui surmonte ce cœur, c'est celle d'un pécheur repentant qui baisse les yeux et s'interroge sérieusement ; aussi l'œil symbolique est-il à moitié clos ; l'étoile commence à briller ; Satan et son cortège s'agitent ; les voilà presque sortis de leur empire ; l'Esprit-Saint s'est rapproché ; déjà il pénètre cette âme de ses flammes et s'apprête à

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le chanoine France, curé de Lannion, communication de ces douze *tableaux de mission*, mesurant chacun environ 60 centimètres de hauteur sur 50 de largeur. Ces tableaux font partie du trésor de son église.

en prendre possession en compagnie de l'ange gardien qui accourt, tenant d'une main une tête de mort, grave objet de méditation, de l'autre une épée, emblème de la lutte, pour achever de mettre en fuite la troupe infernale.

3^e Tableau : *L'estat d'un homme vivement pénétré du regret de ses péchés et de douleur d'avoir offensé Dieu.*

Le pécheur pleure ses égarements. Il a fait un généreux effort. Satan et ses acolytes sont sortis de son âme ; le bon ange lui présente la Croix et le livre de la Loi divine ; l'Esprit-Saint plane au milieu de ce cœur tout constellé de larmes et de flammes.

4^e Tableau : *L'estat d'un homme qui fait pénitence et qui en pratique les œuvres, qui sont les prières, les aumônes et les jeûnes.*

Cette fois le pécheur lève vers le Ciel ses yeux baignés de larmes, larmes bénies d'un cœur repentant, où se dresse le divin Crucifié entouré des attributs de sa passion. A l'extérieur, l'ange gardien, tenant en main la palme de la victoire, désigne du doigt deux cartouches avec ces mots : « *Si vous ne faites pénitence* » vous périrez tous. » — « *Il faut que les vaincus deviennent* » victorieux. » Au bas du tableau, un paysage breton coupé de vallons et de bois verdoyants, une petite chapelle d'où s'échappe un sentier qui conduit à un Calvaire, et sur le premier plan divers objets allégoriques : un pain bis, une cruche d'eau, l'Évangile, le rosaire, enfin une bourse qui laisse échapper son or.

5^e Tableau : *L'estat d'un homme qui, s'estant purgé de ses péchés, s'addonne à la pratique des vertus et à l'amour de Dieu.*

Tout respire la paix qui inonde cette âme où règne la Trinité, au milieu d'une gloire de rayons et de flammes. L'œil du pécheur reflète le calme et le contentement intérieurs. Deux figures à l'extérieur, au bas de l'estampe : le diable qui s'enfuit en criant, tandis que l'ange gardien se repose avec quiétude sur ce cœur qu'enguirlandent ces mots bénis : *Foy, espérance, charité, chasteté, sobriété, patience, diligence, humilité, libéralité.*

6^e Tableau : *L'etat d'un homme qui, ayant quitté ses péchés, se relache de ses bonnes résolutions et se laisse vaincre par les tentations du diable, du monde et de la chair.*

Le cœur du pécheur pleure encore et garde l'empreinte de la croix et de la passion du divin Maître, mais les flammes de l'Esprit-Saint ont disparu. L'œil est presque ouvert et projette furtivement ses regards au dehors; l'ange gardien est sorti de son calme, les cheveux au vent, l'œil courroucé, il livre un terrible combat à Satan, dont les suppôts s'efforcent de faire approcher les sept animaux symboliques, pendant qu'un personnage, toujours en costume Louis XIII, image du monde et de sa malice, poignarde froidement ce pauvre cœur.

7^e Tableau : *L'etat d'un homme dans lequel le diable estant rentré victorieux avec 7 autres diables, ils y établissent leur demeure.*

Tout est consommé. Satan, en manteau rouge fourré d'hermines, couronne en tête et fourche à la main, est assis sur son trône, au milieu de cette âme; autour de lui s'étalent triomphants, sept diables, acolytes des sept animaux que l'on sait, commodément accroupis et installés. L'œil est grand ouvert sur les vanités du monde; l'étoile est voilée d'un nuage; la tête du pécheur a repris ses frises, ses moustaches retroussées... L'Esprit-Saint s'envole à droite; à gauche, le pauvre ange gardien navré, les mains jointes, s'éloigne, les yeux tristement attachés sur l'âme pécheresse.

8^e Tableau : *L'etat misérable d'un pécheur à l'heure de la mort, au jugement de Dieu.*

Ce lit à baldaquin offre un spectacle lugubre; la mort avec sa faux, au chevet du pécheur affolé, s'apprête à le frapper; l'ange gardien, debout auprès de l'oreiller, le presse de faire pénitence, tandis qu'une troupe de démons, Satan en tête, s'échappant de l'enfer dont les flammes viennent lécher la couche funèbre, obsède le moribond et lui montre sur un fatal registre ses crimes : *orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, ire, paresse, omissions, péchés cachés, scandales, hypocrisie, rechute,*

habitude, impénitence. Et, par dessus tout, sortant d'un nuage, le Seigneur courroucé, qui repousse le pécheur par ces terribles paroles : *Retire toy de moy, maudit, et va-t'en au feu éternel !*

9^e Tableau : *Petit crâion de l'etat malheureux et éternel d'un damné.*

Ce petit crâion est tout simplement effrayant. Des flammes, partout des flammes ! Au milieu, git sur un gril le damné que d'affreux démons tenaient, torturent à qui mieux mieux, en compagnie de serpents, de reptiles qui enlacent sa tête, ses membres, et pénètrent même ses chairs, *là où il a péché.* Les détails qui s'aperçoivent, au milieu de cette fournaise, ne sont pas moins navrants : Une foule d'âmes représentées par de pauvres corps nus, peut-être perdues par notre damné, tombent pêle-mêle dans les flammes; ici, une scène de mauvais ménage; ailleurs, un envieux s'arrache les cheveux, partout des figures grimaçantes qui inspirent l'effroi (1).

10^e Tableau : *L'etat du cœur d'un homme qui persévère dans la fuite du mal et dans la pratique du bien.*

Ce tableau repose des lugubres impressions du crayon du damné. Cette tête respire la paix. Les yeux empreints d'une douce mélancolie, sans doute au souvenir des fautes passées, se tournent vers deux cartouches que lui présente le bon ange et

(1) Encore en usage dans quelques cantons de Basse-Bretagne, l'effet de ces images est toujours saisissant : « Sous le règne de Louis Philippe, Belle-Ile-en-Terre avait pour curé l'abbé Le Roux, bon orateur breton, excellent surtout dans l'explication des tableaux. On étalait dans les églises une suite de tableaux représentant les sept péchés capitaux, les quatre fins dernières, les états de l'âme, etc. Un paon figurait l'orgueil; un cochon la gourmandise; Catherine-la-damnée (Catel-Collet), le type des mondaines. Monté sur une longue table, une baguette blanche à la main, M. Le Roux allait et venait, expliquant ces tableaux. Il imitait Catel-Collet entrant au bal et faisant mille minauderies pour plaire. Tout le monde riait aux éclats; mais bientôt survenait le diable, qui saisissait sa proie. Catel se débattait en vain; elle tombait en enfer avec des rugissements de désespoir poussés par l'abbé Le Roux avec tant de force et de déchirements horribles, que les auditeurs, glacés d'effroi, s'échappaient par toutes les portes, croyant avoir le diable à leurs trousses. » (Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, t. 2, p. 181.)

sur lesquels on lit : *Il n'y aura que celui qui aura combattu qui sera couronné. — Qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.* — Cependant, Satan, tout prêt à passer ses chaînes au cou du pécheur, fait avec ses satellites le guet autour de ce cœur, ainsi que deux personnages richement vêtus personnifiant les artifices du monde, l'un offrant une coupe remplie de vin, l'autre s'escrimant à l'épée. Mais tout ce qui remplit cette âme rassure : l'image de Jésus au calvaire, l'étoile radieuse, le livre de la Loi, le rosaire, la chapelle, le poisson et le pain bis, la bourse qui sème l'or, et surtout ces mots écrits en gros caractères : *Jésus, mon amour!* — *Qui est-ce qui est comme Dieu? — Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ?*

11^e Tableau : *L'état heureux d'un homme de bien à l'heure de la mort, au jugement de Dieu.*

Bien différent de l'agonie du réprouvé, ce tableau de la mort du juste, dans son lit à pavillon de pourpre (fin xvi^e siècle), est empreint de calme et de sérénité. Les mains jointes sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel qui s'entr'ouvre et laisse entrevoir l'adorable Trinité et la Vierge-Marie, ce juste entend Jésus qui lui adresse ces douces paroles : « *Venez, bien aimé de mon père.* » Au chevet du lit, l'ange gardien déroule deux pancartes explicatives : « *Il a accompli ses bonnes résolutions et ses pénitences.* » — « *Les œuvres de miséricorde spirituels et corporels* » *praticqués.* » Au pied du lit brillent les flammes de l'enfer dans lequel se précipite Satan vaincu.

12^e Tableau : *Petit craïon de l'état bien heureux et éternel d'un homme qui est sauvé.*

Une vraie scène du ciel : Dieu le père, Jésus, Marie assis sur les nuages, au milieu d'une gloire constellée d'anges chanteurs qui tendent des palmes et des couronnes verdoyantes. Cette image est bien la mise en scène des strophes charmantes du vieux cantique :

« Je serai reçu dans le palais de la Trinité au milieu d'honneurs et d'harmonies.

» Je verrai Jésus d'un air plein de bonté, placer sur mon front une belle couronne.

» Tous les petits anges, portés sur leurs petites ailes, si gentilles et si roses, voltigeront au-dessus de nos têtes ;
» Voltigeront au-dessus de nos têtes, comme un essaim mélodieux et parfumé d'abeilles dans un champ de fleurs.
» Bonheur sans pareil ! Plus je pense à vous, plus je vous désire ! Vous consolez mon cœur dans les peines de cette vie (1) ! »

Nos missionnaires avaient encore d'autres images allégoriques qu'ils distribuèrent à propos. Aux marins, par exemple, la peinture d'un vaisseau ballotté par la tempête, avec un phare lumineux à l'horizon, symbole de l'espérance chrétienne après les angoisses de la vie ; aux gens de guerre, une bataille sanglante, et, dans un rayon céleste, la palme de la victoire, image de la récompense pour qui soutient vaillamment le *bon combat* ; aux laboureurs enfin, aux ouvriers, l'allégorie du travail quotidien avec le délassement délicieux dans le repos du Paradis. La vue de ces estampes symboliques plaisait aux yeux autant qu'elle parlait à l'âme. Le but était atteint.

Nous avons signalé plus haut la *procession de clôture* que Michel Le Nobletz et le P. Maunoir regardaient à bon droit comme *l'âme de la mission*. Avant d'emprunter à l'auteur du *Parfait Missionnaire*, le programme de cette procession, disons que les pieux et habiles impressionnistes auxquels on en doit le programme, comprenaient l'importance de la transmission à l'âme des émotions par les sens. Ils savaient que les ignorants et les simples ont besoin d'impressions physiques pour percevoir intérieurement.

« Comme il n'est rien de plus touchant dans le christianisme » que la Passion de Jésus-Christ, la procession que je vas décrire » en représentait toutes les circonstances. Le Père ayant donc » marqué à tous les acteurs le rang dans lequel chacun devoit » marcher, on s'arrangeoit à quelque distance de l'église dans » une place publique, ou en quelque endroit de la campagne » qui eust du rapport au jardin de Gethsémanie, et là commen- » çoit la première station. Un prestre revêtu d'une robe violette » représentoit le Sauveur, ayant avec luy trois ecclésiastiques » qui faisoient les trois apôtres, Pierre, Jean et Jacques, donnoient » aux spectateurs une représentation fidelle de tout ce qui s'es-

(1) *Barzaz-Breiz.* — Ar Baradoz.

» toit passé dans le jardin des Olives. Cela bien exécuté tiroit
 » les larmes des yeux et faisoit pleurer ceux-là mesmes qui
 » estoient venus pour en rire (1). »

Alors la procession se mettait en branle dans l'ordre suivant :
 les prophètes représentés par de vénérables vieillards *vestus à la juive* ; saint Jean-Baptiste avec sa toison traditionnelle ; les apôtres suivis de *septante deux* disciples, portant chacun les marques de son martyre ou de sa dignité ; une troupe de jeunes garçons armés des instruments de la passion du Sauveur ; puis sainte Hélène et les *saintes que la Croix a rendues illustres*, suivies des *sœurs du Tiers-Ordre*, des Martyres et des Vierges, ces *précieux fruits de la Croix*, les Martyres tout en rouge et couronnées d'épines, les Vierges en blanc avec de grands voiles de *toille fine qui avoient beaucoup d'éclat*, « car, écrit le narrateur, dans la Basse-Bretagne tout le linge mesmes des paysannes » est d'un blanc à éblouir. » Enfin, le clergé très nombreux précédait, au milieu d'un nuage d'encens, le Saint-Sacrement que suivait une foule innombrable.

La procession s'arrêtait de temps à autre en diverses stations. « Dans l'une, on voyoit Nostre-Seigneur attaché à la » colonne ; dans l'autre, Pilate montrait le Sauveur au peuple, » et l'on faisoit là une paraphrase fort touchante de ces paroles : » *Ecce Homo!* Dans une troisième on trouvoit Nostre-Seigneur » couronné d'épines, pieds nus, chargé d'une pesante croix. » Alors on entonnait le beau cantique du P. Maunoir sur le Christ allant au calvaire *qui attendrissoit les cœurs les plus durs*. A peu de distance, « la Véronique venoit essuyer la face du Sauveur et » ce n'estoit pas sans besoin, car la croix et la couronne d'épines » remplissoient toujours de sueur et quelquefois de sang celui » qui les portoit. » Bientôt, la Sainte-Vierge, *en grand deuil*, et le cortège larmoyant des saintes femmes et des Filles de Jérusalem, auxquelles le Sauveur « tenoit le discours qui est » rapporté dans les évangiles, prenoient rang, après les trois » Maries, le voile baissé, aiant un mouchoir à la main qui estoit » nécessaire à la plupart. » Toutes ces bandes pieuses chantaient des cantiques appropriés à leurs rôles, « de sorte que, » durant toute la marche, le ciel et la terre retentissoient des

(1) *Le Parfait Missionnaire*. Edit. 1697.

» louanges du Seigneur, et de tous ces milliers de voix qui chan-
 » toient des airs différents, il se formoit un merveilleux concert. »
 L'on arrivoit enfin sur un plateau, une lande, une vaste clairière, ou sur la grève immense ; là s'élevaient un théâtre et une chaire. Le Saint-Sacrement sur l'autel, le Père montait en chaire, chacun se groupait à l'entour. L'orateur sacré commençait le touchant récit de la Passion. « Vers le milieu de » son discours il faisoit paroistre sur le théâtre le prestre qui » avoit représenté Nostre-Seigneur portant sa croix. Celui-ci » tout épuisé ne pouvant se soutenir tomboit sous la croix » sans pouvoir se relever. » Alors dans une action véhémement, s'adressant à la foule émue, il lui faisoit voir le fruit de son ingratitude et de ses crimes. L'émotion gagnait par degré : « Que seroit-ce donc si vous voyez Jésus-Christ lui-mesme... Que » seroit-ce s'il vous parloit s'il vous reprochoit son amour et » votre perfidie ? S'il vous demandoit : mon peuple, que vous » ay-je fait?... Je suis venu dans le monde pour vous donner la » vie, et vous, ingrats, vous me donnez la mort ! » Alors les sanglots éclataient de toutes parts et force étoit à l'orateur de cesser sa prédication. La procession reprenait le chemin de l'église, dans un silence interrompu seulement par les soupirs et les larmes. « Les fruits de cette sainte journée ne se passaient » pas avec elle, ajoute le pieux auteur que nous venons d'analyser ; les acteurs de la procession se piquoient d'honneur fort » à propos et taschoient de suivre une conduite conforme à ce » qu'ils avoient représenté... Enfin presque tous ceux qui avoient » assisté à la procession estoient pénétrés d'amour et de recon- » noissance pour Jésus crucifié. »

On va voir quelle action exerçaient ces religieuses démonstrations sur l'esprit des foules, en ces siècles de foi, non seulement au point de vue mystique mais au point de vue social, ainsi que le constatait tout récemment notre historien national, M. A. de la Borderie. Il s'agit d'un des plus graves événements de notre histoire au XVII^e siècle, la *Révolte*, dite du *Papier timbré*, provoquée en Bretagne par les édits arbitraires de 1675.

« En Bretagne, écrit M. de la Borderie, ces trois impôts de la » *marque d'étain*, du *papier timbré* et du *tabac*, étoient encore » plus odieux qu'ailleurs par une circonstance spéciale ; c'est » que, au mépris des droits de la province, on s'étoit passé pour

» les lever du consentement des Etats, dont la dernière session, » tenue en 1673, était par conséquent antérieure aux Edits qui » avaient établi ces taxes (1)... »

L'esprit de sédition, parti de Rennes où des scènes violentes s'étaient passées, avait fait du chemin. La Cornouaille notamment était en pleine révolte, et déjà les troupes du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, armé de pouvoirs rigoureux, étaient en marche pour réprimer les mutins, Dieu sait de quelle façon ! « Nos pauvres bas-Bretons, écrit Madame de Sévigné, » s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils » voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ culpâ* ; » c'est le seul mot de français qu'ils sachent... On ne lasse pas » de pendre ! (2) » La terreur et l'exaspération étaient partout. En ce moment le P. Maunoir allait donner une mission à Plouguernével, importante paroisse de la Haute-Cornouaille, mais les révoltés, ne rêvant plus qu'*impôts* et *gabelles*, s'imaginèrent que les missionnaires, qui accompagnaient le Père, n'étaient venus que pour établir de nouveaux droits sur les mariages, les baptêmes et les enterrements ; de là une agitation extraordinaire, des violences, même dans l'église, contre les missionnaires, qui ne purent exercer leur saint ministère que par un miracle de persuasion du P. Maunoir et de M. Picot, le saint fondateur du séminaire, leur recteur. Si le calme se rétablit à Plouguernével, il n'en fut pas de même dans les environs, et l'on s'attendait d'un jour à l'autre à des excès fâcheux. Dans cette conjoncture, le P. Maunoir, toujours ingénieux dans sa charité, jugea qu'une diversion amenée naturellement pourrait désarmer l'irritation des esprits ; il fit annoncer dans les paroisses suspectes de rébellion la *grande procession* de clôture. On sait la pompe de ces cérémonies et l'enthousiasme qu'elles provoquaient : « C'est » avec une procession de ce genre que le grand missionnaire tenta » d'attirer jusqu'à Plouguernével, c'est-à-dire sous sa main et » sous l'influence de sa parole, la population des paroisses cir- » convoisines, au moment même où elle allait prendre les armes » et entrer en pleine révolte. » « Et de fait, nous dit le P. Bos-

(1) *La Révolte du papier timbré, advenue en Bretagne en 1675*, par M. A. de la Borderie, correspondant de l'Institut. — Saint-Brieuc, 1884, p. 8 et 9, L. Prud'homme, Edit.

(2) *Lettres de Madame de Sévigné*. L. 341. — Ed. Grouvelle, Paris, 1820.

» chet, le moyen réussit... La procession finie, chacun s'en » retourna dans sa paroisse demandant pardon à Dieu et résolu » de demeurer fidèle au Roi (1). » Le duc de Chaulnes voulut se faire accompagner par le P. Maunoir dans plusieurs autres cantons, qui s'apaisèrent également aux accents de sa parole, ainsi que le relate le Père lui-même, dans son *Journal*. « Dieu bénit » encore ces missions militaires et la crainte de Dieu servit autant » que la terreur des armes à réduire les révoltés. » — « Au » milieu de ces tristes scènes, ajoute M. de la Borderie, c'est un » vrai bonheur pour nous de rencontrer cette grande et touchante » figure du P. Maunoir, fidèle à la plus noble mission du sacerdoce catholique qui bénit encore au nom de Dieu quand la justice humaine a maudit, qui sauve ce qu'elle a frappé, et qui » fait jaillir la vie de la mort même (2). »

Cependant, si le missionnaire possédait ce don merveilleux d'attirer à lui, bien souvent à l'exemple du bon Pasteur il courait au devant de la brebis égarée, à la recherche des âmes captives ou rebelles : les malades et les désespérés avaient aussi leur jour, et jamais la mission n'était close avant que le Père n'eût rendu visite à ces infortunés. Près d'eux, sa parole devenait plus miséricordieuse et plus persuasive s'il était possible, et toujours après son passage, il restait un doux parfum de réconciliation, de consolation, d'espérance. Depuis M. Le Nobletz, nos missionnaires songèrent à organiser ces pieuses *tertiaires*, répandues en si grand nombre dans nos paroisses bretonnes, pour dépenser leurs loisirs et leur zèle au service de Dieu et de leurs frères, entretenir l'humble chapelle du village, soigner les malades, veiller les morts, catéchiser les petits enfants. Le nom de plusieurs de ces femmes-missionnaires, malgré l'humilité dont elles aimaient à entourer leur fructueux ministère, est venu jusqu'à nous (3).

(1) A. de la Borderie. *La Révolte du papier timbré*. p. 131-132.

(2) *Ibid.*

(3) Michel Le Nobletz semble avoir, le premier, utilisé ces modestes dévouements et ses historiens ont gardé le nom de ces saintes femmes, véritables missionnaires qui, s'inspirant du zèle ardent de cet apôtre, catéchisaient à leur tour d'une façon merveilleuse. Le P. Maunoir, Vincent de Meur et M. de Kerdu continuèrent les errements de M. Le Nobletz, et trouvèrent comme lui des âmes généreuses qui les secondèrent activement en catéchant les jeunes filles et

Vers la fin de sa vie, le P. Maunoir établit l'usage des *retraites* pendant la mission, en voyant les résultats obtenus par l'abbé de Kerlivio, le P. Huby et M^{lle} de Francheville, qui en furent les généreux promoteurs en Bretagne. La mission durant d'ordinaire un mois, il partagea les trois premières semaines en trois retraites auxquelles pouvaient prendre part tous, ou à peu près tous les fidèles. Ces retraites paroissiales profitaient au grand nombre qui ne pouvait entreprendre un long et dispendieux déplacement pour suivre les exercices des maisons fondées à cet effet. Ce fut une de ces pensées pratiques dont le P. Maunoir semble avoir eu le secret : « Il fit donc voir au milieu des » villes et des bourgades un grand nombre de solitaires, pres- » qu'aussi recueillis dans le tracés du ménage et dans le com- » merce du monde que dans le fond d'un cloître ; et des fem- » mes même (ajoute peut-être malicieusement l'auteur) gardant » le silence une semaine entière, parmi les occasions conti- » nuelles de parler (1). »

Enfin, de même que nous avons vu Vincent de Meur laisser, en quittant sa paroisse natale, des témoins matériels de son passage, nos missionnaires ont laissé après eux la plupart de ces ossuaires, de ces croix, de ces calvaires, encore debout, de ces oratoires, de ces fontaines, de ces chapelles consacrées aux vieux saints du pays.

A eux l'initiative de ces Confréries pieuses du Sacré-Cœur, de la S^{te} Vierge, du Carmel, de Saint-François, des Agonisants, des Ames-du-Purgatoire, et d'une foule de pratiques de dévotion. A eux l'honneur d'avoir moralisé nos antiques *Pardons* de Bretagne ; purifié par l'aspersion de l'eau sainte ces *feux-de-joie*

les enfants. M. Le Gall de Kerdu devait être particulièrement favorisé par le concours de Marie Le Guyon, qui mourut en odeur de sainteté, en 1674. Un fait assez extraordinaire, rapporté par la *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Brieuc, se produisit en 1874, lorsqu'on voulut fouiller une sorte de custode de granit, scellée contre un pillier de l'église de Servel et dans laquelle M. de Kerdu avait fait renfermer un reliquaire en plomb contenant le cœur de Marie Le Guyon : « Le reliquaire a été trouvé intact avec l'authentique qui l'accom- » pagne, lisons-nous. Le temps qui était très beau changea subitement, un » espèce de cyclone tordit les arbres du cimetière et un témoin de ce prodige » faillit être écrasé par la chute d'un de ces arbres. » — *Semaine religieuse*, N^o du 1^{er} mai 1884.

(1) Le P. Boschet. *Loc. cit.*

autour desquels s'exécutaient jusqu'alors de véritables saturnales ; d'avoir appris aux foules le chemin des sanctuaires de Guingamp, de Tréguier, de Moncontour, d'Auray, de Saint-Michel *in periculo maris*, de Saint-Jean-du-Doigt, du Folgoat, de nos *Sept-Saints* de Bretagne (1) !

Qu'ils soient bénis d'avoir ainsi relevé le niveau moral du peuple Breton et embaumé de surnaturel et de religieuse poésie ses croyances, ses usages, ses mœurs, ses joies et ses douleurs !

(1) « En parlant du voyage des Sept-Saints, autrefois fameux en Bretagne, et » si usité, qu'il y avait même un chemin pavé destiné tout exprès, appelé pour » cela le *chemin des Sept-Saints*, dont j'ai vu des vestiges aux environs de » Dinan, j'ai paru hésiter sur ces Saints, et n'ai osé assurer positivement si » c'étoient les premiers Evêques des anciens Sièges Bretons, en y joignant » celui de Vannes ; mais depuis peu un homme qui joint beaucoup de littérature » à une vie très mortifiée et très édifiante (Le R. P. ex-Provincial des Récollets » de Cuburien, près Morlaix), a écrit sur quelques éclaircissements que j'avois » demandés en Bretagne, une lettre qui m'a été communiquée, dans laquelle » j'ai trouvé que je pouvois prononcer avec assurance que les *Sept Saints* » n'étoient autres que ceux-là, et qu'on voit encore dans l'église de Quimper, » au côté méridional de la porte du chœur, un ancien Autel dédié aux *Sept-* » *Saints*, où ces sept Evêques sont dépeints avec leurs attributs tirés de leurs » principaux miracles, et leurs noms au bas, qui sont : saint Paul, saint Coren- » tin, saint Tugdual, saint Patern, saint Samson, saint Brieuc et saint Malo. » — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, préface. Edit. M.DCCVII.

CHAPITRE VIII

SOMMAIRE : Dernières missions. — Gabriel de Roquette et le *Tartuffe* de Molière. — Retraite de M. de Meur à la Chartreuse de Dijon. — L'abbé de Fénelon. — Madame d'Aligre. — Mort de Vincent de Meur. — Son épitaphe et son testament. — Son souvenir.

(1666-1668)

La grande mission que M. de Meur venait de donner à sa paroisse natale et au pays de Lannion avait rempli son âme des plus douces consolations, et, si les forces de son corps s'usaient en pareilles circonstances, sa foi y puisait de nouvelles ardeurs. Sans s'attarder aux charmes du foyer de la famille et de l'amitié, après avoir revu tous les siens et pris ses dispositions, comme un homme auquel une voix secrète semble dire que cette joie du cœur doit être la dernière, il partit en rendant grâce au ciel du bien qu'il lui avait été donné de procurer à tant d'âmes. Des engagements avec l'évêque d'Autun et d'autres prélats l'appelaient ; il avait promis depuis longtemps plusieurs missions sur divers points de la Champagne et de la Bourgogne.

Cependant avant de quitter la Bretagne, il voulut s'agenouiller encore dans ses principaux sanctuaires, puis il se dirigea vers l'Anjou et le Poitou où on l'attendait de nouveau. Bien que déchargé du fardeau de la direction immédiate du séminaire des Missions-Étrangères (qui devait se renouveler tous les trois ans), la présence de M. de Meur y était constamment nécessaire, on réclamait au moins de lui de fréquentes apparitions. Ces voyages répétés ne manquèrent pas de lui causer de grandes fatigues ; il fallait le zèle de l'apôtre pour atteindre à tout.

Avant d'évangéliser le diocèse d'Autun, et d'entreprendre une nouvelle série de missions dans les provinces de l'est, M. de Meur voulut visiter le tombeau de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, à Beaune ; de nombreux prodiges s'opéraient par l'intercession de cette célèbre carmélite, qui avait prédit la naissance de Louis XIV, édifié son siècle par sa tendre dévotion

à *Jesus-Enfant* et obtenu la conversion d'un grand nombre de pécheurs par des austérités presque effrayantes. Vincent de Meur avait déjà prêché la parole de Dieu en Picardie, en Berry, en Champagne et en Bourgogne ; ces deux provinces allaient bénéficier de ses derniers labeurs évangéliques. Il faut dire que leur état religieux et moral était digne d'exciter sa charité. Il leur donna son âme et sa vie.

Le diocèse d'Autun avait alors pour évêque le célèbre Gabriel de Roquette. Elevé sur ce siège en 1667, ce prélat si maltraité, si calomnié et qui passait aux yeux de la *cour* et de la *ville* pour avoir fourni à Molière le type de son *Tartuffe*, devait devenir le réformateur de ce vaste diocèse. Le clergé s'était si attardé dans la voie de la régénération ouverte par les missionnaires, depuis le commencement du XVII^e siècle, que la vieille et illustre église d'Autun semblait destinée à périr de la main de ses propres pasteurs. Il fallut tout le zèle de son évêque et de quelques saints prêtres pour opérer le relèvement de ce clergé dont une partie avait perdu l'esprit de sa vocation, et pour faire reflourir parmi les populations abandonnées une foi restée robuste et des mœurs généralement saines. Gabriel de Roquette appela à son aide les hommes de Dieu que nous savons et opéra des prodiges : noble vengeance des bruits calomnieux dont les rancunes de cour l'avaient noirci (1). Nous relevons du reste deux témoignages contemporains d'une haute valeur en faveur de ce prélat et qui prouvent, quoi qu'en ait pu dire l'abbé de Choisy, sa droiture et sa sincérité. Voici ce qu'écrivait un de ses voisins, le comte de Bussy-Rabutin, à madame de Sévigné : « Bussy, » ce 18 juin 1678.... Je ne sais s'il ne vous est point revenu que » Madame Fouquet a été à Autun rendre visite à l'Evêque. » Celui-ci, en galant homme, la traita comme si elle eut été » encore Surintendante des finances. Il alla au devant d'elle avec » six carrosses et deux cents chevaux de la ville, et j'y étois. » La dame fut fort aise de me voir, et me dit que M. d'Autun » faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je » lui répondis qu'il partageoit cet honneur. Je ne sais si elle

(1) Voir l'ouvrage de M. Pignot, *Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, sa vie, son temps, et le Tartuffe de Molière*. Paris. Durand, Edit.

» m'entendit. » De son côté Madame de Sévigné écrivait au comte de Bussy : « J'ai vu et entrevu M. l'Evêque d'Autun, et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. » Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron et qu'il ne vouloit pas s'y débouter seulement. Il y fut six semaines. Cet endroit est tout propre à persuader l'agrément, la douceur et la facilité de son esprit. Je crois que j'en serois encore plus persuadée, si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous sur ce ton là. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque, et vous êtes l'un à l'autre une très bonne compagnie (1). »

Comme toujours, M. de Meur se dépensa, dans la chaire et au confessional, suivant l'impulsion de son zèle et aussi pour répondre à l'attente de l'évêque qui l'avait mandé pour régénérer son peuple. Ces mots qu'il avait sans cesse à la bouche : *Parler de Dieu ou se taire*, devenaient plus que jamais la règle de sa conduite. Du reste son éloquence semblait grandir de jour en jour, en même temps que le double don bien rare qu'il avait reçu du ciel : toucher le peuple par les accents d'une foi vive et simple, impressionner les intelligences d'élite par l'étendue de ses connaissances et le charme d'une diction délicate et noble. Et puis, comment se taire lorsqu'il y avait tant à enseigner, à réformer, à sauver ? Il fallait donc *parler de Dieu*, et, dès l'aurore de chacune de ses journées, notre missionnaire pouvait dire avec le Roi-Propète : « Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, alors j'enseignerai vos voies aux pécheurs, et ils se convertiront à vous, et ma bouche chantera vos louanges. » Peut-être aussi ajoutait-il, brisé de fatigue, l'anxieuse interrogation du Psalmiste : « O mon Dieu, dans l'attente de vos jugements, apprenez-moi le peu de jours qui me restent à vivre (2). » Ce fut en effet durant ses prédications dans la ville d'Autun que Vincent de Meur eut le pressentiment d'une fin prochaine, et dans ce but, il résolut d'aller se retremper dans le silence de la Chartreuse de Dijon. Dans ce pieux asile, les heures s'écoulèrent bien rapides pour lui ; il y passa un carême entier : « suspendit tout commerce avec le monde et s'imposa l'abstinence la plus rigou-

(1) Lettres de M^{me} de Sévigné, etc. — T. VI, p. 165-201.

(2) Ps. 50 et 101.

reuse, mangeant si peu, qu'on ne comprenait pas comment il pouvait vivre. Cette retraite lui procura tant de lumières et de consolation, qu'il lui semblait n'avoir jusqu'à ce moment rien fait pour Dieu (1). » Il avait peine à s'arracher de ces lieux qu'il venait d'édifier et de catéchiser encore par sa seule présence et où il avait trouvé en retour une paix profonde. Une voix amie le rappelait cependant à Paris. C'était le saint évêque d'Héliopolis, M. Pallu, qui l'attendait impatiemment pour conférer des besoins de son immense vicariat du Tong-King et des missions de l'Extrême-Orient (2).

Entre l'évêque d'Héliopolis et M. de Meur, dont les cœurs battaient si bien à l'unisson, surtout lorsqu'il s'agissait d'apostolat, apparaît un instant une sympathique et déjà grande figure, Fénelon. Malgré sa jeunesse, le futur archevêque de Cambrai comptait parmi les disciples les plus distingués et les plus pieux de M. Tronson, directeur de Saint-Sulpice. Epris déjà de l'amour des nobles choses et du zèle du missionnaire, François de Salignac de la Motte-Fénelon avait voulu briser avec les perspectives brillantes de l'avenir pour courir évangéliser le Canada, avec son parent, l'abbé de Laval, évêque de Pétrée *in partibus* et l'apôtre de cette contrée. Ce prélat avait obtenu, dès 1662, l'érection d'un séminaire au Canada, et, en fils et frère toujours fidèle du P. Bagot et des Bons-Amis, il avait fait de cette fondation comme une succursale du séminaire des Missions-Etrangères, ouverte en même temps aux Jésuites et à la Congrégation de Saint-Sulpice. De là les relations de l'abbé de Fénelon avec nos missionnaires ; malheureusement sa santé très délicate devait contrarier cette vocation, et la famille du jeune abbé s'opposa formellement aux projets de missions dans un climat aussi rigoureux. L'abbé de Fénelon rêva alors de l'Orient et la présence de l'évêque d'Héliopolis qui, pour retourner à son poste allait traverser bien des contrées dignes de tenter le zèle du jeune missionnaire, vint réchauffer, mais inutilement, son ardeur.

Dans son *Histoire de Fénelon*, le cardinal de Bausset a inséré

(1) L'abbé Tresvaux. Loc. cit.

(2) François Pallu, l'un des *Bons-Amis*, chanoine de Saint-Martin-de-Tours, lorsqu'il fut nommé évêque et vicaire apostolique du Tong-King, était fils d'un conseiller au Présidial de Tours ; deux de ses frères étaient Jésuites et trois de ses sœurs religieuses

une lettre peu connue, écrite à cette occasion par le futur auteur de *Télémaque*, où brille déjà une chaude imagination savamment nourrie des fleurs de la littérature et jeune d'enthousiasme :

« ... La Grèce entière s'ouvre à moi, le sultan effrayé recule ;
» déjà le Péloponèse respire en liberté et l'Eglise de Corinthe va
» reflleurir ; la voix de l'Apôtre s'y fera encore entendre. Je me
» sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses,
» pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même
» de l'antiquité. Je cherche cet aréopage, où saint Paul annonça aux sages
» du monde le Dieu inconnu ; mais le profane vient après le sacré,
» et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan
» de sa république. Je monte au double sommet du Parnasse ; je cueille
» les lauriers de Delphes et je goûte les délices de Tempé... Quand
» est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les
» plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion,
» à la philosophie et aux beaux-arts, qui la regardent comme leur patrie...
» Je ne t'oublierai pas, ô ile consacrée par les célestes visions
» du disciple bien-aimé, ô heureuse Patmos ; j'irai baiser sur ta terre
» les pas de l'apôtre, et je croirai voir les cieus ouverts. Là, je me
» sentirai saisi d'indignation contre le faux prophète, qui a voulu
» développer les oracles du véritable, et je bénirai le Tout-Puissant
» qui, bien loin de précipiter l'Eglise comme Babylone, enchaîne le
» dragon, et la rend victorieuse. Je vois déjà le schisme qui tombe,
» l'Orient et l'Occident qui se réunissent, et l'Asie qui voit renaître
» le jour après une si longue nuit ; la terre sanctifiée par les pas
» du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs,
» et revêtue d'une nouvelle gloire ; enfin, les enfants d'Abraham,
» épars sur la face de toute la terre, et plus nombreux que les
» étoiles du firmament qui, rassemblés des quatre vents, viendront
» en foule reconnaître le Christ qu'ils ont percé, et montrer à la fin
» des temps une résurrection. En voilà assez ; et vous serez bien aise
» d'apprendre que c'est ici ma dernière lettre, et la fin de mes
» enthousiasmes (1). »
Ces dernières lignes respirent une religieuse mélancolie,

(1) *Histoire de Fénelon, archevêque de Cambrai*, par M. le Cardinal de Bausset, Pair de France, de l'Académie française. — Paris, Lebel, 1823. T. I, p. 32-34.

contre-coup naturel des espérances brisées. Quant à l'enthousiasme qui palpète dans cette belle page, la suite a bien fait voir que ce n'était pas chez Fénelon des phrases purement sonores : ses missions du Poitou le prouvent surabondamment. Cependant, M. de Meur devait se joindre à la famille et aux directeurs de l'abbé pour entraver cette vocation, que d'autres devoirs évangéliques allaient solliciter bientôt.

Le séjour de M. de Meur dans la Capitale ne fut pas de longue durée ; il prévoyait que ses heures étaient comptées, et il lui restait tant à faire ! Cependant, à peine avait-il repris la route de la Bourgogne, que, se trouvant atteint subitement d'une faiblesse extrême, il dût s'arrêter à Auxerre. Il profita de ce contre-temps pour se recueillir et fit dans cette ville une retraite de huit à dix jours, édifiant ceux qui l'entouraient, puis il s'achemina vers Vieux-Château-en-Brie. La piété d'une grande dame, seigneur de ce lieu, l'avait déjà appelé, deux ans auparavant, pour évangéliser cette contrée et il y avait laissé des germes nombreux de sanctification (1). Madame d'Aligre était venue pour la circonstance habiter sa terre et donner l'hospitalité au missionnaire qu'elle connaissait de longue date et dont elle patronait à Paris les œuvres apostoliques ; elle éprouvait pour ce grand serviteur de Dieu une affection, une vénération profondes. Madame d'Aligre faisait partie de ce groupe de femmes d'élite, apôtres de la Capitale, auxquelles Vincent-de-Paul avait dit, comme à ses *Filles de Charité* : « Vous n'aurez d'autres monastères que les maisons des pauvres, d'autres cloîtres que les rues des villes et les salles des hôpitaux, d'autres clôtures que l'obéissance, d'autre voile qu'une simple modestie. Mon intention est que vous traitiez tout homme infirme comme une

(1) Magdeleine Blondeau, fille de Gilles Blondeau, Président en la Chambre des Comptes, et de Magdeleine Le Boults, avait épousé Michel d'Aligre, seigneur de Villenoble, de Boislandri, etc., Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes et Intendant de la Généralité d'Alençon, qui mourut le 10 août 1661 (Michel d'Aligre était fils d'Etienne d'Aligre, Chancelier de France, mort en 1677, âgé de 85 ans et de Jeanne Luillier). Magdeleine Blondeau laissa de son mariage avec Michel d'Aligre deux enfants : 1° Etienne d'Aligre, III^e du nom, Sr de la Rivière, de Vieux-Château, etc., Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes et Président à Mortier, qui a continué la filiation. 2° Gilles d'Aligre, Sr de Boislandri, Conseiller au Parlement, mort en 1711, sans laisser de postérité de son mariage avec Catherine Turgot. Madame d'Aligre mourut en 1696.

» mère qui soigne son fils unique. » Madame d'Aligre soignait non-seulement les misères du corps, mais elle était encore plus sensible aux misères de l'âme. Elle savait le don de M. de Meur pour toucher les cœurs, ayant été témoin de véritables prodiges. Dieu, pour la récompenser de ses largesses et de son zèle, allait lui faire la grâce de voir mourir un saint.

Quoique bien faible, à peine arrivé à Vieux-Château, le missionnaire s'était mis à l'œuvre; mais plus d'une fois force lui fut de s'arrêter. Il avait *parlé de Dieu* tant qu'il avait pu, ne le pouvant plus *il se tut*, fidèle jusqu'à la fin à sa pieuse devise : *Parler de Dieu ou se taire*. Il était atteint sur la brèche; en vaillant lutteur, il tomba les armes à la main. « Un de ses » premiers soins, dès qu'il se sentit frappé, fut d'en témoigner » de la joie, et il voulut qu'on récitât le *Te Deum* pour en » remercier Dieu. Il serait difficile de bien exprimer les sentiments chrétiens de ce vertueux prêtre pendant qu'il fut alité » et jusqu'à ses derniers moments, son amour pour les souffrances, sa soumission à la volonté divine, son humilité, sa » patience et son détachement de toutes les choses de la terre. » Il ne parla ni de sa famille, ni de son pays, s'occupant » uniquement de Dieu et de l'éternité. Pendant deux jours il se » trouva tourmenté de grandes peines intérieures, mais bientôt » le calme succéda à l'orage. Son espérance se ranima plus vive, » sa confiance en Jésus-Christ et en la Sainte-Vierge lui rendit » la paix; il disait que Marie était sa bonne mère et sa maîtresse, » qu'elle l'avait conduit et qu'il lui devait le peu de bien qu'il » avait fait. Sa communion en viatique fut accompagnée des » marques de la contrition la plus sincère et d'une ferveur admirable. Le dernier jour de sa maladie, M. de Meur perdit assez » souvent la connaissance, mais elle lui revenait promptement, et, » malgré son accablement extrême, il conservait toute sa présence » d'esprit pour les choses de Dieu. Lorsqu'il fut près de sa fin, on » lui lut la Passion de Jésus-Christ et comme on finissait cette » lecture, il s'endormit dans la paix du Seigneur (1). » C'était le mardi 26 juin 1668. M. de Meur n'avait pas encore

(1) L'abbé Tresvaux, loc. cit.

Dans le *Catalogue des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété*, dressé par le savant doyen de N.-D. de Paris, « pour faciliter la pratique » louable de ceux qui s'occupent chaque jour de la lecture de la *Vie des saints*

quarante ans et l'auteur de son épitaphe put dire en toute vérité du saint missionnaire :

Ardore juvenis, labore senex.

Son zèle pour le salut des âmes était en effet resté jusqu'au bout dans son ardeur des premiers jours et ses œuvres miséricordieuses celles d'une longue vie toute de labeur et d'héroïsme chrétien (1).

Madame d'Aligre et les heureux témoins de cette mort du juste restèrent longtemps près du saint corps, versant des larmes de dévotion plutôt que de tristesse. Ils savaient que l'heure tant désirée avait sonné pour celui qui tenait par si peu de liens à la terre; qu'il était là-haut bien plus dans sa vraie patrie, près de Celui qu'il avait si bien servi et qui ne manquerait pas de l'exaucer encore. Peu à peu la douleur et les larmes de l'amitié se changèrent en une sainte ferveur, en pieuses recommandations; chacun voulut voir le vénérable défunt, baiser ses mains qui avaient versé tant de bénédictions.

L'affluence fut immense au Vieux-Château, et le concours des populations accourues pour la mission doublé par l'annonce de la mort du grand missionnaire. Tous voulaient emporter un souvenir, une *relique* de ce saint homme et l'on eut toutes les peines du monde à empêcher le pillage de ses pauvres vêtements.

Le Clergé et la Noblesse des environs tinrent à honneur de rendre les derniers devoirs à celui qui leur avait consacré son dernier souffle de vie, et ses funérailles se firent avec solennité dans la modeste église de Vieux-Château, où ce vénérable corps repose encore de nos jours.

Comme son saint ami le P. Maunoir, le missionnaire avait spécifié que *là où l'arbre tomberait il resterait*. Toutefois le séminaire des Missions-Étrangères ne pouvait renoncer à la possession d'une notable relique d'un Père, et le cœur de M. de

» que l'on honore le même jour », on voit figurer, à la date du 26 juin, le nom de Vincent de Meur. (*Vie des Saints de Bretagne*, etc. T. V. p. 505-507).

(1) « Ce prêtre vertueux, lisons-nous dans l'*Essai sur l'influence de la Religion en France au XVII^e siècle*, dirigeoit plusieurs personnes pieuses; une » fille zélée, M^{lle} Perriquet, le secondoit dans ses missions en Brie, et se » chargeoit d'instruire et de catéchiser les jeunes filles. Elle mourut à Vieux- » Château, peu après l'abbé de Meur. » (*Manuscrits de Grandet*.)

Meur, scellé dans un coffret de plomb, fut placé dans sa chapelle, sous une table de marbre qui portait cette inscription :

DOMINI VENCENTII DE MEVR
COR PLANÈ APOSTOLICVM.

pieux *memento* qui renferme dans sa concision le plus éloquent éloge du missionnaire (1).

Madame d'Aligre, le clergé et les fidèles de Vieux-Château voulurent partager les frais de cette religieuse sépulture, que l'humilité de celui dont elle recouvrait les restes demandait aussi humble que lui. Un jeune et déjà célèbre confrère de M. de Meur, Jacques Charles de Brisacier, qui devait être bientôt Prédicateur et Aumônier de la Reine, plus tard Supérieur des Missions-Étrangères, sollicita la faveur de prononcer l'oraison funèbre du vénérable défunt et de composer l'épithaphe de son tombeau (2). Cet admirable résumé d'une grande et sainte

(1) En nous adressant les quelques documents que le séminaire des Missions-Étrangères possède sur son premier supérieur, M. l'abbé Rousseille, digne successeur de M. de Meur à la tête de cette sainte maison, nous écrivait : « Voici l'épithaphe de la tombe qui a été restaurée, il y a quelques années. Le cœur avec son inscription ne se retrouvent plus dans notre église : la Révolution y a passé. » Que M. le supérieur des Missions-Étrangères veuille bien agréer l'expression de notre gratitude pour sa gracieuse obligeance.

(2) M. de Brisacier fut supérieur des Missions-Étrangères pendant près de cinquante ans et ne mourut qu'en 1736, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Orateur estimé et très goûté à la Cour, on a de lui plusieurs Oraisons funèbres, entre autres, celle de la Duchesse d'Aiguillon, 1675, et celle de M^{lle} de Bouillon, 1683.

M^{me} de Sévigné rapporte une singulière anecdote sur l'un des membres de cette famille de Brisacier (que l'on tenait pour fils naturel de Jean Sobieski, roi de Pologne) : « Il y avoit à la Cour une manière d'agent du Roi de Pologne, qui marchandait toutes les plus belles Terres pour son maître. Enfin, il s'étoit arrêté à celle de Rieux, en Bretagne, dont il avoit signé le contrat à cinq cent mille livres. Cet agent a demandé qu'on fit de cette Terre un Duché, le nom en blanc. Il y a fait mettre les plus beaux droits, mâles et femelles, et tout ce qu'il vous plaira. Le Roi, et tout le monde, croyoit que c'étoit pour M. d'Arquien, ou pour le marquis de Béthune. Cet agent a donné au Roi une lettre du Roi de Pologne qui lui nomme, devinez qui ? Brisacier, fils du Maître des Comptes... Il s'est trouvé que le Roi de Pologne, par je ne sais quelle intrigue, assure que Brisacier est originaire de Pologne; en sorte que voilà son nom allongé d'un *Ski*, et lui Polonois. Le Roi ajoute que Brisacier est son parent. » — Lettres de Sévigné, etc. L. 460, édit. 1820.

existence, nous fait vivement regretter de n'avoir pu retrouver le texte de l'oraison funèbre :

D. O. M.

*Hic jacet D. Vencentius de Meur,
Armoricus nobilis, doctor Navarrae domo Sorbonicus,
Inter apostolica duces militiae
Sacerdos.*

*Parisiensi Seminario Missionum exterarum
Præpositus primus.*

Vixit innocens inter omnes.

Convertit humilis plurimos.

Tandem ductus à Spiritu in desertum,

Sorte fati præsciens,

Mortitur solitarius pænitens,

Anno salutis 1668, ætatis nundum 40,

Mensis Junii 26.

Ardore juvenis, labore senex,

Mérito Sanctus.

Benedictio et pax super illum (1).

(1) Grâce aux soins de M. le curé de Vieux-Château-en-Brie, le tombeau fort dégradé de Vincent de Meur fut restauré, il y a quelques années, et son épithaphe rétablie telle qu'elle existait dans le principe. Parmi les nombreuses et infructueuses réponses aux recherches que nous avons fait faire dans le pays où mourut notre missionnaire, nous trouvons cette note :

« Il y a quelques années le séminaire des Missions-Étrangères a obtenu la permission d'enlever ses restes pour être transportés à Paris; il y a eu procès-verbal de dressé et qui doit se trouver à la maison des Missions. » Nous en écrivîmes à M. le Supérieur du Séminaire, qui nous répondit ce qui suit : « Marseille, le 26 octobre 1883.. Monsieur, je ne veux pas partir pour la Chine sans vous écrire... Le curé de Vieux-Château-en-Brie restaura en effet son église, il y a une quinzaine d'années, et à cette occasion nous contribuâmes pour une petite somme à l'embellissement du tombeau de notre premier supérieur; mais son corps ne fut pas porté à Paris. Y a-t-il eu alors un procès-verbal envoyé? Je ne m'en souviens plus et je n'ai pas pu le consulter, nos archives n'étant plus en France. Veuillez agréer, etc. Signé : ROUSSELLE. »

Après avoir rendu les derniers devoirs au saint prêtre, madame d'Aligre s'empressa d'adresser à l'un des directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, monsieur Hénault, docteur en Sorbonne, le testament que le missionnaire portait sur lui sans être cacheté, afin que l'on pût se conformer à ses pieuses intentions, là où il devait plaire à Dieu de l'appeler à lui. Ce document précieux étant l'écho fidèle des sentiments qui avaient animé sa laborieuse carrière, on nous saura gré de le reproduire ici en entier.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

» Dieu aiant voulu que l'heure de nostre mort soit incertaine, il est de la prudence chrestienne de faire en sorte que nous ne soions pas surpris de ce dernier moment et que nous n'aïons pour lors d'autre soin que d'abandonner nostre âme entre les mains de la Divine Providence, c'est pourquoi désirant me préparer à ceste dernière heure, j'ay fait, sain de corps et d'esprit, ce mien testament olographe, escrit et signé de ma main, que je veux et désire estre exécuté comme ma dernière volonté.

» 1^o Je remets mon âme entre les mains de mon Dieu, m'abandonnant à sa divine miséricorde et me confiant sur les mérites de nostre Jésus-Christ.

» 2^o Je veux et ordonne toutes et chacune de mes debtes estre exactement païées par mes exécuteurs ci-après nommés, et déclare debvoir à messire François Tissant, sieur de Neuchelet, la somme de trois cents livres qu'il m'a presté pour mes nécessités, et à Monsieur le Baron de Rhouët cinquante livres qu'il faudra déduire sur ce qu'il me doit. *Item*, je puis devoir aux missions de la Chine quatre cents livres au plus pour le paiement de quoy, et pour contribuer au grand fruit qu'elles produisent pour la gloire de Dieu, je lègue à Messieurs Gazil et Fermanel, Procureurs des dites missions, un contract de constitud de cent livres de rente que j'ay sur Madame de Kerjan, ma sœur (1).

» *Item*. Je lègue au Séminaire des Missions Etrangères esta-

(1) M. l'abbé Gazil et M. Lucas Fermanel furent avec M. de Meur les premiers supérieurs du séminaire des Missions-Etrangères, et jouissaient, comme lui, d'une vraie réputation de sainteté.

» bly, pour la conversion des pays estrangers, rue du Bac, faubourg Saint Germain, un autre contract de constitud de pareille somme de cent livres de rente, que j'ay sur une autre mienne sœur, nommée Madame de Kerraoul. Et ce, tant par reconnaissance des avantages que j'ay tiré du dict séminaire que pour contribuer à ses besoins. Et demande et souhaite aussy que, chaque semaine, on y fasse célébrer deux messes à perpétuité, l'une de la Sainte Vierge et l'autre de S^t Joseph, donnant néanmoins pouvoir aux Directeurs du Séminaire de transférer les messes de quelques semaines dans les suivantes, quand ils auront d'autres messes d'obligation à dire.

» *Item*. Je lègue aux Révérends Pères Capucins de Lannion la somme de cent francs, les suppliant de dire, pour le repos de mon âme, cent cinquante messes de *requiem*.

» Je souhaite que du premier argent que mes exécuteurs pourront toucher on envoie deux cents livres à Avignon pour faire dire des messes des morts pour le repos de mon âme ; et qu'on donne deux cents livres aux pauvres les plus nécessiteux, dont je veux que cent livres soient distribués à Lannion et à la paroisse de Tonquédec, et les autres cent livres où mes exécuteurs jugeront à propos (1).

» Je lègue à Monsieur de Lisle, à Paris, la somme de vingt escus, que je le prie d'employer pour avoir quelques ornements pour la chapelle de Saint-André de la Bellière (2).

» Je déclare que cinq cents livres que le defunct sieur de Pennguen-Blouic déclare me devoir dans son testament, je les transmets à M. Gazil, l'un des Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères, comme ayant contribué à luy prester cette somme, et cela supposé qu'on en puisse tirer quelque chose ; je prie les exécuteurs ci-dessous nommés de faire ce qu'ils pourront pour que le dict testament du dict sieur Blouic aye son effet, Monsieur Chevreuil qui en estoit exécuter, m'ayant prié à son départ d'en avoir soin.

» Je déclare devoir à Monsieur Du Verger-Louvrier, demeurant à Rennes, vingt livres qu'il a données à mon procureur.

» Je désire que dans le lieu où je mouray on fasse dire, le

(1) M. de Meur possédait un assez important bénéfice à Avignon.

(2) On se souvient que M. de Meur était prieur de Saint-André-de-la-Bellière.

» plus tost qu'il se pourra, cent messes des morts pour le repos de mon âme.

» Et, pour exécuter ce présent Testament, je nomme et choisis Messire Luc Fermanel, prestre, l'un des Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères, et Monsieur du Plessis-Ravenel, ancien conseiller au Présidial de Rennes (1), auxquels je donne puissance de l'accomplir de poinct en poinct, selon sa forme et teneur, es mains desquels je me démetts et desaisis de tous et chacun de mes biens meubles et immeubles, jusques à plain et entier accomplissement d'yceluy ; révoquant tous autres testaments que je puis avoir cy-devant faicts ; voulant que celuy-cy vaille, tienne et sortisse son plain et entier office.

» En foy de quoy, j'ai écrit de ma main ce présent testament, je l'ai relu et signé de mon seing ordinaire.

» Faict à Rueil, proche Paris, ce dix-huict d'octobre mil-six cent-soixante-six.

» Signé : VINCENT DE MEUR,
» Prestre indigne. »

Et ensuite est écrit :

« Je donne à Messieurs les Directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères le peu de meubles et de livres que j'y ay en reconnoissance de toutes les bontés et affections qu'ils ont eu pour moy. Faict ce mesme jour dix-huictiesme octobre mil-six-cent-soixante-six.

» Signé : VINCENT DE MEUR, P. I. »

« — Aujourd'hui deuxiesme juillet mil-six-cent-soixante-huit, avant midy, sont comparuz par devant les notaires garde-Notes du Roy au Chastelet de Paris, soubzsignés, Messire Luc Fermanel, prestre, Docteur en Théologie Directeur du Séminaire des Missions Etrangères estably à Saint-Germain-des-Préz-lez-Paris, rue du Bac, et noble homme Gilles du Plessis-Ravenel, ancien conseiller au Présidial de Rennes, en Bretagne, estant de présent à Paris logé rue du Petit Musc, aux Bains de Rome,

(1) M. Ravenel du Plessis, compatriote de Vincent de Meur, était un de ces laïcs tout adonnés aux bonnes œuvres ; « également habile homme et homme de bien, » dit le P. Boschet, il fut un des protecteurs du P. Maunoir, lors des missions données par ce dernier à Rennes et dans les cantons voisins.

» lesquels ont dit qu'en qualité d'exécuteurs du testament olographe cy-dessus écrit de Messire Vincent de Meur, prestre, aussy Docteur en théologie, Supérieur dudict séminaire, décedd au lieu appelé le Vieil Chasteau, appartenant à Madame D'Aligre de Boislandry, au diocèse de Langres, le vingt-sixiesme juin dernier, le dict testament, ouvert comme il est, non cacheté ny fermé, leur a esté le jour d'hier mis entre les mains par le sieur Henault, prestre, docteur de Sorbonne, demeurant au dict Séminaire, à qui il a esté envoyé par ladict Dame D'Aligre dans une missive qu'elle a écrite dudict lieu de Vieil-Chasteau, ledict jour du déceds dudict sieur de Meur, et qu'il a reçue ledict jour d'hier, par laquelle elle dict avoir trouvé ledict testament dans les hardes dudict defunct, après son décedz, laquelle lettre missive est demeurée es mains dud. sieur Henault, pour ce présent, qui a promis la représenter toutes fois et quant nécessaires ; lequel testament les sieurs Fermanel et Ravenel ont présentement déposé es mains de Carnot l'un des notaires soubzsignés qu'ils ont réquis de vouloir garder et mettre au rang de ses minutes pour en délivrer les expéditions qui luy en seront demandées par qui il appartient. Dont a esté faict ce présent acte aud. Séminaire, ledict jour, et ont signé la minuste dudict présent acte estant ensuite de l'original dudict testament cy-devant écrit.

» Le tout demeuré vers ledict Carnot, notaire.

» Signé : CARNOT et NÉRA. »

Nous avons tenu à donner dans son entier ce dernier monument de la charité de Vincent de Meur. On y retrouve la pensée qui domina dans son âme : le salut des peuples par la propagation de la foi, l'œuvre des missions et le « grand fruit qu'elles produisent pour la gloire de Dieu. » A côté de ces vertus apostoliques, il en pratiqua d'autres non moins sublimes, l'esprit d'humilité, de pauvreté, de mortification : « Loin de s'enorgueillir de son titre de Docteur, écrit l'abbé Tresvaux, il ne l'estimait qu'à cause de l'obligation qu'il lui imposait de combattre les hérésies. Il aimait à prendre la qualité de pauvre prestre et recevait les aumônes que lui offraient quelquefois ceux qui ne le connaissent pas. Son affection sincère pour la pauvreté et pour la

» mortification le portait à faire ses voyages à pied ou en charrette, et dans ceux que ses missions l'obligeaient d'entreprendre, il recherchait avec empressement l'occasion de coucher sur la paille ou sur des fagots. Enfin, l'on peut dire qu'il fut en tout attaché, comme l'apôtre, à la croix de Jésus-Christ (1). »

Il remerciait Dieu sans cesse d'avoir pu éviter le redoutable honneur de l'épiscopat imposé à plusieurs de ses confrères ; mais il lui fallut lutter pour se dérober aux faveurs auxquelles l'appelaient sa naissance, sa science, ses vertus : il ne voulait être que le *pauvre prêtre*.

En étudiant la vie du P. Maunoir et celle de Vincent de Meur, nous admirons une grande similitude dans la vocation et les œuvres. Déjà nous avons signalé les mêmes faits miraculeux dans l'exercice de leur apostolat ; leur mort devait présenter encore d'autres points de contact : l'édification qu'elle provoqua, la sensation qui se produisit autour de leur dépouille mortelle et les grâces abondantes qui s'en échappèrent. Il y a plus, leur agonie, à tous les deux, fut agitée pendant quelques moments, « de grandes peines intérieures ; mais bientôt le calme succéda à l'orage (2). » — « On s'aperçut de ce combat par l'inquiétude du malade, qui pria les assistants de faire le signe de la croix. On lui présenta alors le crucifix, en disant : *Voicy la croix du Seigneur, loin d'icy, puissances infernales*. Il prit le Crucifix avec empressement, et dès qu'il l'eut appuyé contre son cœur, on vit revenir le calme (3). »

Enfin, curieux et dernier rapprochement entre ces deux hommes de Dieu, en dépit des instances de leurs communautés respectives, les R. P. Jésuites pas plus que Messieurs du séminaire des Missions-Etrangères ne purent obtenir le corps du P. Maunoir pour Quimper, ni celui de M. de Meur, pour Paris ; ils durent se contenter de posséder le cœur de ces deux apôtres et laisser les corps à la terre arrosée de leurs dernières sueurs, aux populations jalouses de conserver la dépouille de ces prêtres qui s'étaient dépensés pour elles. D'ailleurs, dans leur humilité, l'un et l'autre avaient souvent répété que là où ils tomberaient,

(1) *Vies des saints de Bretagne*, etc., loc. cit.

(2) L'abbé Tresvaux, *M. de Meur*, loc. cit.

(3) Le P. Boschet, *La vie du R. P. Julien Maunoir*, p. 406.

il faudrait les laisser : *ubi ceciderit corpus, ibi erit*. Heureuses furent ces contrées : ces pieuses reliques devaient y opérer des prodiges !

Frères pendant les luttes de la vie, frères encore dans les angoisses et les triomphes de la mort, nous ne trouvons ces hommes apostoliques inégalement traités que par la postérité. La Bretagne a gardé fidèlement le souvenir du P. Maunoir ; elle suit encore avec amour sa trace à travers les paroisses qu'il évangélisa ; elle montre la fontaine à laquelle il s'abreuvait, la roche sur laquelle il se défatiguait durant ses longs voyages, la chaire où il prêchait, son confessionnal, l'autel où il célébrait le saint sacrifice, sa chambre au manoir, au vieux presbytère qui s'enorgueillissent de l'avoir abrité ; la Bretagne l'invoque toujours et obtient encore d'insignes faveurs ; en ce moment, elle se lève pour applaudir un pieux Evêque, enfant de cette Cornouaille sanctifiée par la dernière bénédiction du grand missionnaire, et qui poursuit sa canonisation (1). Par contre, le souffle

(1) « Nous tenions, écrit Monseigneur Bouché dans une éloquente Lettre pastorale, après son premier pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres, nous tenions à faire part à Sa Sainteté d'un désir, d'une aspiration plutôt, déjà ancienne dans notre âme, aspiration de notre jeunesse, et qu'enfin Nous étions autorisés à produire, à présenter au Chef de la sainte Eglise. Nous rappelâmes à Sa Sainteté les vertus éclatantes, les travaux vraiment apostoliques d'un grand serviteur de Dieu, du Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus. Né au diocèse de Rennes, le Père Maunoir évangélisa, pendant 40 ans, tout le centre de la Bretagne. Cette région de l'ancien diocèse de Quimper, que l'on désigne sous le nom de Haute-Cornouaille, et qui a été réunie, depuis le Concordat, à Notre diocèse de Saint-Brieuc, fut surtout le théâtre de son zèle. Le Père Maunoir, qui avait miraculeusement appris la langue bretonne, renouvela dans nos contrées les merveilles que saint François Régis venait d'opérer dans le Vivarais et le Velay : il fit revivre la foi et les mœurs chrétiennes, qui avaient reçu les plus tristes atteintes, pendant les guerres civiles, dites de la Ligue. Le Père Maunoir écrivit la première grammaire bretonne ; poète, il composa ces magnifiques cantiques que l'on chante encore et que l'on chantera tant que les Bretons demeureront fidèles à la langue de leurs pères. Par dessus tout, il fut apôtre, il fut saint. Brisé par les fatigues du plus laborieux apostolat et mûr pour le ciel, le Père Maunoir s'arrêta pour mourir au presbytère de Plévin, canton de Maël-Carhaix, le 28 janvier 1683. Son tombeau fut glorieux : au jour même de ses funérailles, on le regarda comme un saint. Et depuis lors, que de grâces demandées et obtenues par son intercession ! Ce que Nous avons vu Nous-même, dès Notre plus tendre enfance, Nous l'exposâmes à Sa Sainteté ; Nous

de l'oubli a passé sur la Bourgogne, et, si quelques mains pieuses ont restauré le marbre qui recouvre les restes de Vincent de Meur dans l'église de Vieux-Château-en-Brie, son souvenir y est presque absolument perdu, et ces mots attristants nous ont été écrits du lieu même où il tomba épuisé : « *Il n'existe pas de trace ni de souvenir que Vincent de Meur ait évangélisé en nos contrées....* »

Nous n'avons rien à ajouter après ces tristes aveux.

Puissent du moins ces pages, quoique bien incomplètes, puisse le zèle pieux qui a fait sortir de sa poussière la tombe du saint Prêtre, du grand Missionnaire breton, faire revivre sa mémoire près des descendants de ces populations qui bénirent jadis, comme rénovateur de leur vieille foi et de leurs mœurs chrétiennes, Vincent de Meur ! (1)

» lui dimes de quelle vénération les pèlerins entourent la mémoire du serviteur de Dieu, Julien Maunoir, en exprimant en Notre nom et au nom de Nos diocésains, le désir de voir l'Eglise consacrer, par un jugement solennel, la sainteté de l'apôtre de la Cornouaille. » (Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier sur son premier pèlerinage au Tombeau des Saints Apôtres, 17 mars 1884.)

(1) Nous sommes heureux de pouvoir rendre un public hommage au zèle d'un savant ecclésiastique bourguignon, M. l'abbé Denizot, curé de Morey, (Côte-d'Or), pour raviver le souvenir de Vincent de Meur dans son pays; nous ne doutons pas que ses pieuses recherches ne retrouvent bientôt ses traces à travers les paroisses de la Champagne et de la Bourgogne et qu'il ne ramène de nombreux fidèles à ce tombeau où s'opèrent autrefois des miracles.

APPENDICE.

Alliances de la Maison de Meur, en Bretagne.

Nous croyons être agréable à un certain nombre de familles bretonnes en leur apprenant les liens de parenté qui les ont unies à celle de Vincent de Meur.

La maison de Meur forma cinq branches principales :

1^o Branche aînée, dite de *Kerarc'han-Lesmoal*, fondue, au XVII^e siècle, dans Le Rouge de la Haye et de Guerdavid, puis de Kersauson-Vieuxchastel.

2^o Branche de *Kerigonan*, devenue branche aînée à l'extinction de la précédente et divisée en trois rameaux éteints de nos jours (1). Le premier, dans Trolong du Romain; le deuxième, dans du Marc'hallac'h, de Kersauson-Pennendreff et du Bois de la Villerabel; le troisième, dans Bouloing, de Carcaradec, de Kernel et de Legge.

3^o Branche de *Goazquëhou et Lescarzou*, fondue, vers 1620, dans Kerivoal-Roudouanton et Le Picart de Kergaznou.

(1) Ce n'est qu'en 1881 que le nom des de Meur a cessé d'être porté, par la mort de M^{me} la Comtesse de Meur de Kerigonan, née Salaün de Kertanguy, qui s'est éteinte, en son hôtel à Lannion, âgée de 83 ans, après avoir noblement pratiqué les traditions de foi, de charité et d'honneur de cette ancienne maison. En annonçant la mort de cette sainte et aimable femme, le *Journal de Lannion* faisait l'éloge de sa charité en ces termes : « Puisant dans la religion la règle de ses devoirs, Madame de Kerigonan était toujours disposée à venir au secours de toutes les misères; aussi les pauvres de Lannion perdent-ils en elle une de leurs plus dévouées bienfaitrices. Bien que donnant beaucoup par elle-même, elle s'empressait encore de s'associer à toutes les bonnes œuvres, et personne n'oubliera la générosité avec laquelle elle le faisait. » — *Journal de Lannion*, janvier 1881.

4^o Branche de *Kerguz-Kerhuon*, éteinte avec Vincent de Meur, 1668.

5^o Branche de *Keréan*, fondue, à la fin du xviii^e siècle, dans Coroller de Kervescontou, puis de Trogoff.

Les alliances des diverses branches ci-dessus, relevées sur les documents originaux depuis le commencement du xv^e siècle, sont les suivantes : de Kerbiriou, 1400. — de Coatquéveran-Plourac'h, 1430. — de Guergay *alias* Kerguay, 1455. — de Kercabin, 1479. — Le Nas de Kernasquiriec, 1507. — de Kermellec, 1513. — Hémerly de Kergadiou, 1520. — Le Gualès de Kereuzen-Keryvon, 1535. — La Ville-Neuve du Caloüer, 1569. — Teurnier, *alias* Turnier de Listrihon-Plougraz, 1580. — de Tudert, 1584. — Guillemot, 1584. — Hervé, 1589. — L'Ollivier de Lochrist, 1592. — de Quélen du Plessix-Guérian, 1600. — Guillaume de Pennalan, 1615. — Gicquel, 1618. — Derrien, 1618. — Cam de Kernasquiriec, 1618. — de Kerivoal-Roudouanton, 1620. — Le Rouge de la Haye et Guerdavid, 1625. — de Kerderrien de Kerroudault, 1635. — de Kerprigent, 1640. — de Kerverder de Kerjan, 1642. — Ollivier de la Villeneuve, 1645. — Guillaume de Kerdurant, 1645. — Le Bigot de Coathenry, 1645. — Connan du Clos 1645. — de Lestic de Kerraoul, 1650. — Regnault de Cossal, 1655. — Levraut de Coadou, 1659. — Guégan de Kermenguy, 1659. — du Roc'hcaëzre, 1665. — Le Divezat de Kerguenéon, 1669. — de la Boëxière du Marquès, 1674. — du Gratz, 1675. — de Carrion de Rozangavet, 1678. — du Parc-Loemaria de Penanguer, 1689. — Huon de Kérézelec, 1724. — du Parc-Loemaria de Kerrest, 1746. — de Keranguen, 1750. — Rogon de Carcaredec, 1761. — Rogon de la Villeguessio, 1788. — Le Coroller de Kervescontou, 1795. — de Bellingant de Crénan, 1796. — du Marc'hallac'h, 1809. — Le Borgne de Keruzoret, 1809. — de Bouloing, 18... — Collinet de Goazalain, 18... — Corric, 18... — de Trolong du Rumain, 18... — Hamel, 18... — Salaün de Kertanguy, 1820-1881 (1).

(1) Nous avons relevé ces alliances sur les actes mêmes des archives de la maison de Meur, qui nous sont venues par héritage : actes de mariages, partages, inventaires, tutelles, preuves de noblesse, preuves de cour, etc. Nous ferons remarquer que la date mise après chaque alliance n'indique pas toujours celle du mariage, mais celle d'un acte constatant cette alliance.

TABLE

Chapitre I.

SOMMAIRE : Etat religieux et social de la Bretagne au commencement du xvii^e siècle. — Les seigneurs de Meur. — Esquisse de vie domestique. — Enfance de Vincent de Meur, page..... 3

Chapitre II.

SOMMAIRE : Le Collège de Tréguier, à Paris. — Physionomie des étudiants. — Le P. Bagot et la Société des *Bons-Amis*. — L'écuyer du Roi. — Le Prieur de Saint-André, aumônier de Sa Majesté. — Le Missionnaire, page... 16

Chapitre III.

SOMMAIRE : Le P. de Rhodes chez les Bons-Amis. — Le germe des Missions-Etrangères. — Vincent de Meur part pour Rome. — Quarantaine et solitude en Provence. — Le cardinal Bagni. — Présentation au Pape Alexandre VII, page..... 26

Chapitre IV.

SOMMAIRE : Retour en France. — Etudes en Sorbonne. — Le nonce Piccolomini. — Le *Bonnet* de Docteur. — Bref du Pape et inimitié des Jansénistes. — Vincent de Meur et les grandes œuvres religieuses à Paris et en province. — Epreuves, page..... 35

Chapitre V.

SOMMAIRE : Le Séminaire des Missions-Etrangères. — L'évêque de Babylone, — M. de Meur, premier supérieur du Séminaire. — Sa vertu et son zèle attirent de saints missionnaires. — M. de Trémaria. — Deuils cruels, page... 44

Chapitre VI.

SOMMAIRE : M. de Meur en Bretagne. — La mission de Tonquédec. — Deux miracles du P. Maunoir. — Similitude de prodiges opérés par le P. Maunoir et Vincent de Meur. — Floraison d'apôtres bretons au xviii^e siècle, page.. 53

Chapitre VII.

SOMMAIRE : La Mission bretonne au XVIII^e siècle. — Rubriques des vieux missionnaires. — Les chansons spirituelles. — Les *tableaux* du P. Mannoir. — Anciennes pratiques de dévotion, page 65

Chapitre VIII.

SOMMAIRE : Dernières missions. — Gabriel de Roquette et le *Tartuffe* de Molière. — Retraite de M. de Meur à la Chartreuse de Dijon. — L'abbé de Fénelon. — Madame d'Aligre. — Mort de Vincent de Meur. — Son épitaphe et son testament. — Son souvenir, page 86

Appendice.

Page 103

